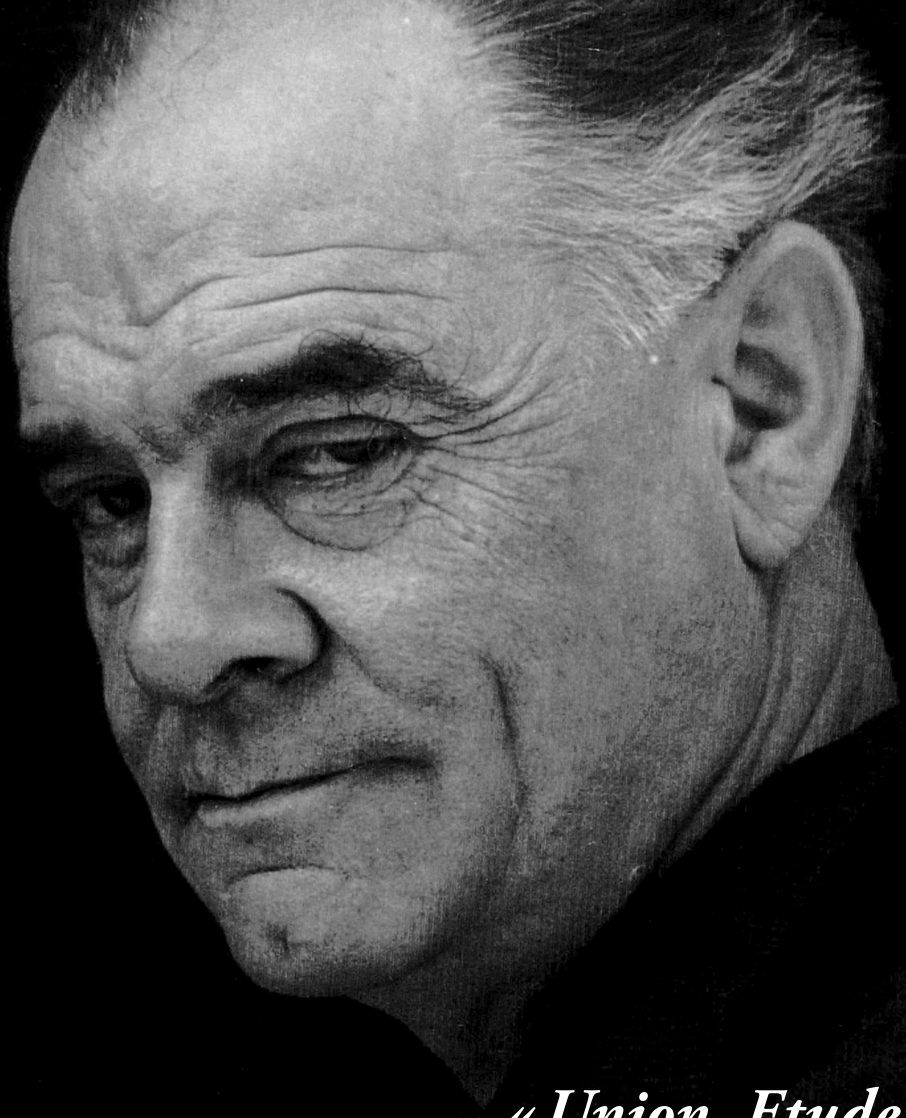


*Musée Neuchâtelois*

# REVUE HISTORIQUE NEUCHÂTELOISE



*« Union, Etude »*

**Denis de Rougemont**

2019

156<sup>e</sup> année N° 1-2

La *Revue Historique Neuchâteloise – Musée neuchâtelois* est publiée en collaboration avec la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel.

*Comité de rédaction:*

M. Jacques BUJARD, président, Office du patrimoine et de l'archéologie, rue de Tivoli 1, 2000 Neuchâtel.

M<sup>me</sup> Natacha AUBERT, rédactrice, chemin des Bolets 3, 2013 Colombier.

M<sup>mes</sup> Caroline CALAME, Chantal LAFONTANT, MM. Lionel BARTOLINI, Thierry CHATELAIN (trésorier), Thierry CHRIST, Philippe HENRY, Marc-Antoine KAESER, Jean-Daniel MOREROD, Christian de REYNIER, Rémy SCHEURER, Laurent TISSOT.

*Président de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (Suisse):*

M. Olivier SILBERSTEIN

*Adresse postale:*

N. AUBERT, ch. des Bolets 3, 2013 Colombier (natacha.aubert@gmail.com).

Prière d'envoyer les manuscrits et la correspondance y relative à l'adresse postale ci-dessus.

*Service abonnements:*

M<sup>me</sup> Carmela HOFFMANN, office du patrimoine et de l'archéologie, rue Tivoli 1, 2000 Neuchâtel.

*Prix de l'abonnement:*

Suisse: 40.– CHF

Etranger: 45.– CHF

*Abonnement de soutien:*

dès 50.– CHF

*Compte de chèques postaux:*

Revue Historique Neuchâteloise, 20-1622-7, 2000 Neuchâtel

Dans la mesure où ils sont disponibles, les numéros anciens de la revue peuvent être commandés à la Bibliothèque publique et universitaire, 3, place Numa-Droz, case postale, 2001 Neuchâtel, au prix de 15.– CHF le fascicule. Les numéros thématiques sont vendus au prix de 20.– ou 25.– CHF selon le nombre de pages. Pour l'année en cours, s'adresser à N. Aubert.

*Site Internet de la revue:*

[www.histoire.ch](http://www.histoire.ch)

Les auteurs des articles sont responsables du choix et de la présentation des faits contenus dans les textes qu'ils signent, ainsi que des opinions qu'ils y expriment. Ces dernières ne reflètent pas nécessairement celle du comité de rédaction de la revue.

*Photo de couverture:* Denis de Rougemont, BPUN

# REVUE HISTORIQUE NEUCHÂTELOISE

MUSÉE  
NEUCHÂTELOIS

Revue d'histoire régionale fondée en 1864

2019

IMPRIMERIE DE L'OUEST SA - CH-2036 CORMONDRÈCHE  
*Imprimé en Suisse*



*« Union, Etude »*  
**Denis de Rougemont**

*sous la direction de*  
*Nicolas Stenger, François Saint-Ouen, Jonathan Wenger*



## INTRODUCTION

Il y a, dès le début de l'ouvrage que Denis de Rougemont a consacré à sa patrie, un passage qui justifie le retour qu'il opère sur son enfance, sa jeunesse, ses racines... Il y évoque «notre histoire, le passé qui passe en chacun de nous ; qui par nous, maintenant, *se passe*, lié à toute l'histoire des autres hommes ; et sans lequel il n'y aurait jamais de plénitude du présent»<sup>1</sup>. Ce passé qui habite le présent, cet arrière-plan de la vie même, nous avons voulu en rendre compte à notre tour dans ce numéro de la *Revue historique neuchâteloise*, plus de trente ans après la disparition de l'écrivain.

A cette fin, deux riches fonds d'archives ont été mobilisés, le Fonds Denis de Rougemont de la Bibliothèque publique et universitaire à Neuchâtel, et celui du Centre européen de la culture, déposé à la Bibliothèque de l'Institut de hautes études internationales à Genève. Dans le cadre d'un projet baptisé «Rougemont 2.0», une équipe de chercheurs de l'Université de Genève procède depuis septembre 2017 à la numérisation des œuvres de Denis de Rougemont (y compris les articles, les inédits, la correspondance)<sup>2</sup>, et c'est donc en étroite synergie avec ce projet que le présent numéro de la *Revue historique neuchâteloise* a été réalisé. Sa parution est concomitante de l'exposition «Pour une autre Europe: Denis de Rougemont», qui se tient à l'Université de Neuchâtel entre le 3 mai et le 31 juillet 2019, dans laquelle sont mises en valeur certaines des pièces numérisées dans le cadre du projet «Rougemont 2.0».

«Union, Etude»: le titre du présent numéro est délibérément un clin d'œil à la devise de la Société de Belles-Lettres, dont Denis de Rougemont fut un membre très actif durant ses années d'études à Neuchâtel. Mais c'est plus que cela. En effet, on y trouve réunis le thème de l'étude, qui renvoie aux années de formation de l'écrivain, et le thème de l'union, qui fait écho à son engagement fédéraliste et à la place centrale qu'il accordera à l'éducation, en vue de «Faire des Européens»<sup>3</sup>.

Ce qui le rattache à sa patrie, c'est d'être d'une «lignée», affirme Rougemont dans *Suite neuchâteloise*. Instructif à cet égard est le regard porté par Jacqueline Rossier (Archives de la vie ordinaire, Neuchâtel) sur la correspondance avec ses parents et l'une de ses sœurs, Antoinette, qui révèle la nature des liens familiaux et fait apparaître Rougemont sous un jour neuf.

<sup>1</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Suite neuchâteloise*, Neuchâtel, 1948, p. 21.

<sup>2</sup> Les premières pièces numérisées seront consultables sur un site Internet à compter de la fin de l'année 2019.

<sup>3</sup> Titre du recueil publié en avril 2019, aux Editions La Baconnière: Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens: essais sur l'Ecole et l'Université*. Avec une préface de Charles BEER. Textes présentés et annotés par Nicolas STENGER.

On y découvre une existence remplie de rencontres humaines et de mondanités, à Vienne et à Paris, dans les années 1920 et 1930 ; mais aussi l'« ordinaire » d'un jeune écrivain en quête de statut et de reconnaissance intellectuelle, une vie faite « de préoccupations matérielles, de soucis "alimentaires", de frustrations, de colères ou de joies "simples" ».

Chez le jeune Rougemont, il y a bien sûr, aussi, l'empreinte du protestantisme, transmise par son père pasteur, comme le rappelle le théologien Martin Rose (Université de Neuchâtel) dans la topographie religieuse et morale qui ouvre sa contribution. Ce protestantisme, l'écrivain s'en est fait le médiateur en participant aux destinées de la maison d'édition « Je Sers », mais aussi en fondant la revue d'inspiration barthienne *Hic et Nunc*, tout en développant une « grammaire » de la personne qui donne une coloration particulière au personnalisme des années 1930, dominé par le catholicisme d'*Esprit* et d'Emmanuel Mounier.

Si le protestantisme est incontournable pour comprendre la pensée de Rougemont, celui-ci ne fut pas qu'un « écrivain du presbytère »<sup>4</sup>. Ses textes de jeunesse sont éclairants à cet égard, permettant d'explorer la naissance de sa « vocation » d'écrivain. Jonathan Wenger (Université de Genève, projet « Rougemont 2.0 ») nous montre quels ont été le parcours initiatique et les influences majeures d'un jeune homme d'une vingtaine d'années en train de se découvrir. Tout en admirant la « leçon d'énergie » de Montherlant, comme l'esprit de rébellion et la « sincérité » qui traversent l'œuvre de Gide, Rougemont se démarque rapidement de ses aînés pour affirmer la nécessité d'agir et le refus de « l'acte gratuit ». En témoigne à sa manière un premier roman, *Philéas, ou la recherche sans but, suivi d'Arthur, ou la confiance*, resté inédit à ce jour.

Les autres contributions de ce numéro illustrent le thème de l'éducation. On voit d'abord un écrivain profondément traumatisé par son expérience de l'école primaire, dont il fait état en 1929 dans son pamphlet sur *Les méfaits de l'instruction publique*. Frédéric Mole (Université de Genève) évoque cette révolte de Rougemont contre une institution scolaire conçue pour stériliser et aligner les esprits. Tout en rappelant que cette critique est partagée à l'époque tant par les milieux conservateurs que par les anarchistes, Frédéric Mole souligne la singularité des *Méfaits*, l'intérêt et l'ambivalence de Rougemont vis-à-vis des expérimentations de l'école nouvelle, ainsi que la capacité de l'écrivain à brouiller « les frontières idéologiques », empruntant « à des références contradictoires » tout en n'étant « assujéti à aucune ».

Après la Deuxième Guerre mondiale, c'est par rapport aux enjeux européens que Rougemont envisagera la question de l'éducation, notamment

<sup>4</sup>Titre d'un entretien avec Claude Mettra diffusé sur France Culture le 4 février 1969.



par son engagement au Centre européen de la culture (CEC), qu'il fonde et dirige à Genève à partir de 1950. Convaincu que le nationalisme s'est nourri des récits nationaux enseignés dans les écoles primaires, Rougemont en appelle à une réforme des manuels d'histoire et réunit à cet effet une commission en vue de rédiger une histoire commune des Européens. Nicolas Stenger (Université de Genève, projet «Rougemont 2.0») nous retrace la genèse et la brève existence de cette commission, ainsi que les raisons de son échec au début des années 1950.

Raphaëlle Ruppen Coutaz (Université de Lausanne) évoque de son côté la tentative «d'introduire l'Europe dans l'École» à la fin des années 1950, à travers la collaboration entre le Centre européen de la culture et l'Association européenne des enseignants créée en 1956, elle aussi clairement engagée en faveur d'une Fédération européenne. Elle nous explique les raisons de ce partenariat, ses conditions et ses principales réalisations, alors que les deux organisations agissent en pionnières dans ce domaine, le terrain éducatif étant à l'époque «encore très peu investi par les organismes officiels européens».

Rougemont voyait aussi l'enseignement du premier et second degré comme un potentiel vecteur de civisme européen : telle a été la raison d'être de la Campagne d'éducation civique européenne qui réalisera entre 1961 et 1974 des stages de formation des enseignants dans quatorze pays européens. François Saint-Ouen (Université de Genève, projet «Rougemont 2.0») explique la genèse et l'essor de cette expérience, et indique les raisons pour lesquelles Rougemont en fut dépossédé par les Communautés européennes. Son analyse montre aussi les difficultés d'une entreprise visant à promouvoir le civisme dans une phase de transition, alors qu'il n'existe pas encore de citoyens européens, faute d'une Europe politiquement constituée.

Dans un essai intitulé «Information n'est pas savoir» (1981), Denis de Rougemont s'est appliqué, au terme de sa vie, à réfléchir à l'informatique et à son impact sur l'enseignement, le savoir et la société. Après une analyse des concepts d'«information» et de «savoir» et de leur usage dans l'œuvre de Rougemont, Frédéric Glorieux (Université de Genève, projet «Rougemont 2.0») conclut ce numéro en examinant, à l'aune des évolutions récentes, les critères de précautions détaillés par l'écrivain pour les appliquer à la société informatisée actuelle, avant de terminer par quelques réflexions sur l'emploi pédagogique de l'ordinateur.

Nicolas STENGER  
François SAINT-OUEN  
Jonathan WENGER



## UNE CORRESPONDANCE INÉDITE OU LA VIE EN POINTILLÉ<sup>1</sup>

«La découverte d'une lettre incite toujours à raconter : l'histoire même de sa découverte, l'histoire de ceux qui l'ont écrite, l'histoire des événements qu'elle évoque. L'attrait tient dans le suspens, dans le déchiffrement des énigmes. La lettre invite à en savoir plus, à entrer dans la correspondance, à s'en imprégner, à pénétrer le secret des êtres et des familles.»<sup>2</sup>

### Les sources

La correspondance familiale dont il sera question ici provient du Fonds Denis de Rougemont conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) où elle a été déposée successivement en 1990 puis en 2002. Elle n'a encore jamais été exploitée. Le corpus comprend des lettres de Denis de Rougemont écrites entre 1920 et 1953 à ses parents et à l'une de ses sœurs, ainsi que celles de chacun d'entre eux, rédigées principalement entre 1941 et 1973. Nombre de messages ayant été égarés ou se trouvant peut-être encore dans des fonds mis sous embargo, il ne s'agit pas d'un échange épistolaire continu. Bien que les lettres proviennent de plusieurs scripteurs, on se trouve toujours face à un seul des «deux pôles de l'échange épistolaire»<sup>3</sup>.

La correspondance a apparemment été gardée en vrac, dans un premier temps, par chacun des destinataires, puis rassemblée après leur décès sans qu'on puisse retracer exactement l'historique de leur conservation. Un inventaire a été dressé par la BPUN et les lettres ont été numérisées. Dans la mesure où celles de Denis Rougemont n'étaient que rarement datées de manière complète et précise, un classement chronologique s'est avéré nécessaire. Grâce à la transcription et à la datation des lettres (les dates sont mentionnées entre crochets lorsqu'il s'agit d'hypothèses; celles qui sont précises sont indiquées entre parenthèses), effectuées par Nicolas Stenger, Jonathan Wenger et François Saint-Ouen dans le cadre du projet de numérisation «Rougemont 2.0», notre travail a été grandement facilité.

<sup>1</sup> Cécile DAUPHIN et al., *Ces bonnes lettres. Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1995, p. 20.

<sup>2</sup> Cécile DAUPHIN et al., *Ces bonnes lettres...*, p. 19.

<sup>3</sup> Jean-Pierre JELMINI, «La correspondance familiale d'un riche paysan-vigneron neuchâtelois (1804-1820)», dans Philippe HENRY et Jean-Pierre JELMINI (éd.), *La Correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Affectivité, sociabilité, réseaux*, Neuchâtel, 2006, p. 268.

## Les auteurs des lettres

Les protagonistes de cette correspondance sont Denis de Rougemont, son père Georges de Rougemont (1875-1947), qui fut pasteur à Couvet entre 1905 et 1919 puis de la paroisse de Bôle-Colombier de 1919 à 1943, sa mère Sophie-Alice née Bovet (1877-1973) et sa sœur Antoinette (1903-2002), épouse de Max Petitpierre (1899-1994), conseiller fédéral de 1944 à 1961. Plusieurs missives de Denis de Rougemont font allusion à celles qu'il a reçues de « Titine », sa sœur Anne-Marie (1910-2002), lettres dont il ne reste pas de trace. Lorsqu'Alice de Rougemont signe de son nom, elle écrit en fait aussi au nom du couple parental, voire de l'ensemble de la famille.

Le corpus comprend deux cent soixante lettres dont nonante-quatre de Denis de Rougemont, écrites entre 1923 et 1953 à ses parents ou à sa mère seule, quatorze de son père Georges, entre 1931 et 1946, cent vingt-neuf de sa mère Alice, entre 1941 et 1973, dix-sept de Denis de Rougemont à sa sœur Antoinette, entre 1923 et 1947, ainsi que cinq lettres et deux cartes postales d'Antoinette à son frère, entre 1947 et 1970. Une lettre de Georges de Rougemont au pasteur Pierre Maury en 1946 et une de Denis de Rougemont à son beau-frère Max Petitpierre, en 1964, complètent ce fonds. Avant le décès de Georges de Rougemont, les lettres écrites par Denis de Rougemont à sa mère sont implicitement destinées à ses deux parents et parfois à toute la famille. Il n'existe aucun message de l'écrivain adressé à son père exclusivement.

### « L'écriture contre l'absence »<sup>4</sup>

C'est l'éloignement qui produit la lettre. Toute la correspondance dont il est ici question est motivée par le besoin de jeter une « passerelle vers l'autre »<sup>5</sup> afin de combler les manques causés par l'absence. En 1923, en vacances à Paris chez une tante, le tout jeune Rougemont donne des nouvelles d'un séjour qui l'enchant. Au cours d'un voyage en Italie, durant l'été 1925, il écrit de Rome à ses parents. Entre 1923 et 1925, sa sœur Antoinette, en séjour en Angleterre puis à Strasbourg, reçoit des nouvelles d'Areuse et de la vie du jeune gymnasien. Lorsqu'il séjourne à Vienne, entre 1928 et 1930,

<sup>4</sup> Philippe HENRY, « Une correspondance qu'il m'est si doux d'entretenir... ». Bourgeoisie et épistolarité familiale: Ferdinand Du Pasquier et sa mère (1818-1833) », dans Philippe HENRY et Jean-Pierre JELMINI (éd.), *La Correspondance familiale...*, p. 302.

<sup>5</sup> Titre donné par Mireille Bossis à une conférence faite le 12 novembre 2008 lors du vernissage de l'exposition Vos souvenirs sont notre mémoire, à la BPUN, dans le cadre du cinquième anniversaire des Archives de la vie ordinaire.

Denis de Rougemont tient ses parents au courant de sa vie d'étudiant, de ses faits et gestes, de ses fréquentations, comme entre 1930 et 1933, durant les intenses années parisiennes. Tout laisse supposer que la famille Rougemont a continué de recevoir des nouvelles de Francfort (1935-1936) – bien qu'il ne subsiste qu'une seule lettre de ce séjour – et que, de leur côté, les parents n'ont cessé d'écrire à leur fils. Il en est de même concernant le long « exil » américain (1940-1947) dont les lettres conservées sont malheureusement fort rares. A partir de 1947, depuis le retour et l'installation définitive de Denis de Rougemont à Ferney, les nouvelles deviennent épisodiques mais ce manque est comblé par les lettres qu'Alice de Rougemont écrit sans relâche à son fils, jusqu'à son décès en 1973.

### Un « pacte épistolaire »<sup>6</sup> tacite

La correspondance familiale des Rougemont respecte des clauses, probablement implicites, qui attribuent à chacun un rôle particulier. Le plus souvent destinés à l'ensemble de la famille, les messages de Denis de Rougemont « ciblent » chacun de ses interlocuteurs différemment et chacun lui répond selon sa « mission ». « Les lettres de Maman sont très “pratiques” et ne donnent pas des masses de détails superflus » (à Antoinette, 4 août 1930). En l'occurrence, il est question ici de l'état de santé du père mais cette remarque peut s'appliquer à l'ensemble des lettres d'Alice de Rougemont qui se charge de donner des nouvelles de la maison, de la météo, de la parentèle, et s'efforce de répondre aux nombreuses demandes de colis de toutes sortes réclamés par son fils. Plus rigoureuses dans leur forme et leur contenu, les lettres de Georges de Rougemont s'adressent avant tout à son fils « homme de lettres » dont il partage les intérêts professionnels et intellectuels mais également les soucis financiers. Quant au rôle d'Antoinette, c'est celui d'une confidente privilégiée à qui Denis de Rougemont tient à annoncer, par exemple, en exclusivité, la publication de son article sur Montherlant<sup>7</sup>, à qui il dévoile (parfois) ses préoccupations sentimentales lorsqu'il est à Paris et surtout, dès 1941, ses déboires conjugaux, en la suppliant de n'en rien dire à leurs parents.

<sup>6</sup> Roger CHARTIER, préface à Cécile DAUPHIN et al., *Ces bonnes lettres...*, p. 12. Le concept ainsi détourné est celui de Philippe LEJEUNE, *Le Pacte autobiographique*, Paris, 1975, note 7, p. 15.

<sup>7</sup> « M. de Montherlant, le sport et les Jésuites », premier texte de Denis de Rougemont, publié par *La Semaine littéraire* n° 1571, Genève, 1924, pp. 63-65.

## Le plaisir d'écrire et de recevoir du courrier<sup>8</sup>

Il est difficile d'estimer à quel rythme et à quelle fréquence les protagonistes de cette correspondance échangeaient des messages. Tous disent leur plaisir de recevoir des « bonnes lettres »<sup>9</sup> ou les avoir attendues impatientement. « Tu sais que c'est quasi une maladie chez moi que l'attente du courrier », écrit Denis (Calw<sup>10</sup>, 29 juin 1929). Durant les années 1930, on observe qu'Anne-Marie, la sœur cadette de Denis de Rougemont, lui a écrit souvent, mais il n'en reste que des traces indirectes, à l'exemple de celle-ci : « Je viens de finir les caramels, excellents, mille merci et autant à Anne-Marie pour sa bonne lettre » (19 juin 1933). Conscient du silence et des questions demeurées trop longtemps sans suite parce qu'il n'a pas répondu aussi rapidement qu'il aurait fallu, Rougemont s'en excuse : « Il y a assez longtemps que je ne vous ai pas écrit » (20 octobre 1931), ou : « Encore un silence prolongé » [juin 1932]. Durant le séjour aux Etats-Unis, plusieurs lettres semblent n'être jamais arrivées à destination, ni d'un côté, ni de l'autre de l'Atlantique. L'impatience des parents est palpable lorsqu'ils disent : « Nous avons soif de nouvelles » (17 avril 1944). On remarquera que les lettres ne font jamais allusion à d'éventuelles communications téléphoniques. Seul un télégramme, envoyé depuis Barcelone au moment du départ en Amérique en 1940, est évoqué par Georges de Rougemont (23 août 1940).

## Les expressions de l'affectivité<sup>11</sup>

Dans la correspondance familiale des Rougemont, les manifestations d'affection s'expriment avec une certaine retenue. Ce n'est pas derrière des formules conventionnelles telles que « Chers parents », « Chère mère », « Chers tous », ou lorsque Georges de Rougemont signe simplement « Ton père aff. G. de R », qu'on reconnaîtra « les battements du cœur »<sup>12</sup>. On est loin des « Ma petite maman », « Maman chérie » des lettres de Saint-Exupéry à sa mère<sup>13</sup> ou des « Chérie » et « Ma chérie » de Cocteau à la sienne<sup>14</sup>. Les diminutifs des

<sup>8</sup> Philippe HENRY, « Une correspondance qu'il m'est si doux d'entretenir... », p. 303.

<sup>9</sup> Expression volontiers employée par Denis de Rougemont dans des lettres à sa sœur Antoinette, par exemple, le 4 août 1930 ou le 7 avril 1947.

<sup>10</sup> Calw, petite ville en Bade-Wurtemberg où Denis de Rougemont séjourne quelques temps en 1929. Cf. « La Lenteur des choses » dans *Le Paysan du Danube*, Lausanne, 1932.

<sup>11</sup> Dunvel EVEN, « Les L'Eplattenier de Valangin (1816-1836) », dans Ph. HENRY et J.-P. JELMINI (éd.), *La Correspondance familiale...*, p. 255.

<sup>12</sup> Roger CHARTIER, préface à Cécile DAUPHIN et al., *Ces bonnes lettres...*, p. 14.

<sup>13</sup> Antoine DE SAINT-EXUPÉRY, *Lettres à sa mère*, Paris, 1982.

<sup>14</sup> Jean COCTEAU, *Lettres à sa mère, 1898-1918*, Paris, 1989.

signatures tels que «Topinet», «Topin», «Taupin», «Top.», fréquemment utilisés jusqu'en 1932 encore, dévoilent davantage le degré d'intimité qui règne au sein de la famille. Tendresse et amour filial se cachent aussi sous des remarques bienveillantes telles que : «Ne vous laissez pas trop geler je vous en supplie» (18 [décembre 1930]), ou : «Vous devez être bien seuls cet hiver. [...] Chauffez-vous bien dans cette branlante et chère maison» (20 octobre 1931). Recevoir des nouvelles, inviter à venir découvrir les lieux où l'on vit désormais constituent autant de marques d'attachement : «Comment va Toinette?» (14 avril 1932), ou : «Que fait Titine dont je ne sais rien?» [juin 1932], mais aussi : «Je serais heureux d'avoir la visite de l'un de vous quand je serai installé» (14 avril 1932), ou : «Qui je voudrais voir ici, c'est notre chère petite mère, et j'espère un peu qu'elle viendra inspecter mon palace» (4 août 1930). Sur l'Île de Ré, comme à Anduze, Rougemont souhaite accueillir ses parents : «Au printemps, vous devrez venir nous voir dans notre île, qui sera charmante et douce au climat» (21 janvier 1934) ou : «Souvenez-vous que nous avons deux belles chambres à donner!» (Anduze, 4 octobre 1934).

La même retenue, nuancée de tendresse, se lit dans les lettres des parents à leur fils. Celles de Georges de Rougemont sont toujours accompagnées d'«affectueux baisers» ou de messages tels que : «Je vous embrasse comme je vous aime» (6 octobre 1940). Lorsqu'il apprend les projets de divorce entre Denis et sa première épouse Simonne, c'est un père très ému qui écrit : «Adieu, mon cher Denis; je te serre affectueusement sur mon cœur; messages à Simonne, baisers à nos chers petits-enfants. Ton vieux père. G. de R.» (25 mai 1945). L'affection du père se lit aussi dans l'admiration qu'il éprouve pour son fils et dans les fréquentes remarques concernant ses écrits, les succès remportés par ses livres ou sa notoriété grandissante : «Il n'est plus possible d'ouvrir un journal sans y trouver une citation de toi; d'assister à une conférence sans que l'orateur ne te cite. [...] Quant à moi je ne suis plus que le père de Denis de Rt.» [6 octobre 1940]. Plus retenue encore, Alice de Rougemont signe ses messages par des formules laconiques telles que : «A. de R.» ou «Ta mère bien aff. A. de R.» qui disent peu quant à ses sentiments maternels. L'affection qu'elle porte à son fils se traduit plutôt en actes concrets : envois de linge, d'habits, de friandises (pommes, et caramels dont il est friand) et de tabac («un cornet de hollandais») que sa mère est chargée de faire envoyer au plus vite «car cette pipe est une des conditions de mon turbin» [juin 1932]. C'est aussi une grand-mère qui cache mal ses préoccupations quant à ses petits-enfants qui grandissent au loin, trop loin d'Areuse<sup>15</sup>.

<sup>15</sup> La maison qu'habitaient les parents de Rougemont est située rue Pierre-Beau à Areuse, au-dessous du domaine de Vaudijon.

Les liens avec la famille passent précisément par Areuse, souvent évoqué. Areuse, une « oasis dans le monde » [18 décembre 1930], si chère à Denis de Rougemont et dont il a la nostalgie, Areuse, refuge et gage de réconfort : « Je suis si heureux de ces dix jours areusiens qui m'ont remis d'aplomb plus que je ne croyais en partant » (9 avril 1931). Même attachement à la maison des Ruillères<sup>16</sup> dont la vente lui « a fait quelque chose au cœur. C'est l'adieu à notre enfance, au Val-de-Travers et aux sapins; peut-être seront-ils plus beaux à distance et dans nos souvenirs » [1931]. Fatigué après une longue journée passée à écrire un article « sur le roman protestant en général et l'obstacle du moralisme », il termine sa lettre en disant : « je vais clore cette épître, planter-là mes analyses et rêver à un monde de vacances, sans soucis du lendemain, à des lectures à l'ombre de l'orme des Ruillères par exemple » [23 janvier 1932].

### L'itinéraire intime de Denis de Rougemont à travers ses lettres

#### *1920 à 1929, Areuse*

Comme un signe prémonitoire, les deux premières lettres du corpus ont été écrites à Paris où le jeune Denis de Rougemont est en vacances chez une parente, au début des années 1920. Elles sont adressées à sa mère à qui il raconte ses visites au Louvre, les spectacles auxquels il assiste, entre autres, à celui de *Knock* de Jules Romains qu'il trouve « admirablement joué »<sup>17</sup>. Il rencontre des écrivains, « ce pourrait m'être utile une fois ou l'autre » [1924], rôde autour de la maison de Montherlant sans oser y pénétrer et affirme qu'il pourrait vivre un jour à Paris : « Je suis né pour y vivre, j'en suis persuadé » [1923-1924].

Ces premières lettres, comme celles adressées à sa sœur en 1924 et 1925 depuis Areuse, révèlent un adolescent « en train de [s]e situer dans le monde, par rapport à la Société et à la famille (Bien grands mots.) » (30 octobre 1923), qui ne craint pas de dire : « La vie est belle, quand on réussit, intéressante quand on rate. Pour le moment je réussis » (1<sup>er</sup> février 1924).

<sup>16</sup> Ancienne « campagne » des Rougemont acquise en 1931 par le Club jurassien. Cf. « Le bestiaire de la montagne des Ruillères sur Couvet, Divertissements aristocratiques de 1805 », *Nouvelle Revue neuchâteloise* 27, 1990.

<sup>17</sup> « Knock ou le triomphe de la Médecine », pièce de Jules ROMAINS, représentée pour la première fois à Paris le 15 décembre 1923 à la Comédie des Champs-Élysées.



*1929 à 1930, Vienne et Budapest*

Rescapées d'un échange épistolaire probablement beaucoup plus vaste, les dix-sept lettres datant des années autrichiennes sont intéressantes à plus d'un titre. Pour Rougemont, inscrit à l'Université de Vienne (dont il sera toutefois fort peu question!), il s'agit du premier long séjour loin des siens, d'où l'importance accordée aux détails qu'il tient à donner concernant ses faits et gestes, ses fréquentations, ses dépenses, détaillées au schilling près! On voit évoluer un jeune homme de vingt-trois ans très rapidement à l'aise dans la capitale autrichienne (et à Budapest où il est invité à deux reprises), multipliant les rencontres, les invitations, les bals, les concerts et nouant des liens avec des personnalités viennoises et étrangères<sup>18</sup>. Bien que largement occupé par des activités mondaines et culturelles dont il fait le compte rendu circonstancié à ses parents, il ne perd pas de vue les buts qu'il s'est fixés: « Je réunis ici une quantité énorme de notes et de documents. Cela ressortira un jour ou l'autre, sous forme de romans et d'essais. Il ne faut pas que je me presse de trop écrire, en pleine période de croissance intellectuelle » (4 février 1928). Régulièrement, il envoie des articles à des journaux, notamment à la *Revue de Genève*. Avant son retour en Suisse, Denis de Rougemont se rend une dernière fois à Budapest: « Me voici depuis 2 jours à Buda-Pest, que j'ai retrouvée plus belle que jamais après une délicieuse balade. Je revois toutes mes connaissances de Nouvel An et puis quelques autres, me baigne et projette plusieurs sorties en province, en particulier au lac Balaton et chez le poète Michel Babits, le plus grand écrivain hongrois vivant » (juin 1928). Il a le plaisir de voir qu'un de ses articles sur Ramuz a paru en hongrois<sup>19</sup>.

*1930 à 1933, Paris*

A la suite de son séjour autrichien, on le sait, Rougemont trouve un emploi à Paris qu'il redécouvre mais, cette fois-ci, « sans romantisme... » [janvier 1930]. Engagé comme secrétaire des Editions « Je Sers » (qui publient notamment Kierkegaard et Karl Barth), il est « soudain précipité dans un monde entièrement neuf pour lui, un monde qui a ses lois, ses règles (mondaines) et ses traditions. Le choc est brutal. Il doit travailler pour vivre. Dans les premiers temps, écrire demeure une activité annexe, à laquelle il se consacre durant son temps de loisir. Pourtant, l'une ou l'autre

<sup>18</sup> Notamment le poète hongrois Albert Gyergyai (1895-1981), professeur à l'Université de Budapest et traducteur d'auteurs français. Ou encore: Richard de Coudenhove-Kalergi (1894-1972), fondateur en 1923 de l'Union paneuropéenne. Il proposa à Denis de Rougemont de devenir son collaborateur. Cf. lettre du 2 décembre 1927.

<sup>19</sup> Denis DE ROUGEMONT, « C.F. Ramuz vagy az igazi reslismus », *Nyugat* n° 13, Budapest, juillet 1928.

9

le 25 juin 30

Chers parents,

Je viens de nouveau crier  
 misère, d'urgence, et demander que  
 vous m'envoyez le plus tôt possible  
 mon avis de juillet. Je n'ai plus un  
 sou depuis quelques jours et j'ai à  
 payer 200fr. pour mon établissement  
 officiel (carte d'identité, etc.). Restant  
 et aussi à bout de ressources, car il a payé  
 8 jours de Paris à Eric Montreuil. Et  
 tout ce que j'attends de livres, dames, plumes  
 etc. ne viendra ... me plus tard. ) ai au  
 peu de ce qui va se passer avec moi  
 pleurs de travail. Il y a de la nouveauté  
 dans l'air ... Il faudra sans doute  
 (une intervention quelconque pour une  
 politique pour m'aider à l'obtenir.

Travail : 8 h. par jour  
 au bureau ou à Paris des libraires.  
 Affolement perpétuel, tout est en retard.  
 Intérêt et ennuis, déceptions  
 et espoirs, grosse dépense de diplomatie  
 envers Caution, le personnel, les clients, les auteurs.

Fig. 1. Lettre de Denis de Rougemont à Alice et Georges de Rougemont, Paris, le 25 juin 1930 (BPUN, Fonds Denis de Rougemont, ID1349)





de ses rencontres, de ses amitiés nouvelles seront capitales, sinon déterminantes pour son œuvre d'écrivain. Ces années-là constituent un tournant de son existence», remarque Bruno Ackermann<sup>20</sup>, ajoutant : «Le biographe ne dispose que de peu d'éléments pour tracer l'itinéraire intellectuel et spirituel du jeune Rougemont durant les deux premières années parisiennes excepté divers comptes rendus.»<sup>21</sup> Or, si cet itinéraire se lit évidemment en filigrane dans les 72 lettres de cette époque, on y découvre surtout un jeune écrivain aux prises avec les aléas de la vie.

Un canevas, formulé tel quel dans une lettre du 25 juin 1930 (fig. 1), donne le ton et la structure de la plupart de ses missives : *Finances / Travail / Santé / Mondanités / Appartement*. La rubrique *Moral* y figure occasionnellement. Des thèmes souvent longuement traités par Rougemont et que nous aborderons ci-dessous dans le même ordre. Ils permettent de retracer les grands axes de ces trois années intenses. Nous y avons ajouté *Actualités* pour évoquer le contexte politique de l'époque.

*Finances*. La rapide réussite professionnelle de leur fils aura probablement réjouit les parents Rougemont. Cependant, dès son arrivée et durant toutes les années parisiennes, Denis de Rougemont connaîtra de lancinants problèmes financiers dont presque chaque lettre se fait abondamment l'écho. En mars 1930, il se dit déjà «à fond de cale» et la situation ne s'améliorera qu'à de rares occasions. Alors que les Editions «Je Sers» sont contraintes de déposer leur bilan, en 1932, Rougemont, sans place et sans revenu, se voit, une fois de plus, obligé de faire appel à ses parents : «Je crains bien d'avoir à vous demander quelques subsides prochainement, car il faut que je paie ma part du ménage et un petit manteau d'hiver. Je me contente de peu ; je n'ai qu'un seul complet en tout et pour tout» (30 septembre 1932). Comme on le sait, «en chômage»<sup>22</sup> dès 1933 et marié depuis peu, Rougemont passe presque deux ans avec son épouse sur l'Ile de Ré puis à Anduze. Lorsqu'en 1935 s'offre la possibilité de passer une année comme lecteur à l'Université de Francfort, après de multiples et vaines recherches d'emploi à Paris, il note : «C'est bien la seule chance qui me reste de gagner la pitance de ma petite famille<sup>23</sup> l'hiver prochain» (22 avril 1935). Une décision qui fera écrire à son épouse : «Nous partons pour un inconnu complet et je ne suis pas sans un peu d'angoisse à cause de notre cher petit garçon» [octobre 1935].

<sup>20</sup> Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont. Une biographie intellectuelle*, Genève, 1996, p. 153.

<sup>21</sup> Notons que Bruno Ackermann n'a pas eu accès à la correspondance dont nous faisons état. Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont...*, p. 78 (note 72).

<sup>22</sup> Cf. *Journal d'un intellectuel en chômage*, Paris, 1937.

<sup>23</sup> Allusion à la naissance de son premier enfant Nicolas, né le 30 juillet 1935.

*Travail.* Grâce à son engagement aux Editions «Je Sers», mais également en raison des articles qu'il écrit pour diverses revues, Rougemont vit à Paris des années professionnelles et intellectuelles intenses dont les parents peuvent suivre les étapes. Comme à Vienne et même davantage encore, Rougemont a immédiatement cherché à s'introduire dans les milieux littéraires, non sans succès : « Mon article sur l'humanisme vient de paraître dans le numéro spécial de *Foi et Vie* dont voici le prospectus. Je suis tout intimidé d'y être en compagnie de R. Rolland, Maritain, Loisy, Brémond et Brunschwig!... Je serai aussi le Benjamin dans un numéro de *La Revue nouvelle* consacrée au romantisme allemand » [mars 1930]. Critique, il écrit toutefois à sa sœur : « J'ai un peu honte d'accaparer l'attention du public avec des foutaises sans grande portée... » (4 août 1930). A défaut de l'enrichir, de tels articles lui valent une notoriété certaine et même de la reconnaissance : « en plus de Ki[e]rkegaard et Barth que j'ai l'honneur d'introduire en France par une longue note (4 p.) dans la *Nouvelle Revue française* (n° de juillet ou août.) (ce qui est aussi je l'avoue, une excellente façon de m'introduire en France) (affreux.) »<sup>24</sup> [1931]. Mais ces activités supplémentaires lui pèsent : « J'ai de plus en plus de peine à écrire sur commande, c'est un tourment de tous les instants, jusqu'à ce que ça soit "sorti" et recopié » [23 janvier 1932]. Régulièrement aussi, il se plaint de manquer de temps pour son écriture personnelle à laquelle il ne peut se consacrer que dans ses heures de loisirs : « Mais où trouver les quinze jours qu'il me faudrait pour écrire la fin de mon *Paysan du Danube*? C'est angoissant » [s.d., décembre 1930?]. Les allusions à ce manque de temps sont nombreuses.

*Santé.* « Je me persuade que tu disciplines ton existence; que tu manges régulièrement, que tu soignes tes intestins; que tu fumes modérément; que tu ne te couches pas très tard; et que tu te lèves pas trop tard. Dis-moi que je ne me fais pas d'illusions », écrit Georges de Rougemont à son fils [automne 1931]. Les ennuis de santé sont fréquemment évoqués. Dès son arrivée à Paris, Denis de Rougemont annonce : « J'ai maigri de quelques livres, je pense, mes habits flottent! » (26 février 1930). Santé et sommeil allant de pair, le 21 novembre [1930], il écrit : « Santé : une bronchite avant-hier et hier, se guérit aujourd'hui à force de n'y pas penser. Je mange bien et dors suffisamment. Moral : pas le temps non plus d'y penser, alors ça va. » Le 23 février 1931, il se dit « fort mal fichu ». « C'est embêtant d'être perpétuellement grippé, gorge ou intestins; sale hiver! » (2 mars [1930]). Dans une lettre datée du 4 mars 1932, il raconte avec humour comment il est soigné à domicile pour une méchante toux par un certain docteur Bandaline qu'il nomme « Mandoline » (ex-médecin du Tzar), « un important

<sup>24</sup> La ponctuation de l'original manuscrit a été conservée ici.

et vaudevillesque personnage décoré d'une rosette de Commandeur de la Légion» qui lui «fait subir diverses tortures, ventouses, emplâtres brûlants, potions, régimes — toutes mesures qui ont fait dégénérer une simple trachéite en bronchite». Plus loin, il ajoute: «Je ne fume plus voilà le pire», et rassure ses parents: «Ne vous en faites pas pour moi, je suis soigné à la perfection.» De son côté, Denis de Rougemont ne manque presque jamais de s'enquérir de la santé de l'un ou l'autre membre de la famille.

*Mondanités.* Comme lors du séjour viennois, à peine arrivé à Paris, Rougemont se plaît à décrire pour ses parents l'univers qu'il fréquente: «une société des plus choisies, trop choisie à mon gré, cela devient vite lassant» (20 février [1930]). Les invitations s'enchaînent, il écrit: «J'ai eu beaucoup de sorties, dîners, théâtres, réceptions, bals, thés. [...] Il y avait là vraiment les gens les plus curieux du monde parisien, [...] tout ce qu'on trouve à Paris de plus titré, riche, célèbre et faisandé» (11 juin 1930). Dans une lettre du même mois, il écrit: «*Mondanités*: relâche. Deux thés en perspective, c'est tout» (25 juin 1930). Parfois, il dit être invité «tous les soirs de la semaine. [...] On ne peut pas toujours refuser» (23 février 1931). Concerts, opéras, visites d'expositions, quelques excursions dans la campagne française, de brefs séjours en Suisse, un voyage sur la Côte d'Azur ponctuent et enrichissent les années parisiennes.

*Appartement.* Denis de Rougemont commence par loger à l'hôtel Corneille, dans le VI<sup>e</sup> arrondissement. Il ne peut s'installer à Clamart, à proximité de son lieu de travail, qu'à partir de mi-juillet 1930. Lorsqu'il prend possession de ce qu'il nomme sa garçonnière, il en décrit l'aménagement et les frais occasionnés avec force détails, en précisant: «J'ai l'impression de tourner une page de ma vie en m'installant. Dès maintenant, je mène ma vie à moi, un peu à l'écart de Paris, et dans le style que j'aime» (20 juillet 1930). Il engage une femme de ménage qui le «nourrit pour 400 fr. par mois! Menu d'aujourd'hui: Potage / Chou-fleur gratin / Rôti de porc / Choux de Bruxelles / Camembert / Pommes / Bordeaux blanc» (6 décembre 1930). Malgré une installation sommaire, il demande à sa mère de lui envoyer des serviettes de table pour lui et pour «un ou deux hôtes éventuels» [décembre 1930?], et «une nappe de couleur pour remplacer celle — magnifique — que me prête ma femme de ménage sera la bienvenue» [18 décembre 1930]. «Mes petites chambres commencent à prendre un air habité. J'ai des rideaux, ma jeune femme de ménage viendra les couper et coudre demain» [s.d., novembre ou décembre 1930]. A partir de septembre 1932, il s'installe avec son ami Daniel Bovet<sup>25</sup> au 31, rue Saint-Placide, dans le VI<sup>e</sup> arrondissement. «Le ménage est très bien tenu par une femme de ménage qui vient de 8 [heures] à midi. Nous avons acquis quelques meubles

<sup>25</sup> Prix Nobel de médecine en 1957, Daniel Bovet (né à Boudry en 1907 et décédé à Rome en 1992), travaillait alors à Paris, à l'Institut Pasteur.

indispensables (armoire et table, chaises) pour une somme dérisoire au marché aux puces. Tout cela est charmant. Daniel Bovet est un compagnon calme et accommodant au possible. Je m'habitue au bruit, à force de sommeil. A quand ma petite maison à la campagne? Paris m'attire peu» (30 septembre 1932).

*Moral.* Alors que Rougemont s'exprime volontiers et abondamment sur les sujets que nous venons de survoler, il reste fort discret quant à sa vie sentimentale. Accablé par son travail et des «ennuis de toutes sortes», il avoue cependant : « Et ce qui rend tout ça plus difficile, marasme intérieur complet, je ne sais pourquoi. Personne à aimer, c'est la pire pauvreté » (6 mai 1930). C'est à sa sœur Antoinette qu'il se confie le plus volontiers : « Toujours pas de femme à l'horizon, et pas même le temps d'y penser », et d'ajouter plus loin : « Ne raconte pas tout ça aux parents, ils s'effraieraient. Je te le dis seulement parce que c'est parfois soulageant de raconter ses malheurs! » (23 janvier 1931). On imagine l'étonnement de ses parents lorsque, après s'être si peu exprimé sur sa vie privée, il leur annonce, le 3 avril 1933, sa prochaine visite à Areuse, accompagné « d'une exquise jeune personne que vous ne connaissez pas encore », dont il n'a encore jamais été question jusque-là et qu'il compte épouser quelques mois plus tard. « Un mariage déconcertant » dira Georges de Rougemont, en 1946, lorsqu'il sera question de divorce<sup>26</sup>. A quelques semaines de là et un mois avant le mariage qui aura lieu en juillet, les parents Rougemont sont fixés sur la situation financière de leur future belle-fille : « Quant à la question de maman concernant ce que possède Simonne, il est bien simple d'y répondre. A peu près rien, c'est-à-dire un peu de literie, un minimum de meubles, une robe et demie, trois souliers, et un cœur d'or. Je suis de plus en plus complètement heureux de penser qu'elle va devenir ma femme et que c'est un vrai miracle de l'avoir rencontrée » (19 juin 1933).

*Actualités.* A la lecture des lettres des années 1930, pourtant généreuses en informations, on peut s'étonner que Rougemont ne fasse pas davantage allusion au contexte politique de l'époque et aux menaces qui planent sur l'Europe. On peut faire l'hypothèse que ses parents, son père surtout, étant parfaitement au courant des prises de position de Denis de Rougemont dans ses écrits, celui-ci n'eut pas besoin de développer ces sujets dans ses lettres. On peut supposer aussi que, lors des visites épisodiques à Areuse, les thèmes d'actualité étaient largement évoqués en famille. Quelques remarques significatives concernant les menaces de guerre apparaissent néanmoins dans les lettres du père comme dans celles du fils. « Les bruits de guerre deviennent d'ailleurs si insistants que l'on ne sait plus trop que projeter. Tous les hommes de vingt ans viennent de recevoir un complément d'ordre de mobilisation qui précise terriblement le danger. La haine contre l'Allemagne éclate dans

<sup>26</sup> Lettre de Georges de Rougemont au pasteur Pierre Maury (qui avait béni le mariage de Denis et Simonne de Rougemont en 1933), Areuse, 24 juillet 1946.

les journaux de tous bords. Faudra-t-il bientôt se réfugier dans un alpage à l'abri des gaz et des mitrailleuses ? » [23 janvier 1932]. Dans une lettre du 17 octobre 1932, Georges de Rougemont remarque qu'« on ne peut pourtant pas aller le cœur léger au-devant d'un nouveau conflit franco-allemand sans rien tenter pour le prévenir ». Tandis que Denis de Rougemont déclare : « Quant au sort du monde, il n'a jamais été plus menacé. On ne parle que de guerre. Il y a deux ans que ça dure, mais jamais avec une pareille insistance. Tout s'en ressent ici, on vit dans la méfiance générale, et l'incertitude des mois qui viennent. La seule chose rassurante, c'est que tout le monde s'attend à la guerre, et que cela pourrait bien l'éviter. Mais que de ténébreuses histoires partout » (24 mars 1933).

### *1933 à 1936, Ile de Ré, Anduze et Francfort*

N'ayant plus d'emploi fixe à Paris, Denis et son épouse quittent la capitale fin octobre 1933 pour s'établir sur l'Ile de Ré, dans la maison que la mère de Simonne leur prête pour y passer l'hiver. Selon son habitude, Rougemont écrit aussitôt à ses parents. Seules trois lettres témoignent de ce séjour par ailleurs largement commenté dans le chapitre « N'habitez pas les villes ! » du *Journal d'un intellectuel en chômage*. « Il nous reste quelque sous, de quoi tenir deux mois à Ré. Puis on avisera » [octobre 1933]. Après l'enthousiasme et la douceur relative des premiers mois, le froid hivernal aggravera encore l'incertitude quant à son avenir professionnel. Pourtant, sans se décourager, Rougemont écrit : « Je travaille ferme, mes bouquins avancent, et cela me suffit pour le moment » (21 janvier 1934). Il faut attendre la lettre du 27 juin 1934 pour découvrir que le séjour insulaire a perdu de son charme : « Je crois que nous n'avons pas écrit depuis un certain temps ; c'est qu'il ne se passe littéralement rien, et que nous nous embêtons cette fois sérieusement. » Cinq lettres, écrites entre l'été 1934 et l'automne 1935, apportent quelques compléments d'ordre privé au chapitre « Pauvre Province » du *Journal d'un intellectuel en chômage* qui retrace le séjour du couple à Anduze, dans le Gard, dans une maison mise à leur disposition. Toujours à la recherche d'emplois, les jeunes époux se rendent fréquemment à Paris mais sans succès jusqu'au moment où un poste de lecteur de français à l'Université de Francfort est proposé à Rougemont. Un poste qu'il doit notamment à un « Herr Doktor nazi qui dirige l'office allemand de Paris [et qui] connaît bien mes diverses activités et voudrait [illisible] nommer un représentant de la "jeune France". En outre, il a lu *Le Paysan du Danube* et beaucoup goûté tout ce qui concerne l'Allemagne. Contrecoup imprévu ! » [septembre ou octobre 1935]. Nous avons vu plus haut qu'en proie à de sérieuses difficultés financières, Rougemont avait écrit à ses parents que ce poste lui permettait



de « gagner la pitance de [s]a petite famille ». L'allusion à la « petite famille » concerne la future naissance de son premier enfant. En août, de Paris, il écrit : « Simonne va toujours bien, et le tout petit fait sa petite jaunisse, et pleure un peu. Qu'il est beau !! » [début août 1935].

Datée du 15 octobre 1935, une lettre écrite de Francfort rassure les parents quant à l'installation du couple et aux commodités qu'offrent la ville allemande et son université. C'est le seul témoignage de ce séjour auquel on doit le *Journal d'Allemagne*<sup>27</sup>.

#### *1940 à 1947, New York, Buenos Aires et Princeton*

La correspondance ne reprend qu'en 1940 alors que Denis de Rougemont est envoyé aux Etats-Unis pour une « mission de conférences » que les autorités fédérales lui ont confiée pour une durée de quatre mois, « un voyage "culturel" qui allait se transformer en un véritable exil »<sup>28</sup>. Un corpus de 26 lettres témoigne de cette période mais ne projette qu'un très faible éclairage sur sept années d'absence. Une seule lettre de Rougemont à ses parents a été conservée dans laquelle il se plaint du retard que prend le courrier et dit avoir la nostalgie de l'Europe (New York, 27 juin 1941). Les lettres des parents comblent, mais de façon fragmentaire, l'absence d'informations. Chacun, selon sa « mission », s'efforce de lui donner des nouvelles de Suisse. Georges de Rougemont surtout le tient au courant des affaires qu'il ne cesse de régler. Se sentant obligé de justifier l'absence de Rougemont en pleine période de guerre, le pasteur écrit : « j'explique à ceux qui en parlent, les raisons que tu avais de t'en aller, et les motifs du prolongement de ton séjour là-bas. Quelques-uns ici sont encore à penser que l'on ne peut servir la Suisse que sous l'uniforme ! » (2 septembre 1941). Les parents sont informés des succès rencontrés par leur fils à Buenos Aires<sup>29</sup>, qu'il évoque aussi dans une lettre à sa sœur : « Dès le bateau, j'ai été fêté, choyé, traité en grand homme. Reçu ici comme une célébrité, avec tout ce que ça représente de divers cocktails, interviews, potins, réceptions officielles, banquets à discours, visites, cadeaux, etc. J'en suis encore tout étonné, j'ai tant de peine à me persuader que je suis très connu, qu'on m'a lu partout, qu'on attend beaucoup de moi », etc., je suis resté un gamin dans le fond » (6 juin 1941).

Ces succès font dire à Georges de Rougemont : « Je te félicite des succès remportés dans tous les milieux, et dans tous les domaines. Je souhaite que les journaux d'ici en donnent quelques échos et précisent que tu as besogné

<sup>27</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Journal d'Allemagne*, Paris, 1938.

<sup>28</sup> Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont...*, p. 663.

<sup>29</sup> Invité par son amie l'éditrice argentine Victoria Ocampo, Denis de Rougemont séjourne à Buenos Aires de juillet à novembre 1941. Cf. Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont...*, pp. 715-727.

là-bas en relation avec le Secrétariat des Suisses de l'étranger, et avec "Pro Helvetia"» (23 novembre 1941). De son côté, Alice de Rougemont, ne cachant pas son admiration lui dit : «Quelle réception tu as reçue, c'est digne des *Mille et une Nuits*, et avec cela fatigant, et ton voyage de retour doit être un repos. Mais quel encouragement d'être reçu ainsi» (6 octobre 1941). S'il parle parfois de l'Amérique à sa sœur : «Drôle de vie [...] pas gaie tous les jours. Mais passionnante à bien des égards. New York est actuellement le centre du monde, pauvre Paris. Et c'est là qu'on peut apprendre l'horrible vie moderne. (Je deviens réactionnaire ici.)» (14 mai 1942), Rougemont fait surtout part de ses déboires conjugaux en la priant de rester discrète : «Tout ce que je te dis là, par allusions sans doute — ce serait trop long — doit rester entre nous. N'en dis rien aux parents et amis. Si les choses s'arrangent, mieux vaut que rien se sache, et si je divorce, il sera temps de le dire» (26 juin 1944). Restés longtemps sans nouvelles, les parents s'en plaignent : «Un an et demi sans nouvelles de vous, c'est long. Sans doute ne vous représentez-vous pas ce que ce silence représente pour les vieux parents que nous sommes!» (17 avril 1944). Les parents Rougemont seront informés des projets de divorce en 1945 seulement. Effondré, Georges de Rougemont parlera de «catastrophe», espérant qu'un «miracle» permette à son fils de sauver son couple (25 mai 1945). Avant de s'envoler pour l'Europe, Rougemont écrit une dernière fois à sa sœur en lui faisant part de ses craintes face à un retour définitif : «Comme d'habitude, je m'en vais au moment où le plein succès venait, pour recommencer je ne sais quoi... Einstein lui-même m'a téléphoné l'autre jour, et j'ai été le voir pendant 2 heures, il avait lu deux fois mon livre sur la Bombe<sup>30</sup>. Enfin, *alea jacta*. Volons» (Princeton, 24 juin 1947).

### 1947 à 1953, Ferney

Dès 1947, on retrouve Denis de Rougemont à Ferney, en famille d'abord puis seul après son divorce. Dix-sept lettres à sa mère, devenue veuve en 1947, sont représentatives de ces années. Rougemont y donne presque toujours des nouvelles des enfants, de leurs réussites ou de leurs déboires scolaires. Toutefois, l'essentiel de cette correspondance concerne ses activités professionnelles et ses projets «européens». On imagine sans peine la fierté de sa mère lorsqu'il s'empresse de lui écrire pour parler du Congrès de La Haye, auquel il participa activement, et de la lecture finale qu'il a faite après le discours de Churchill. «C'était plutôt émouvant pour moi, comme tu peux l'imaginer» (14 mai 1948). Il en aura été certainement de même lorsqu'elle apprend que la situation financière de son fils «est prospère, maintenant que

<sup>30</sup> Il s'agit des *Lettres sur la bombe atomique*, publiées en 1946 chez Brentano's et Gallimard.

mes grosses dépenses de divorce, meubles, chauffage, sont liquidées. Je me sens tout étonné d'aboutir à cet équilibre général, après tant d'années d'incertitudes et de bouleversements» (23 mai 1951). Dans une longue lettre du 23 août 1951, Rougemont écrit : «J'ai rencontré une jeune femme qui m'a fait penser que le monde n'était pas aussi invivable que je le croyais.» Il songe à se remarier rapidement. Il sait que déjà «on jase» et pense que sa mère éprouvera des «sentiments mélangés». On ne connaît pas la réponse d'Alice de Rougemont mais un message de Rougemont du 7 septembre prouve qu'elle lui a aussitôt écrit. Dans la dernière lettre de cette époque en notre possession, on y découvre un homme serein qui parle de sa vie «toujours européenne», de la visite personnelle à Ferney de Robert Schuman, de la confiance qu'il a dans l'avenir de sa fille Martine, des soucis que lui donne la scolarité de Nicolas, et qui conclut en disant : «Nous sommes très heureux, le travail marche, que demander de plus?» (5 mars [1953]).

Entre 1953 et 1973 seules les lettres d'Alice de Rougemont à son fils ont été conservées. Fidèle à sa «mission», elle lui donne des nouvelles des uns et des autres, de ses déplacements, des visites à la parenté. Avant tout, elle lui parle des articles que la presse lui consacre et de ses discours qu'elle ne manque jamais d'écouter à la radio, et cela jusque dans sa dernière lettre du 27 septembre 1973.

## Conclusion

S'agissant de Denis de Rougemont dont la vie et l'œuvre sont si largement connues, on se trouve dans une situation particulière. Porte-t-on le même regard sur la correspondance familiale d'un personnage célèbre que sur celle d'un homme ordinaire? Que peut révéler cette correspondance qui ne soit pas déjà connu ou qui n'ait été dit par ses biographes et dans ses œuvres? Quel enseignement tirer de la «vie ordinaire» d'un «grand homme»?

A qui, mieux qu'à ses parents, Rougemont pouvait-il faire part de préoccupations matérielles, de soucis «alimentaires», de frustrations, de colères ou de joies «simples», surtout pendant ses années de formation? Avec qui partager certains secrets sinon avec une grande sœur complice et confidente discrète? N'est-ce pas aussi avec les battements de leur cœur de simples parents que Georges et Alice de Rougemont répondaient à leur fils?

Dans l'immensité du Fonds Denis de Rougemont, les échanges épistolaires que nous avons eu le plaisir d'étudier n'occupent qu'une place infime. Pourtant, ils nous auront permis de feuilleter une sorte d'album de photographies dans lequel, malgré l'absence de nombreux clichés, nous avons découvert, dès les premières pages, un jeune homme ambitieux, audacieux

et très tôt sûr de sa vocation d'écrivain, puis remarqué un fringant universitaire fumant la pipe avec délice au cours d'une réception viennoise. Plus loin encore, le portrait d'un écrivain prometteur, avec ce commentaire: « Il y avait là Claudel et Valéry, un tas d'écrivains et de comtesses » (28 mai [1930]). Quelques pages plus loin encore, un jeune marié en jaquette, portant les pantalons de son père, retouchés pour la circonstance (!) et un père tout neuf, émerveillé au-dessus d'un berceau. Avant de refermer l'album, nous nous sommes attardée quelque temps sur une image célèbre, mise en valeur par cette remarque: « Vous pouvez me voir aux Actualités du cinéma, derrière Churchill, sur la tribune d'honneur (3<sup>e</sup> rang, entre les épaules de Churchill et la Princesse Juliana, lors de l'inauguration) » (14 mai 1948). Enfin, les dernières photographies montraient, installée dans la chambre d'un home pour personnes âgées, une vieille dame dans un fauteuil, l'oreille collée à la radio, écoutant un discours de son fils.

Malgré son aspect fragmentaire, cette correspondance familiale mériterait une étude plus approfondie que le rapide survol que nous venons de lui consacrer. Faut de place, il n'était pas possible de nous attarder sur des éléments qui, souvent, enrichissent les « bonnes lettres » de Denis de Rougemont, leur ajoutant de la couleur et de la chair. Enfin, nous laissons aux auteurs de l'ouvrage *Ces bonnes lettres* le soin de conclure: « *Le destin des correspondances a ceci de mystérieux qu'en se situant dans l'instant présent et dans l'éphémère, en désignant nommément le ou les lecteurs privilégiés, avec un peu de chance, elles réussissent, comme la bouteille à la mer, à traverser le temps et à toucher de nouveaux rivages.* »<sup>31</sup>

Jacqueline ROSSIER

Adresse de l'auteure: Centre du Village 4, 2058 Le Pâquier, jacqueline.rossier@me.com

<sup>31</sup> Cécile DAUPHIN et al., *Ces bonnes lettres...*, p. 191.

## LA NAISSANCE DU PENSEUR DE LA « PERSONNE » Regard d'un théologien\*

Fils de pasteur. C'est, comme Denis de Rougemont<sup>1</sup>, ce que je suis<sup>2</sup>. Longtemps avant de les comprendre, les empreintes parentales sont déjà reçues. Né à Couvet le 8 septembre 1906. Une année avant sa mort en 1985, je me suis installé avec ma famille dans une autre cure du même Val-de-Travers, et il m'arrive assez souvent de passer devant l'ancien presbytère au grand carrefour de Couvet; j'y lis et relis la plaque commémorative.



Fig. 1. Plaque commémorative, Couvet (Photo, Eva Inderwildi)

Je propose ici de me pencher sur la naissance de l'« *humaniste européen* », en analysant les empreintes de l'humanisme chrétien dans les premiers textes du jeune penseur. L'approche se veut herméneutique – pour l'exprimer avec les mots de Martin Heidegger: se mouvoir entre « la *pré-structure* existentielle du Dasein lui-même » et « l'explication »<sup>3</sup>. Quant à la naissance de l'écrivain, je la laisse à mon ami Jonathan Wenger.

\* N.d.l.R. : Il était impossible d'intégrer, dans ce recueil, l'entier de la contribution de Martin Rose, qui a bien voulu se pencher à notre demande sur la réception de la pensée protestante dans l'œuvre de Denis de Rougemont. Il l'a fait avec tant d'enthousiasme et de minutie que ses résultats en sont devenus trop importants pour les dimensions de notre publication. Nous lui sommes très reconnaissants d'avoir agréé d'importantes coupures ne conservant que les aspects les plus novateurs de son enquête. La version complète peut être obtenue auprès de l'auteur: martin.rose@unine.ch. Elle peut également être consultée à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

<sup>1</sup> Cf. Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont. Une biographie intellectuelle*, vol. 1: *De la révolte à l'engagement. L'intellectuel responsable*, Genève, 1996, p. 64. Cette biographie m'a été une extraordinaire porte d'entrée pour mes recherches sur Denis de Rougemont, mais ensuite, généralement, j'ai pu nuancer mon « regard de théologien » par la consultation des textes écrits par l'écrivain lui-même ou par d'autres.

<sup>2</sup> Cf. Martin ROSE, *Une herméneutique de l'Ancien Testament. Comprendre – se comprendre – faire comprendre*, Genève, 2003, p. 261.

<sup>3</sup> *Être et temps*, Paris, 1986, p. 199; traduction de *Sein und Zeit* (1927), Tübingen, <sup>17</sup>1993, p. 153. Pour mieux situer mon approche de compréhension et d'interprétation, cf. *Une herméneutique...*, pp. 11-16.

## Le presbytère au carrefour

Simple croisement de quatre voies, maintenant transformé, d'ailleurs, en rond-point. Modeste circulation à l'époque, c'est dans ce presbytère que s'est installé, en janvier 1906, Georges, le père, avec sa femme Alice et avec leurs deux enfants, Henry (\*1902) et Antoinette (\*1903). C'est là que, huit mois plus tard, Denis vit le jour « à la lueur d'une lampe à pétrole »<sup>4</sup>.

Carrefour, quatre chemins. Un vers l'Est, à Neuchâtel et encore plus loin au *Paysan du Danube*<sup>5</sup>; un vers l'Ouest, à Boveresse et Saint-Sulpice, ensuite à Paris et au « chômage intellectuel »<sup>6</sup>; un vers le Nord, à La Brévine et plus loin à la Johann Wolfgang Goethe-Universität<sup>7</sup>; enfin, un vers le Sud, la Grand-Rue de Couvet, passant devant l'Aigle noire (l'actuel Hôtel de l'Aigle) et devant le temple, conduisant à Môtiers, Fleurier, Sainte-Croix et à Genève, au cimetière des Rois, où il repose.

Un presbytère, certes, mais il faut encore préciser ce terreau très particulier. Car il y eut, en 1873, dans l'Eglise réformée du canton de Neuchâtel, la division entre les « Nationaux » et les « Indépendants » : à Couvet, à quelques dizaines de mètres du temple, on a construit, en 1876, la chapelle de « l'Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat » (l'actuelle « Chapelle des concerts ») et, en 1890, on a pu acquérir une maison de 1768 pour en faire le presbytère.

Georges de Rougemont était pasteur des « Indés », comme d'ailleurs déjà son père Henri-Philippe (1839-1900) : de grandes personnalités qui avaient pris une certaine distance critique à l'égard de l'église traditionnelle, habituelle, « nationale », pour s'engager dans une foi chrétienne plus marquée par une détermination et par une liberté « indépendantiste »<sup>8</sup>.

Indépendance! – garantie et limitée par les seuls « absolus de Dieu », écrivait Georges de Rougemont en 1940<sup>9</sup>. Depuis ses études, il était profondément marqué par la pensée théologique d'Alexandre Vinet (1797-1847), un des plus influents penseurs du XIX<sup>e</sup> siècle, dont l'influence se retrouve chez les Rougemont.

En 1826, inspiré par une piété proche du Réveil, au nom de la « liberté de la conscience », Vinet publie une diatribe contre la loi du 20 mai 1824 par laquelle le gouvernement vaudois interdisait toutes les réunions religieuses

<sup>4</sup> « Quelques-unes des choses curieuses qui me sont arrivées », dans: *Gymnase cantonal de Neuchâtel, 1873-1973*, Neuchâtel, 1974, p. 248.

<sup>5</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Le Paysan du Danube*, Lausanne, etc., 1932.

<sup>6</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Journal d'un intellectuel en chômage*, Paris, 1937.

<sup>7</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Journal d'Allemagne*, Paris, 1938.

<sup>8</sup> Je pars de l'idée que l'attitude vivement anti-étatique se manifestant dans le premier ouvrage de son fils Denis (*Les Méfaits de l'instruction publique*, 1929; cf. ci-dessous) s'explique le mieux par son enracinement dans un milieu aristocratique et libéral (« indépendantiste »).

<sup>9</sup> *Georges de Rougemont, pasteur. Textes et témoignages*, Neuchâtel, 1948, p. 12.



hors de l'église officielle, en particulier celles des « Mômiers » diffamés<sup>10</sup>. Cette loi fut, certes, abrogée le 18 janvier 1834, mais le gouvernement cantonal tenait toujours à superviser l'Eglise. Vinet a fermement critiqué cette volonté dans deux autres écrits. En 1837, nommé professeur de théologie pratique à l'Académie de Lausanne, il s'engage encore plus vivement sur les plans politique et ecclésiastique de son canton. En 1840, il quitte l'église officielle et devient le principal instigateur de la création de l'« Eglise libre du Canton de Vaud » (1845). Sa position en tant que professeur de théologie à l'Académie en devenait intenable, mais le gouvernement lui confia tout de même un professorat en littérature qu'il a assumé jusqu'à sa mort prématurée en 1847. Ses écrits ont exercé une énorme influence sur les débats théologiques et ecclésiastiques, ils ont également inspiré l'Eglise libre de Genève (1849) ainsi que l'« Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat » (1873) ; même en France, ils étaient largement diffusés, créant régulièrement de vives controverses. Durant toute la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, le protestantisme francophone s'exposait toujours et encore aux pensées d'Alexandre Vinet pour mieux profiler, qu'il s'en réclame ou qu'il s'en distancie, son identité théologique.

Le ministère pastoral de Georges de Rougemont était certes marqué par ces valeurs d'indépendance et d'individualisme, mais il a également porté la marque d'un très fort engagement social. Dans le village de Couvet, très industrialisé à l'époque, il a servi de médiateur dans les conflits sociaux, à « jeter des ponts », comme il le disait, « entre bourgeois et prolétaires, entre patrons et ouvriers », entre « le comité du parti socialiste » et les « directeurs d'une fabrique de Couvet »<sup>11</sup>.

Un deuxième engagement social est également remarquable : en 1908, il devint membre de la Croix-Bleue, dans l'année même de la votation sur l'initiative populaire « Interdiction de l'absinthe » (5 juillet 1908). Actif d'abord dans sa section locale, il a ensuite pris des responsabilités toujours plus importantes au niveau des comités cantonal, romand et finalement suisse. Notons que son fils Denis était membre de l'« Espoir », section cadette de la Croix-Bleue.

Voilà, en quelques traits, l'esquisse du monde du presbytère à Couvet qui, me semble-t-il, a profondément marqué le jeune Denis. En mars 1948, quelques mois après la mort de son père, sa *Suite neuchâteloise* est imprimée, avec notamment ces réflexions sur la patrie, la « terre du père » : « mon père incarnait à mes yeux [...] l'idée du serviteur de la Cité », un service qui « le conduisit [...] vers la liberté de l'esprit », une vie d'homme qui commanda « mon absolu respect »<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> Alexandre VINET, *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*, Paris, 1826.

<sup>11</sup> André JUNOD, *Georges de Rougemont, pasteur...*, pp. 46-47.

<sup>12</sup> *Suite neuchâteloise*, 1948, pp. 42, 44 et 46.

### « Protestant: qui proteste! »

La « liberté de l'esprit » était profondément et consciemment enracinée dans l'héritage du protestantisme. Le jeune Denis a certainement inhalé cet oxygène de liberté. Pour son père, cette liberté de protestant n'était pas seulement une affaire de conviction intérieure, mais aussi de participation dans la cité. Ainsi en va-t-il de son engagement dans l'association romande « Les Amis de la pensée protestante », fondée en 1923, qui se donne pour but de « rendre le protestantisme plus rayonnant » dans les « milieux intellectuels ». Parmi les activités de cette association, il faut tout particulièrement mentionner les cycles de conférences publiques qu'elle organisait et auxquelles Denis assistait.

Les convictions de son père s'expriment particulièrement clairement dans la conférence « Protestant! Pourquoi? », donnée au soir du Dimanche de la Réformation, le 2 novembre 1930. Protester (du latin *pro-testare*)<sup>13</sup> – et le pasteur réformé de souligner : « le protestant n'est pas tant celui qui s'élève contre... que celui qui témoigne en faveur de la vérité de l'enseignement de l'Évangile »<sup>14</sup>. D'accord. Mais ses paroles attestent tout de même d'un fort caractère, engagé *contre* les « sirènes » de la papauté romaine et les vérités « casuistiques » du « Jésuitisme »<sup>15</sup>.

Je suis peu surpris qu'une verve comparable se manifeste, chez Denis, dans son tout premier écrit de jeunesse. C'est le cas dès son premier article, réagissant à un ouvrage lu avec passion : *Le Paradis à l'ombre des épées* d'Henry de Montherlant. Il en rédige très vite un compte rendu, qui sera accepté pour publication : « M. de Montherlant, le sport et les Jésuites »<sup>16</sup>.

Certes, cette première publication de Rougemont était impulsée comme un compte rendu sur un ouvrage, mais elle est plus : un essai sur un *homme* et sur son *œuvre*, face auquel il se situe – et se situe dans la tradition reçue. Ainsi, un reproche parcourt son article : le « jésuitisme » qu'il attribue au romancier. Aussi contestable que cela soit, Rougemont s'obstine à lui attribuer une « morale jésuite » dont la marque serait à « restreindre la liberté et l'initiative individuelles ». Il me semble que, pour Denis de même que pour

<sup>13</sup> La citation reprise pour le titre de notre paragraphe se trouve dans : *Georges de Rougemont, pasteur...*, p. 64.

<sup>14</sup> *Georges de Rougemont, pasteur...*, p. 64. Il me semble significatif que quelques mois plus tard (en février et avril 1931), son fils Denis, dans sa chronique « Le protestantisme jugé », insiste sur le « témoignage » : *Foi et Vie* n° 24 (1<sup>er</sup> février 1931), p. 96 : « le protestantisme n'est pas le fait d'un esprit qui proteste, mais bien d'une foi qui atteste » ; *Foi et Vie* n° 26 (1<sup>er</sup> avril 1931), p. 290 : « encore une fois, protestantisme signifie témoignage et non protestation. »

<sup>15</sup> *Georges de Rougemont, pasteur...*, respectivement, p. 76 et pp. 84-87.

<sup>16</sup> *La Semaine littéraire* n° 1571, 9 février 1924, pp. 63-65. Pour plus de détails sur les rapports avec Henry de Montherlant, voir dans ce volume l'article de Jonathan Wenger.



son père Georges, « jésuitisme » n'est guère plus qu'un terme presque injurieux pour parler d'un catholicisme romain<sup>17</sup>.

À l'automne de cette même année, le gymnasien devenait étudiant à la Faculté des lettres et membre de la Société de Belles-Lettres. Il y prit la fonction de secrétaire du Comité central, et donna à la *Revue* de nombreux textes de sa plume. En outre, il faut évoquer sa collaboration à la *Bibliothèque universelle et Revue de Genève*, qui l'avait recruté sur la base de son article consacré à Montherlant : il y donne son premier essai d'envergure « Adieu, beau désordre... (Notes sur la jeune littérature et la morale) »<sup>18</sup>.

Titre et sous-titre affichent immédiatement l'intention de l'auteur : interroger les textes de « nos penseurs, [de] nos écrivains » à la lumière de leur « sens social »<sup>19</sup>. Il en appelle à « l'action sociale des écrivains », à l'« incarnation » de la « Pensée » dans l'« Action »<sup>20</sup>. Cette approche exige – selon le jeune critique – deux prédispositions : une nouvelle « connaissance intégrale et culture de soi » ainsi que des « visions nouvelles », une « foi nouvelle », l'homme devant rester orienté sur « un absolu »<sup>21</sup>. Le jeune essayiste termine son texte par une longue citation d'Alexandre Vinet : elle apporte une forte note de tradition protestante, appelant à nous mettre « tout d'abord en présence, non de nous-mêmes, mais de Dieu »<sup>22</sup>.

Sa réflexion soigneuse – critique, mais pas hostile – sur cette tradition se manifeste également dans plusieurs articles de journaux : l'étudiant chronique les conférences organisées par les « Amis de la pensée protestante », il commente avec une respectueuse distance la communication de René Guisan<sup>23</sup>, ami de longue date de son père, professeur à la faculté libre de Lausanne et découvreur romand de Karl Barth et de sa « théologie dialectique ». Le conférencier, à en juger d'après son chroniqueur, a émis quelques

<sup>17</sup> Cf. aussi dans son texte *Les Méfaits de l'instruction publique* de 1929, p. 13 : « la marque indélébile de l'éducation jésuite », p. 49 : « la discipline jésuite et le drill militaire ».

<sup>18</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Adieu, beau désordre », *Bibliothèque universelle et Revue de Genève*, mars 1926, pp. 311-319.

<sup>19</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Adieu, beau désordre »..., p. 312.

<sup>20</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Adieu, beau désordre »..., respectivement, p. 312, note 1 ; p. 313 (cf. p. 317).

<sup>21</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Adieu, beau désordre »..., respectivement, p. 313, 318 et 319.

<sup>22</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Adieu, beau désordre »..., p. 319. Notons que c'est donc avec le mot « Dieu » que se termine cet essai littéraire et social et que Rougemont avait déjà souligné cette formulation d'Alexandre Vinet en 1925, quand il avait rédigé un compte rendu d'Ernest Seillière, *Christianisme et romantisme. Alexandre Vinet, historien de la pensée française*, dans *Bibliothèque universelle et Revue de Genève* 1925, pp. 1797-1798.

<sup>23</sup> Cf. Denis DE ROUGEMONT, « Conférence Guisan », *La Suisse libérale* n° 26 (2 février 1926), p. 2. Mentionnons aussi un autre article : « Troisième conférence des Amis de la pensée protestante : La Révocation de l'édit de Nantes », *Feuille d'Avis de Neuchâtel* n° 39 (16 février 1927), p. 8 (ces deux titres sont absents de la bibliographie établie par Bruno Ackermann).

réserve à l'égard d'« un brillant appareil dialectique », mais le jeune étudiant retient surtout son développement sur la « vocation » et la « foi agissante ».

Quelques semaines plus tard, à l'occasion des Conférences de l'Association chrétienne d'étudiants (22-25 mars 1926 à Aubonne)<sup>24</sup>, il a probablement rencontré pour la première fois Pierre Maury, secrétaire de la Fédération française des Associations chrétiennes d'étudiants, depuis quelques mois pasteur à Ferney-Voltaire. A partir de 1928, Pierre Maury assumait également la fonction de secrétaire de rédaction de la revue *Foi et Vie*, et c'est probablement par lui que Rougemont a pu y publier son article « Le péril Ford »<sup>25</sup>. Texte important, qui dépasse le simple compte rendu de l'autobiographie d'Henry Ford, cet essai vif et polémique dénonce le « messianisme matérialiste », le « messianisme de la machine » et la philosophie de « la consommation ». Ce qu'il voit en « péril » sont les fondements mêmes de l'« Europe chrétienne » avec ses traditions de la « Liberté » et de « l'Esprit ». Et sa conclusion sur les options de notre survie, prise en tenaille entre le progrès matériel et scientifique et la mort de l'esprit qui s'y risque, c'est d'oser penser le problème : et de conclure « le reste, je pense que c'est une question de foi »<sup>26</sup>. Là encore, le religieux se politise.

En mars 1929, le « jeune homme en colère » publie son premier ouvrage *Les Méfaits de l'instruction publique*<sup>27</sup>. Outre la dénonciation enflammée du rôle stérilisant et uniformisant de l'école d'Etat, Rougemont relève la présence légalement facultative de la religion dans l'éducation comme une lacune importante : « Le pasteur sème dans un terrain que l'instituteur a méthodiquement desséché »<sup>28</sup>.

Cette formation de prime jeunesse nous confirme une vérité d'évidence : le jeune homme s'exprime dans une tradition héritée, avec vigueur et précocité. Protester et témoigner !

<sup>24</sup> Cf. Denis DE ROUGEMONT, « Conférences d'Aubonne », *La Suisse libérale* n° 78 (7 avril 1926), p. 2 ; « L'Atmosphère d'Aubonne », *Lux et Vita*, mai 1926, pp. 44-45 (ces deux titres sont également absents de la bibliographie de Bruno Ackermann).

<sup>25</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Le péril Ford », *Foi et Vie* n° 4, cahier A (16 février 1928), pp. 189-202.

<sup>26</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Le péril Ford »..., p. 202.

<sup>27</sup> Selon les termes qu'il emploie pour se décrire lui-même, dans sa postface à la réédition de 1972, p. 69.

<sup>28</sup> *Les Méfaits...*, p. 39. Dans les éditions ultérieures, « le pasteur » est remplacé par « elle », se référant à « l'instruction religieuse » (1972 : p. 49 ; 1984 : p. 148). Ajoutons, par exemple, cette autre assertion : « ces méthodes [pour retrouver l'accord avec l'ordre naturel] ne prendraient tout leur sens et toute leur efficacité que dans un système religieux. Pour quiconque a une foi et la conscience de cette foi, il n'est d'enseignement véritable que religieux » (*Les Méfaits...*, p. 51).

### « Je sers » : un service mutuel

23 ans. Achèvement des études universitaires. Alors, comment gagner son pain ? En montant à Paris, où « se passe “la vraie vie” pour un écrivain »<sup>29</sup>. Or une occasion se présente : Paris appelle lui-même.

« On m’offrait un job de directeur littéraire d’une maison d’éditions protestantes en formation. La décision pouvait être prise dès le lendemain, mais serais-je candidat ? Il fallait une réponse immédiate... Trois mois plus tard je commençais mon métier d’éditeur, à Clamart, et j’entrais dans la vie littéraire de Paris. »<sup>30</sup>

Les éditions « Je sers » se situaient dans la banlieue parisienne. Le jeune Neuchâtelois, embauché dès lors dans une entreprise clé du protestantisme français, s’est investi pleinement, et les catalogues des Editions « Je sers » s’étoffaient copieusement d’une année à l’autre. On doit supposer que Rougemont avait fourni un « service » irréprochable !

Cet atterrissage à Paris lui a permis la découverte de mondes jusqu’alors inconnus : un protestantisme assez différent de celui du presbytère paternel, un catholicisme qui ne pouvait plus être simplement taxé de « jésuitisme », un dialogue œcuménique pratiquement absent encore en terre neuchâteloise, des courants théologiques d’avant-garde largement ignorés encore dans les Eglises réformées de Neuchâtel. Le protestantisme français était aussi engagé dans le dialogue avec les philosophes, athées et agnostiques, et il s’ouvrait là pour Rougemont de nouvelles perspectives sur une pensée « humaniste ».

Dès les premiers temps de son engagement à Paris, il découvre la « théologie de la crise »<sup>31</sup>, communément appelée aussi « théologie

<sup>29</sup> « Quelques-unes des choses... », p. 245.

<sup>30</sup> « Quelques-unes des choses... », p. 245. Les détails de ce petit récit autobiographique sont certainement authentiques, mais la datation (« octobre 1930 ») pose problème. Très probablement, il faut la corriger en « octobre 1929 », étant donné que Rougemont a pris son poste à Paris « trois mois plus tard », en janvier 1930 ; cf. Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont*, vol. 1, p. 163.

<sup>31</sup> Quand on parle de la « théologie de la crise », on associe essentiellement à ce mot la « crise » étatique, culturelle et ecclésiastique suivant la Première Guerre mondiale. Du point de vue théologique, on pense tout d’abord, en se référant au sens étymologique du mot « crise », au fait d’être soumis au « jugement » de Dieu ; cf., par ex., Karl BARTH, « Le Chrétien dans la société » (1919), dans *Parole de Dieu et parole humaine*, Paris, 1933, pp. 61, 64, 78 et 82. Citons aussi les termes avec lesquels Rougemont reprend ces impulsions théologiques : « Nous disons “la critique” au sens le plus littéral de ce mot : l’accusation qui met en état de crise l’ensemble de ces affirmations et de ces négations, cette éthique et cette actualité, ce refus de toutes les synthèses et ce principe de synthèse qu’il contient. [...] Accusation qui consiste simplement à rapporter tous ces problèmes à la réalité de Dieu telle qu’elle nous apparaît » (« Dialectique des fins dernières », *Hic et Nunc* n° 3-4, juillet 1933, pp. 97-98).

dialectique », initiée surtout par Karl Barth<sup>32</sup> et diffusée dans le protestantisme francophone par Pierre Maury dès 1925. En décembre 1928, alors en qualité de secrétaire de la revue *Foi et Vie*, il a pris contact avec Karl Barth afin de publier dans un cahier de la revue « la traduction de quelques textes de votre œuvre »<sup>33</sup>. Par là, il avait pensé à quelques « extraits » significatifs, mais leurs traductions ont été « très mal faites par ceux à qui je les avais confiées »<sup>34</sup>. Avec l'appui financier du comte Hubert de Monbrison, Pierre Maury a fondé, en 1929, la maison d'éditions « Je sers » : outre qu'elle imprimait *Foi et Vie*, elle projetait de publier la traduction des ouvrages de Karl Barth. C'est peut-être aussi dans cette perspective que Rougemont a été engagé par les éditions « Je sers », sa très bonne maîtrise des deux langues devant permettre de faire avancer ce projet.

Cette vie intellectuelle de l'an 1930, agitée et bouillonnante, eut un impact fort et durable sur le jeune homme. Mais il me semble que, soit poussé par les attentes de Pierre Maury, soit incité par ses propres interrogations sur la foi chrétienne, Rougemont s'est investi remarquablement pour mieux comprendre les enjeux théologiques de la pensée barthienne. Il y a réussi de manière vraiment solide et convaincante : en été 1932, probablement lors d'un Camp de Vaumarcus (Union chrétienne de Jeunes Gens), il fait une impression notable sur René Guisan :

« Les conversations avec ton fils m'ont fait une impression émouvante. La passion théologique qui l'anime, cette entrée de plain-pied dans la pensée d'hommes que la majorité de notre monde pastoral ignore encore ou méconnaît, le zèle intérieur et la conviction qu'il met à parler et à s'occuper de ces choses... tout cela laisse une impression extraordinaire. »<sup>35</sup>

<sup>32</sup> Pasteur à Safenwil en Argovie (1911-1921), il a publié en 1919 son *Römerbrief* qui a suscité un énorme intérêt dans les milieux ecclésiastiques et universitaires du monde germanophone. Sans doctorat ni habilitation, il est appelé en 1921 par l'Université de Göttingen afin d'y occuper une chaire de théologie réformée créée à son intention, avant d'enseigner à Münster et à Bonn. Licencié pour son refus de prêter serment au Führer, il rentre en Suisse pour devenir professeur à l'Université de Bâle (1935-1962).

<sup>33</sup> Lettre du 4 décembre 1928 ; cf. Bernard REYMOND, *Karl Barth – Pierre Maury, Nous qui pouvons encore parler... Correspondance 1928-1956*, Lausanne, 1985, p. 19.

<sup>34</sup> Bernard REYMOND, *Karl Barth...*, p. 25 : lettre du 16 avril 1929.

<sup>35</sup> Pierre BOVET (éd.), *René Guisan par ses lettres*, vol. 2, Lausanne, 1940, p. 427 (lettre adressée à Georges de Rougemont, 23 août 1932).

Avec quatre jeunes intellectuels protestants<sup>36</sup>, il fonde une revue<sup>37</sup> qui se réclame ouvertement de cette « paternité » barthienne<sup>38</sup>. Son titre, *Hic et Nunc*, reprend et souligne l'importance de l'action présente, comme le faisait le titre de la revue de la jeune théologie dialectique *Zwischen den Zeiten* (1922-1933) :

Ils unissaient leurs efforts et attaques, leurs compétences et économies pour créer un porte-voix d'« obéissance révolutionnaire » et d'« espérance »<sup>39</sup>. Les rédacteurs se répartissaient les domaines d'étude : il incombait à Denis de Rougemont de s'occuper de celui de la politique. Cette orientation est parfaitement confirmée par sa contribution dans le premier numéro de *Hic et Nunc* (novembre 1932) : « Principe d'une politique du pessimisme actif »<sup>40</sup>. Je suis d'avis que ce petit texte reflète, de la façon la

plus authentique, la pensée du jeune intellectuel à ce moment : de sa propre tribune, il n'est alors bridé par aucune attente ou politique éditoriale et peut exposer – *hic et nunc* – sa foi chrétienne. Inspiré par des conceptions

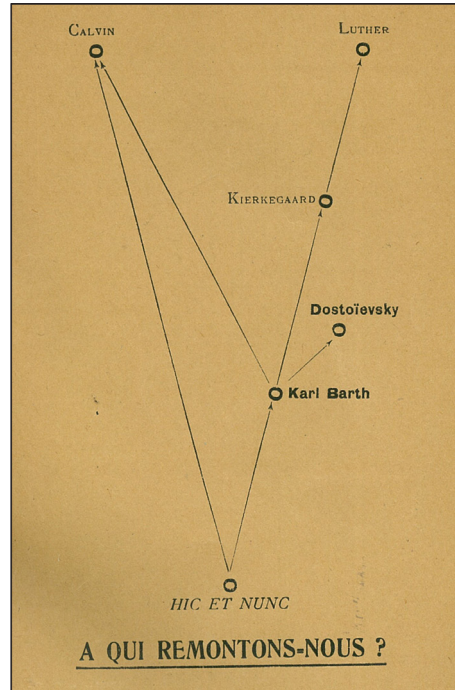


Fig. 2. Généalogie de *Hic et Nunc*, parue dans le premier numéro de cette revue en 1932

<sup>36</sup> Henry Corbin (1903-1978), Roger Jézéquel [Breuil] (1898-1948), Roland de Pury (1907-1979) et Albert-Marie Schmidt (1901-1966).

<sup>37</sup> Roland DE PURY, « Autour de "Hic et Nunc" 1930-1936 », dans André RESZLER et Henri SCHWAMM (éds), *Denis de Rougemont. L'écrivain, l'europpéen. Études et témoignages publiés pour le soixante-dixième anniversaire de Denis de Rougemont*, Neuchâtel, 1976, pp. 73-81 : « Denis était de bout en bout le meneur de jeu [...]. Il fut vraiment à lui seul le fondateur, le directeur, l'administrateur, et le principal rédacteur de la revue » (pp. 74-75).

<sup>38</sup> Dans l'éditorial du premier numéro, on se réfère à Karl Barth comme à « l'un des prophètes de ce temps » (*Hic et Nunc* n° 1 [novembre 1932], p. 2). A cet endroit, le nom de Karl Barth n'est pas indiqué explicitement, mais la référence au « prophète » était évidente pour les lecteurs. Par la formule « Cogitor, ergo sum » (Je suis pensé, donc je suis), citée dans ce texte éditorial, Karl Barth s'est opposé à la pensée de Descartes (« Cogito, ergo sum » ; Je pense, donc je suis) pour exprimer qu'il faut commencer par Dieu et par son concept de l'être humain. Cf. la contribution d'Henry CORBIN dans le même numéro, pp. 19-23.

<sup>39</sup> Ainsi dans le texte éditorial « Hic et Nunc » cosigné par l'ensemble de la rédaction, *Hic et Nunc* n° 1 (novembre 1932), p. 3.

<sup>40</sup> *Hic et Nunc* n° 1 (novembre 1932), pp. 23-29.

réformées, kierkegaardiennes et barthiennes<sup>41</sup>, il ne veut ranger sous « politique » une position de parti et de formation particuliers, mais, de manière fondamentale et absolument pratique, « l'art d'accommoder les relations » entre les humains<sup>42</sup>. Cet engagement politique ne doit être enfermé par aucun « programme », ni conformiste, ni réformiste, mais doit répondre, à chaque moment, à l'appel de la foi qui « survient »<sup>43</sup>. La démarche se veut clairement « iconoclaste » et « révolutionnaire » pour « fracasser » toutes les « hérésies » et « illusions »<sup>44</sup> (surtout militaristes, capitalistes et économiques, mais aussi catholiques et marxistes), pour ouvrir, à nouveau, le regard sur une vie humaine active, orientée par la foi, la liberté et l'espérance<sup>45</sup>.

En septembre 1933, le « service mutuel » entre « Je sers » et Rougemont se terminait avec la faillite de l'entreprise. Pourtant, pendant plusieurs années encore, il a poursuivi sa lecture des ouvrages de Karl Barth et le dialogue critique avec sa pensée.

Mentionnons, en premier lieu, le recueil *Das Wort Gottes und die Theologie* (1924) que Pierre Maury s'était engagé à traduire en français, traduction finalement réalisée avec l'aide du pasteur lausannois Alexandre Lavanchy, qui paraît en juin 1933<sup>46</sup>. Six mois plus tard, Denis de Rougemont en publie une recension<sup>47</sup>, qui s'avère beaucoup plus qu'un simple compte rendu : le lecteur se trouve confronté à l'homme Karl Barth exposé aux « questions dernières » de notre vie<sup>48</sup>, les situant concrètement dans les inquiétudes de la génération de l'après-guerre et celles des chrétiens alors sous le régime hitlérien. La recension n'expose pas non plus le seul ouvrage qui vient d'être traduit en français : elle mentionne aussi le *Römerbrief* (1919) et la publication toute récente de *Theologische Existenz heute!* (juin/juillet 1933)<sup>49</sup>. Rougemont décrit ce texte comme un « manifeste » ; il a compris qu'il s'agit ici d'une déclaration absolument programmatique et publique pour exposer

<sup>41</sup> Il est à noter que, dans sa contribution, il ne mentionne jamais le nom de Karl Barth et que les citations à la fin de son article restent aussi sans références bibliographiques. Il s'agit, en fait, d'allusions à la conférence « Die Not der evangelischen Kirche » (31 janvier 1931), traduite par Henry Corbin et publiée sous le titre « Misère et grandeur de l'Église évangélique », *Foi et Vie* XXXIII/39 (juin 1932), pp. 409-444.

<sup>42</sup> *Hic et Nunc* n° 1 (novembre 1932), p. 26.

<sup>43</sup> *Hic et Nunc* n° 1 (novembre 1932), p. 27.

<sup>44</sup> *Hic et Nunc* n° 1 (novembre 1932), p. 27.

<sup>45</sup> L'orientation politique doit être également considérée aussi dans le contexte de son engagement comme auteur et au sein du comité directeur de la revue *L'Ordre Nouveau* (à partir de mai 1933).

<sup>46</sup> *Parole de Dieu et parole humaine*, Paris, 1933.

<sup>47</sup> *Les Nouvelles littéraires* n° 585, 30 décembre 1933, p. 4.

<sup>48</sup> *Les Nouvelles littéraires* n° 585..., p. 4..

<sup>49</sup> Munich, 1933. Karl Barth a rédigé son texte durant le week-end du 24/25 juin 1933, immédiatement après la nomination d'un secrétaire d'Etat pour les affaires ecclésiastiques (Staatskommissar für die evangelischen Kirchen in Preußen) et l'émission de ses premiers décrets.



une prise de position dans les conflits de l'époque. Quelques mois plus tard, en mai 1934, cent trente-neuf délégués de dix-huit églises protestantes d'Allemagne («Landeskirchen») se sont réunis à Wuppertal-Barmen pour s'opposer publiquement à la «Gleichschaltung» («mise au pas») de l'Église protestante à l'État hitlérien, et avec la «Barmer Theologische Erklärung», rédigée par Karl Barth et d'autres théologiens, ils se sont donné une sorte de Constitution pour l'Église confessante.

C'est en avril 1934 que Rougemont a rencontré pour la première fois Karl Barth. L'éminent théologien était pour deux semaines à Paris. Les trois conférences qu'il a données dans les locaux de la Sorbonne devant un auditoire de 600 à 700 personnes, furent aussitôt publiées par Pierre Maury<sup>50</sup>. A partir de ce séjour à Paris, on peut dire que l'amitié entre Barth et Maury était scellée pour de bon – et leur collaboration allait en devenir plus intense. Il en ressortit, par exemple, la décision de traduire en français l'entier de la *Kirchliche Dogmatik*, cette œuvre monumentale dont le premier volume était paru quelques mois auparavant<sup>51</sup>. J'imagine que même le financement de ce grand projet était en bonne voie à ce moment déjà, Karl Barth ayant fait ce trajet à Paris en compagnie de ses amis et mécènes Rudolf et Gerty Pestalozzi. Quelques mois plus tard, l'occasion d'une autre rencontre avec Karl Barth et les Pestalozzi s'offrait dans le cadre du Congrès international de la Fédération universelle des Associations chrétiennes d'étudiants, tenu à La Châtaignerie (près de Genève) du 4 au 10 août, auquel Pierre Maury avait invité le théologien de Bonn pour une conférence sur le sujet de la vocation<sup>52</sup>. En retour, les Pestalozzi invitaient les Maury ainsi que Karl Barth à leur domicile à Oberrieden pour la fin du mois, où s'est sans doute discuté les conditions financières et personnelles pour la traduction du premier volume de la *Kirchliche Dogmatik*: elle fut confiée à Denis de Rougemont<sup>53</sup>. Ainsi, dès le 21 septembre 1934 (et jusqu'au 7 juin 1935), Denis et Simonne de Rougemont sont installés à Anduze (dans le Gard) où la famille Maury possédait une petite maison, une «ancienne magnanerie»<sup>54</sup>. Dans sa lettre du 20 novembre 1934 adressée à Karl Barth, l'«intellectuel en chômage» souligne: «Wir werden bald ein Viertel des Buches übersetzt haben.»<sup>55</sup> Le

<sup>50</sup> Karl BARTH, *Révélation – Église – Théologie. Trois conférences*, Paris-Genève, 1934.

<sup>51</sup> *Die Kirchliche Dogmatik*, Erster Band: *Die Lehre vom Wort Gottes, Erster Halbband: Prolegomena zur Kirchlichen Dogmatik*, Munich, 1932.

<sup>52</sup> Conférence du 7 août: «Der Christ als Zeuge», imprimée (en septembre 1934) dans *Theologische Existenz heute* n° 12, Munich, 1934.

<sup>53</sup> Le 11 septembre 1934, Karl Barth était au Camp de Vaumarcus (Union chrétienne de Jeunes Gens) où il y a parlé sur le même thème qu'à la Châtaignerie quelques semaines auparavant. Il me semble très probable que Rougemont a également participé à ce Camp de Vaumarcus.

<sup>54</sup> *Journal d'un intellectuel en chômage*, 1937, p. 135.

<sup>55</sup> Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont...*, vol. 1, p. 400 (avec la note 87).

28 décembre, Pierre Maury annonce à Karl Barth : « Nous aurons, je pense, fini comme prévu vers le mois de mai. Et ce sera imprimé pour octobre. »<sup>56</sup> Et le 12 octobre 1935, il lui écrit : « La traduction de la *Dogmatique* est finie, maintenant je suis plongé dans la deuxième lecture de la traduction et la révision détaillée. »<sup>57</sup>

Rougemont ne participera toutefois pas à ce travail de révision : dès le 1<sup>er</sup> octobre, il devient lecteur de langue française à l'Université de Francfort. La révision sera confiée au pasteur Fernand Ryser (en collaboration avec « un groupe de pasteurs suisses et français ») et l'édition ne sera achevée qu'en 1953<sup>58</sup>. Il n'a pourtant pas renoncé à la lecture de Barth : il a étudié, par exemple, aussi le deuxième volume de la *Kirchliche Dogmatik* (1938). Ses archives en conservent la traduction de quelques passages et une page entière de « Questions » suscitées par sa soigneuse lecture<sup>59</sup>. Elles attestent, certes, une profonde connaissance des enjeux de la théologie barthienne, mais n'étant focalisées que sur quelques aspects précis de ses interrogations théologiques (la « religion comme non-foi », sur la « mystique » et sur l'« athéisme »), elles reflètent un intérêt choisi plutôt qu'une volonté de s'assimiler l'entier de la théologie dialectique. C'est d'ailleurs une distance critique qui me semble rappeler celle de René Guisan qui, en Suisse romande, était un des connaisseurs les plus solides de la théologie de Karl Barth, mais qui ne fut jamais « barthien » au sens propre du terme<sup>60</sup>.

### « Grammaire de la personne » : le je par le tu

Par son engagement aux éditions « Je sers » et par le comité de rédaction de la revue *Foi et Vie*<sup>61</sup>, Rougemont entra rapidement en contact avec le groupe de jeunes intellectuels juifs et chrétiens qui s'était formé sur l'initiative d'Alexandre Marc, et qui s'était donné, avec le *Manifeste pour un Ordre*

<sup>56</sup> Bernard REYMOND, *Karl Barth...*, p. 69 (lettre n° 37).

<sup>57</sup> Bernard REYMOND, *Karl Barth...*, p. 78 (lettre n° 40).

<sup>58</sup> Karl BARTH, *Dogmatique*, vol. 1: *La doctrine de la Parole de Dieu. Prolégomènes à la Dogmatique* t. 1, Genève, 1953, p. VIII : « Le manuscrit de ce premier volume a été établi par M. Denis de Rougemont et revu par M. le pasteur Pierre Maury... ». Dans le Fonds Rougemont de la BPU Neuchâtel (ID367) se trouve un tapuscrit de 474 pages, correspondant aux §§1-6 de l'ouvrage (le §7 en est absent). Il ne s'agit certainement pas de la traduction faite par Rougemont, mais du texte d'une des révisions ultérieures. Il est donc impossible d'en tirer une idée authentique de l'apport littéraire et théologique du traducteur.

<sup>59</sup> Les feuilles (manuscrites) se trouvent annexées au tapuscrit.

<sup>60</sup> Cf. aussi Denis DE ROUGEMONT, « René Guisan : un clerc », *Hommage à René Guisan*, (*Revue de Belles-Lettres* 61/62, n°s 7-8), 1935, pp. 25-26.

<sup>61</sup> Après la mort subite de Paul Doumergue (15 novembre 1930), Pierre Maury devint directeur de la revue et Rougemont son secrétaire de rédaction.



*Nouveau* (fin 1930), une « charte » commune et programmatique<sup>62</sup>, appel à une « révolution spirituelle » pour surmonter tous les désordres politiques et sociaux qui avaient affecté le monde occidental.

C'est la période où Rougemont commence « à poser les bases de [sa] philosophie politique [...], à la préciser un peu sur l'idée de la personne, par opposition à l'individu, d'homme à la fois libre et responsable, les deux termes, les deux adjectifs étant absolument liés »<sup>63</sup>.

En devenant « personnaliste », était-il conscient de reprendre par là un héritage bien inscrit dans le protestantisme francophone, une question vigoureusement discutée entre les défenseurs d'une Église « nationale » et d'une Église « libre », ou s'agissait-il d'un retour inconscient ?

J'évoquais en introduction Alexandre Vinet : il faut mentionner, parmi ses héritiers, le pasteur Albin Mazel. En décembre 1862, sa thèse de fin d'études, présentée à la Faculté de théologie protestante de Montauban<sup>64</sup>, analyse les deux tendances politiques principales de son époque – l'individualisme et le socialisme (ou communisme) – et constate que, par leur accentuation unilatérale et extrême, elles risquent de trahir les authentiques valeurs humaines des traditions philosophiques et religieuses. En reconsidérant surtout l'héritage de la « réformation », le pasteur Mazel souligne que l'individualisme ne devrait jamais révéler le seul individu et ses aspirations, mais aussi intégrer l'aspect de la « communion » avec les autres individus. Pour ce concept d'un individualisme corrigé, ouvert à l'autre, il propose un « mot nouveau » : « solidarisme »<sup>65</sup>. Il rejette également, à l'autre extrême, un socialisme qui néglige les droits de l'individu, et ici encore, il propose un « mot nouveau mais très-clair » : « le personnalisme »<sup>66</sup>. Ainsi, entre les individualisme et socialisme doctrinaires, Albin Mazel propage un « solidarisme » ou « personnalisme », tout en citant, de manière appuyée,

<sup>62</sup> Edmond LIPIANSKY – Bernard RETTENBACH, *Ordre et démocratie. Deux sociétés de pensée: De l'Ordre Nouveau au Club Jean-Moulin*, Paris, 1967, pp. 7-10. Ce groupe s'est d'abord réuni dans un café à la rue du Moulin-Vert (« Club du Moulin-Vert »), mais plus tard « plusieurs fois » dans les locaux de la librairie « Je sers », de la rue du Four (*Ordre et démocratie...*, p. 7 note 4; voir les annotations que Rougemont apporta à l'exemplaire reçu en hommage [BPU Neuchâtel, Fonds Rougemont, 21R E 140]).

<sup>63</sup> « Denis de Rougemont tel qu'en lui-même... », pp. 9 et 10.

<sup>64</sup> Albin MAZEL, *L'individualisme considéré dans son principe*, Toulouse, 1862, retravaillé dans deux publications ultérieures: *L'individualisme, son principe et ses conséquences*, Paris, 1882; *Solidarisme, individualisme & socialisme*, Paris, 1882.

<sup>65</sup> *L'individualisme...* (1862), p. 57 (pp. 58-69: « IV. Le solidarisme »); *L'individualisme...* (1882), p. 80; *Solidarisme...* (1882), p. 72.

<sup>66</sup> *Solidarisme...* (1882), p. 72: « Contre le socialisme, nous affirmons le rôle nécessaire de la volonté individuelle et de la vie morale qui en découle, le caractère sacré de la personnalité, ce que nous appellerons d'un mot nouveau mais très-clair le personnalisme. »

une parole du héraut de l'individualisme, Alexandre Vinet : « *l'homme est nécessaire à l'homme* »<sup>67</sup>.

Dans ce contexte, il faut encore mentionner Charles Secrétan (1815-1895). Profondément marqué par Alexandre Vinet, Vaudois comme lui, il était professeur de philosophie à Lausanne et à Neuchâtel, il a enseigné aussi à Paris et à Montauban. Son concept d'individualisme<sup>68</sup> est pour ainsi dire tempéré par une sensibilité pour une nécessaire solidarité, et ce n'est certainement pas un hasard qu'Albin Mazel, au début de son chapitre sur le « solidarisme », mentionne principalement le philosophe de Lausanne<sup>69</sup>. La question de l'existence humaine est fréquemment abordée aussi dans l'intense correspondance philosophique entre Charles Secrétan et Charles Renouvier<sup>70</sup>, et il est tout à fait probable que l'idée de la « personnalité solidaire », développée par Secrétan, n'ait pas été finalement sans influence sur son ami et adversaire Charles Renouvier<sup>71</sup>. Cela expliquerait (me semble-t-il) le fait que le philosophe d'Avignon inscrive le terme de « personnalisme » dans le titre de sa dernière publication de 1903<sup>72</sup>.

Quand Denis de Rougemont a commencé à développer ce nouveau « personnalisme », il n'a pourtant pas renoué avec cette discussion du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup>. Il n'est toutefois pas superflu d'évoquer cette tendance, déjà prégnante, d'une tendance « personnaliste » parmi les héritiers des grands penseurs protestants.

Nous ne pouvons revenir ici sur l'histoire du personnalisme tel qu'il se développe dans les années 1930<sup>74</sup>, et les rapports de dépendance comme d'indépendance qui unissaient les principaux acteurs du mouvement (Alexandre Marc, qui avait importé et adaptés les idées de Max Scheler<sup>75</sup> ;

<sup>67</sup> *L'individualisme...* (1882), p. 79 ; *Solidarisme...* (1882), p. 54. La citation est tirée d'Alexandre VINET, *Essai sur la manifestation des convictions religieuses* (1842), p. 113.

<sup>68</sup> Cf. surtout *La philosophie de la liberté* (1849), Paris, Neuchâtel, Genève, 31879.

<sup>69</sup> *L'individualisme...* (1862), p. 58 note 1.

<sup>70</sup> *Correspondance de Renouvier et Secrétan*, Paris, 1910.

<sup>71</sup> Cf. Edmond GRIN, *Les origines et l'évolution de la pensée de Charles Secrétan*, Lausanne, 1930, surtout ch. IX : « Secrétan adversaire de Renouvier » (pp. 233-255).

<sup>72</sup> *Le personnalisme suivi d'une étude sur la perception externe et sur la force*, Paris, 1903, nouvelle éd., 1926.

<sup>73</sup> Il était pourtant tout à fait informé de la pensée des deux philosophes, Charles Secrétan et Charles Renouvier, et de leurs échanges épistolaires ; cf. « Le Protestantisme jugé », *Foi et Vie* n° 25 [1<sup>er</sup> mars 1931], pp. 190-192.

<sup>74</sup> On consultera notamment Denis DE ROUGEMONT, « Sur l'automne 1932 ou la naissance du personnalisme », dans son *Journal d'une époque*, 1968, pp. 87-110 ; Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont*, vol. 1, pp. 249-376 ; et Olivier AGARD, « Max Scheler entre la France et l'Allemagne », *Revue germanique internationale* n° 13, 2011, pp. 15-34.

<sup>75</sup> Voir notamment Denis DE ROUGEMONT, « Alexandre Marc et l'invention du Personnalisme », *Le fédéralisme et Alexandre Marc*, Lausanne, 1974, pp. 51-69.

Arnaud Dandieu, le maître à penser des divers groupements personnalistes<sup>76</sup>; et Emmanuel Mounier<sup>77</sup>, qui allait en être le grand promoteur avec sa revue *Esprit*).

Pour conclure, il nous faut examiner les deux principaux ouvrages de Rougemont exposant sa doctrine personnaliste. Le premier est *Politique de la Personne. Problèmes, doctrines et tactique de la Révolution Personnaliste*<sup>78</sup>.

Il s'agit d'un recueil de petits textes différents, de « quelques *essais de circonstance* », comme l'auteur les présente dans son introduction<sup>79</sup>. Rédigés entre 1932 et 1934, déjà publiés pour la plupart, l'auteur souhaite qu'ils mettent le lecteur au « carrefour » des problèmes de l'époque et lui indiquent, par leur « disposition », une orientation pour son cheminement. En considérant la suite des quatre parties, on y retrouve un écho du parcours intellectuel effectué par l'auteur lui-même, et l'on peut considérer ce petit recueil comme une sorte de « bilan » de son positionnement en octobre 1934. Cette rétrospection commence par la tradition chrétienne, par l'Évangile et sa place dans une société en « *désarroi* »<sup>80</sup>. Dans ses réponses qui s'inspirent des discussions dans « les jeunes groupes révolutionnaires » (*Esprit*, *Ordre Nouveau*), il s'oppose vigoureusement à toutes les tendances de se résigner vis-à-vis des prétendus « déterminismes » ou « destins », mais défend la liberté des personnes garantie par leur « vocation ». Et il termine – « en mon nom personnel » – avec la « réponse de l'Évangile » au sujet de la compréhension d'une « personne » : « Acte, présence et engagement, ces trois mots définissent la *personne*. »<sup>81</sup> Ces « déterminismes » tenaient à s'imposer – Rougemont l'observe de manière très lucide – surtout dans le domaine économique (capitalisme américain et plan quinquennal du système soviétique). En s'y opposant au nom de la « primauté du spirituel », il reprend, certes, une « expression lancée par M. Jacques Maritain »<sup>82</sup> et inscrite dans le programme identitaire de la

<sup>76</sup> Voir le chaleureux hommage qu'il lui consacre : « L'œuvre et la mort d'Arnaud Dandieu », *Présence* n° 3, 1933-1934, pp. 57-59.

<sup>77</sup> Sans pouvoir entrer dans le détail de leur relation compliquée, on aimerait en profiter pour signaler l'exemplaire de *Qu'est-ce que le personnalisme?*, Paris, 1947, que Mounier dédicace à Rougemont (conservé à la BPUN, Fonds Rougemont, 21R E 134). Mounier le dédicace ainsi : « Pour Denis de Rougemont, de la section personnaliste Réformée / Division barthienne / Division américaine / amicalement. E. Mounier ». Mise en situation très significative : le « général » du (seul!) personnalisme se trouve à Paris, et les autres ne sont que des « divisionnaires » ! Cette impression correspond aussi à une réaction de Rougemont à la p. 22 (« nous avons vu certains esprits de notre suite glisser sur une sorte d'anarchisme intellectuel »), qui note en bas de la page : « ne peut guère s'appliquer qu'à moi Rgt et un peu Dandieu » ! Ou encore à la p. 40, Rougemont reconnaît une « condamnation » de l'Ordre Nouveau » par Mounier, ce qui révèle bien le « caract. de EM ».

<sup>78</sup> Paris, 1934.

<sup>79</sup> *Politique de la Personne...*, p. 28.

<sup>80</sup> « Destin du siècle ou vocation personnelle? », *Politique de la Personne...*, pp. 33-54.

<sup>81</sup> *Politique de la Personne...*, pp. 52-54.

<sup>82</sup> *Politique de la Personne...*, p. 63. Jacques MARITAIN, *Primauté du spirituel*, Paris, 1927.

nouvelle revue *Esprit*<sup>83</sup>, signalant que le terme de « spirituel » demande une définition plus nuancée, différente de celle du « philosophe thomiste » et des milieux catholiques<sup>84</sup>. En se référant à Jean Calvin, Rougemont insiste, pour sa compréhension de l'« esprit/Esprit », sur le rapport indispensable entre un « ordre » divin reçu (« vocation ») et son exécution fidèle (« obéissance »)<sup>85</sup>.

La deuxième partie de l'ouvrage reflète une deuxième phase du développement de la pensée de l'auteur, nommée d'après sa contribution au premier numéro d'*Hic et Nunc*, ouvertement d'inspiration barthienne : « Principes d'une politique du pessimisme actif ». Cette deuxième phase atteste qu'il a acquis une connaissance solide de la pensée de Søren Kierkegaard et de la « théologie dialectique ». Ces lectures lui ont permis d'affirmer plus clairement son identité protestante et réformée, et il est significatif que cette deuxième partie s'achève sur la citation « c'est la foi qui sauve »<sup>86</sup>.

A contrario, la troisième partie, « Idoles »<sup>87</sup>, identifie les opinions de l'époque dont il s'agit de se distinguer : les Eglises comme institutions ; l'« humanisme triomphant », aveuglement optimiste ; le communisme marxiste ; les totalitarismes fascistes et nationalistes qui détruisent l'homme « total », l'homme « tout entier » et l'« humain » au sens des personalistes<sup>88</sup>.

Après les démarcations qui précèdent, l'auteur se propose d'exposer, dans une quatrième partie, la pensée « révolutionnaire » et « utopiste » des groupements personalistes. Notons encore qu'à la fin de l'ouvrage, il n'y a pas de conclusion résumant et orientant son propos vers les objectifs fixés par le personalisme. On pourrait ainsi parler d'une « fin ouverte », intentionnellement ouverte, l'auteur projetant de faire suivre à son premier ouvrage sur le personalisme un second, plus rigoureusement développé et plus concentré sur ses propres convictions.

Enfin, *Penser avec les mains*, paru en novembre 1936<sup>89</sup>, est lui aussi le résultat d'un cheminement assez long (de 1933 à 1936), et dont la valeur

<sup>83</sup> Cf. la tout première phrase dans l'article d'ouverture d'Emmanuel MOUNIER (« Refaire la Renaissance »), *Esprit* n° 1 (octobre 1932), p. 5.

<sup>84</sup> Sa critique du catholicisme romain et thomiste se manifeste, d'ailleurs, aussi dans sa contribution « Sur une page de Bossuet ou Tradition et Révélation », *Hic et Nunc* n° 11 (janvier 1936), pp. 8-18.

<sup>85</sup> *Politique de la Personne...*, p. 64.

<sup>86</sup> *Politique de la Personne...*, p. 64.

<sup>87</sup> Les « idoles » doivent être comprises au sens des *idola tribus* de Francis Bacon (cf. *Politique de la Personne...*, p. 107), des « idées fausses » (p. 118 note 1), pourtant largement adoptées par les gens.

<sup>88</sup> Cf., en particulier, son chapitre X (« Fascisme »), *Politique de la Personne...*, pp. 145-156.

<sup>89</sup> *Penser avec les mains*, Paris, 1936. Il me semble significatif qu'on rencontre dans ce livre – plus que dans les ouvrages précédents – une discussion plus explicite avec la littérature philosophique, théologique et philologique ; la question du « personalisme » a trouvé un approfondissement évident (cf. les noms de la « philosophie sociale actuelle » qu'il énumère : *Penser avec les mains...*, p. 234 note 1).

de synthèse est évidente : Rougemont a su donner, magistralement, sa compréhension d'une « Personne », de ce qui procure dignité et valeur à une existence humaine.

Il tient à le souligner : il ne cherche pas à « bâtir un système dans l'absolu »<sup>90</sup> ; l'exposé sur la « Personne » est plutôt un chemin à parcourir, à faire et à re-faire. Une importante place est accordée à l'analyse critique (« nos refus ») de la situation contemporaine, vue comme la « décadence de notre culture » (occidentale)<sup>91</sup>. Parmi les mouvements que l'auteur énumère pour illustrer les attitudes méprisantes à l'égard de la « personne », nous retrouvons le totalitarisme soviétique, la « Gleichschaltung » nationale-socialiste, mais aussi la « tyrannie » du « rationalisme bourgeois » avec sa « manie de tout unifier »<sup>92</sup>. Finalement pourtant, il ne s'agit pas seulement de symptômes isolés, mais du panorama d'une crise pratiquement totale<sup>93</sup>. La raison la plus profonde de toutes ces réalités considérées comme catastrophiques est que la culture européenne ne dispose plus d'une « commune mesure »<sup>94</sup>. Il n'y a plus de langage commun, pour les masses et pour les intellectuels, pour les journalistes et pour « nos bons écrivains »<sup>95</sup> ; il n'y a plus de valeurs morales communes ; mais surtout : il n'y a plus de but commun, plus aucun « télos »<sup>96</sup>, aucune « vision créatrice »<sup>97</sup>.

Nous sommes ici au cœur du message que l'auteur condense dans la formule « Penser avec les mains » : le penser doit être éminemment *créateur*, et on ne peut pas parler d'un authentique « acte créateur »<sup>98</sup>, si celui-ci est sans « *pensée pesante* »<sup>99</sup>. Rougemont est parfaitement conscient qu'ainsi, sa définition de la personne comprend un « élément irrationnel, incalculable », mais finalement indispensable à la vraie liberté<sup>100</sup>. Car il y a quelque chose

<sup>90</sup> *Penser avec les mains...*, p. 141.

<sup>91</sup> *Penser avec les mains...*, respectivement pp. 11 et 14.

<sup>92</sup> *Penser avec les mains...*, pp. 31-36.

<sup>93</sup> *Penser avec les mains...*, respectivement pp. 16-17 et 190-192.

<sup>94</sup> La première partie du livre est tout entière consacrée à la définir, pp. 5-192. Il faudrait creuser la question de la notion de « commune mesure », très présente dans cet ouvrage de 1936 : n'est-elle pas un remplacement pour le terme autrefois préféré d'« Ordre » (dans le sens où il fut utilisé par le mouvement « L'Ordre Nouveau »), fréquemment attesté encore dans son ouvrage « Politique de la Personne » ? Je ne peux pas non plus exclure que cette préférence pour le terme « mesure » soit aussi influencée par la lecture de Søren KIERKEGAARD : cf., par ex., *Traité du désespoir (La Maladie mortelle)*, Paris, 1932, pp. 166-168, 173 et 224.

<sup>95</sup> *Penser avec les mains...*, pp. 66-75 ; cf. pp. 17-18.

<sup>96</sup> *Penser avec les mains...*, pp. 24, 49, 51, 116, etc.

<sup>97</sup> *Penser avec les mains...*, p. 227.

<sup>98</sup> C'est l'expression qu'emploie Rougemont pour commencer l'hommage cité plus haut : « La vie d'Arnaud Dandieu s'exprime tout entière dans une doctrine de l'acte créateur », *Présence* n° 3, p. 57.

<sup>99</sup> *Penser avec les mains...*, p. 153 ; cf. p. 52 note 1.

<sup>100</sup> *Penser avec les mains...*, p. 245.

qui précède la pensée: on peut l'appeler « Dieu », « mystère »<sup>101</sup>... De toute façon, « l'homme, en tant qu'homme est bien un créateur, mais c'est un créateur créé »<sup>102</sup>. Cette création originelle ne concerne (évidemment) pas seulement le matériel, le charnel, l'« objectif », mais peut être définie comme une « vocation » requérant, en réponse, foi et obéissance.

La notion de « vocation » a une importance fondamentale dans l'œuvre de Rougemont. La signification du terme n'est de loin pas restreinte à sa connotation religieuse, mais dans l'ouvrage *Penser avec les mains*, la tradition biblique et chrétienne de la « vocation » occupe une place fondamentale dans l'argumentation<sup>103</sup>: la vocation des prophètes est en rapport avec l'authentique mission d'Israël, peut-être même d'un point de vue historique et littéraire<sup>104</sup>, en tout cas d'un point de vue identitaire, pour sa « vraie mesure, donc, et [sa] mesure commune »<sup>105</sup>. Après les prophètes d'Israël, cette vocation libératrice et créatrice a trouvé une nouvelle « incarnation »: dans le Messie de la Nouvelle Alliance<sup>106</sup>.

Car l'Évangile, comme il le présente ici, doit être considéré comme un manifeste définissant (« révélant ») une Personne: le Christ, dans sa « condition humaine déchirée entre le temps et l'éternité »<sup>107</sup> ainsi qu'avec son amour du « Prochain »<sup>108</sup>, devint la « mesure commune » pour les premières communautés chrétiennes et finalement pour toute la culture occidentale<sup>109</sup>. Constatant, pourtant, le déclin séculier de cette culture commune – tendance néfaste arrêtée par aucune Renaissance, Réforme ou Révolution prolétaire –, l'auteur appelle à une « révolution culturelle »: « concevoir et reconnaître dès maintenant une mesure nouvelle »!<sup>110</sup> La nouvelle culture doit être bâtie sur la « personne libre mais responsable »<sup>111</sup>, c'est-à-dire libérée pour un penser créateur ainsi que « transformée » pour la rencontre avec un

<sup>101</sup> *Penser avec les mains...*, pp. 222, 244, etc.

<sup>102</sup> *Penser avec les mains...*, pp. 248-249.

<sup>103</sup> Cf. par ex., *Penser avec les mains...*, p. 50: « La grandeur d'Israël est d'avoir incarné [...] une vocation démesurée. »

<sup>104</sup> Rougemont (*Penser avec les mains...*, p. 52, note 1) rappelle la thèse révolutionnaire de Julius Wellhausen de donner, en ce qui concerne l'ancienneté des textes bibliques, la priorité absolue au mouvement prophétique, au détriment de toutes les institutions, étatiques, culturelles, scolaires et autres (Julius WELLHAUSEN, *Prolegomena zur Geschichte Israels*, Berlin, 3<sup>e</sup> 1886 [réimprimé 2001], notamment pp. 416 et 419).

<sup>105</sup> *Penser avec les mains...*, p. 52.

<sup>106</sup> *Penser avec les mains...*, pp. 55-56.

<sup>107</sup> *Penser avec les mains...*, p. 243; cf. p. 248.

<sup>108</sup> *Penser avec les mains...*, p. 245.

<sup>109</sup> Cf., en particulier, le chapitre « Incarnation de la mesure occidentale: la personne » (*Penser avec les mains...*, pp. 234-241).

<sup>110</sup> *Penser avec les mains...*, pp. 194-196; cf. pp. 9-10.

<sup>111</sup> *Penser avec les mains...*, p. 230.

« toi »<sup>112</sup>. Sachant que cette « découverte du toi » était dans l'air du temps<sup>113</sup>, Rougemont tient à en préciser sa compréhension : il se refuse fermement à tout « nous » qui dépasse une rencontre strictement personnelle : « cette rencontre n'a lieu que dans le *je* et dans le *tu* »<sup>114</sup>. Horrifié par l'expérience du « 'nous' national-socialiste », il exclut tout « nous » communautaire, explicitement surtout celui de l'Etat ou d'un parti<sup>115</sup>, implicitement aussi celui de l'Eglise ou d'une « *Denkgemeinschaft* » (communauté de pensée)<sup>116</sup>. Ainsi, dans sa pensée, le point de départ et aussi la finalité est l'individu dans son « héroïsme personnel », sa « solitude menacée » et sa « passion solitaire et féconde »<sup>117</sup>.

« Personne », « homme » (« *Mensch* »), « être humain », « individu », « *Gesamtperson* », « *ganzheitliches Leben* »<sup>118</sup>... l'essentiel n'est pas dans le sujet, l'essentiel est dans les adjectifs définissants : « libre et responsable » !

## Epilogue prologique

Je suis fils de... Je suis héritier de... Je dois à... Ou chez Denis de Rougemont : « A qui remontons-nous ? ». Je vais maintenant le laisser à Paris, en novembre 1936, à l'âge de 30 ans. Il a encore l'essentiel devant lui<sup>119</sup>. Il en reste encore beaucoup à découvrir.

Je suis fils/fille de... : Je suis par ce que j'ai reçu – moi !

Martin ROSE

Adresse de l'auteur : Rue du Tirage 1, 2123 Saint-Sulpice/NE, martin.rose@unine.ch

<sup>112</sup> *Penser avec les mains...*, pp. 240-241 ; cf. p. 237 : « responsable » au sens où « l'individu répond à la question que lui pose son prochain ».

<sup>113</sup> *Penser avec les mains...*, p. 234.

<sup>114</sup> *Penser avec les mains...*, p. 240.

<sup>115</sup> *Penser avec les mains...*, pp. 238-239.

<sup>116</sup> Cf. Martin ROSE, *Une herméneutique...*, pp. 423-425 ; p. 425 : « Ils font ensemble ce chemin de "penser" ("*Denkgemeinschaft*") et d'"agir", de "*repenser*" et de "*réagir*". Les Ecritures peuvent donc constituer le centre de gravité autour duquel se meuvent la pensée et la vie d'un "nous" communautaire. »

<sup>117</sup> *Penser avec les mains...*, pp. 241-243.

<sup>118</sup> Cf. Martin ROSE, « "*shalom*" und die Sehnsucht nach ganzheitlichem Leben », *Reformatio* 30, 1981, pp. 632-637 ; à l'époque de cette étude, je ne me suis pourtant pas inspiré de la « *Gesamtperson* » de Max Scheler ou du « personnalisme » de Rougemont, mais, en priorité, des significations étymologiques, philologiques et contextuelles du seul terme hébreu « *shalôm* ».

<sup>119</sup> Cf. Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont. De la personne à l'Europe*, Lausanne, 2000.





## LA NAISSANCE DE L'ÉCRIVAIN

Si l'on considère Denis de Rougemont essentiellement comme un écrivain (ce qui, au vu des près de quarante volumes et plus de mille articles publiés, ne fait pas de doute), on a tendance à négliger la part que la littérature a jouée dans son œuvre<sup>1</sup>. Et tel qu'il le conçoit, l'écrivain n'est pas un beau parleur, un montreur de formes ou d'histoires originales, un faiseur de beauté pour la cour des élites. Au contraire, il est un créateur qui entend intervenir directement dans son époque et sur ses contemporains, façonnant des voies nouvelles pour la société<sup>2</sup>.

On aimerait ici situer la genèse de la carrière de Denis de Rougemont dans ses textes de jeunesse. D'un point de vue biographique, il nous semble que l'écriture, telle qu'il la pratiquait alors, est la première « prise de pouvoir sur [soi]-même »<sup>3</sup> qu'il réalise – et qui lui servira de modèle dans ses engagements futurs. On aimerait le démontrer ici en évoquant tout d'abord deux écrivains dont l'influence s'avérera pour lui décisive : André Gide et Henry de Montherlant ; puis en nous penchant sur ses premiers écrits, et notamment son premier roman. En effet, la composition de *Philéas, ou la recherche sans but, suivi d'Arthur, ou la confiance*, alors qu'il n'a que dix-sept ans, nous semble marquer un tournant important de son adolescence : la rédaction de ce *Bildungsroman* autobiographique, remise dans son contexte, nous montre Rougemont venant au monde de – et par – l'écriture.

Il date lui-même ses premiers écrits du temps de son entrée au gymnase, en 1922. Il avait opté pour la filière scientifique, en vue de devenir chimiste – et n'est pas long à le regretter :

« Ces trois ans avant mon bachot furent vraiment épouvantables pour moi [...] J'en ai beaucoup souffert, et je me suis mis, pour essayer de compenser cette erreur d'aiguillage au départ, à écrire des poèmes. Alors c'est devenu pour moi une nouvelle obsession, je ne faisais que cela et je ne pouvais imaginer que l'on pouvait écrire

<sup>1</sup> Cet article reprend et synthétise quelques éléments d'un mémoire de master, *L'Œuvre de jeunesse de Denis de Rougemont*, soutenu à l'Université de Neuchâtel en septembre 2016.

<sup>2</sup> Voir notamment *Responsabilité de l'écrivain dans la société d'aujourd'hui*, Berne, 1973, 23 pages, et « "Zazie disait..." », dans *Pourquoi j'écris*, Lausanne, 1971, pp. 89-91.

<sup>3</sup> Selon le programme qu'il établit dans son ouvrage testament, *L'Avenir est notre affaire*, Paris, 1978, p. 348, « Le pouvoir que l'on prend sur soi-même ».

autre chose que la poésie. Enfin, je trouvais vulgaire d'écrire des articles, par exemple.»<sup>4</sup>

Deux signes marquent ici sa venue à la littérature: une passion totale pour cette activité et un refus radical des attentes extérieures. Certes, ce jugement porté sur lui-même doit être pris avec prudence, énoncé à soixante ans d'écart. Mais s'il ne nie pas avoir trouvé sa voie par accident, il n'en estime pas moins qu'elle est la bonne. Ainsi, quand ses professeurs ont vent de son activité par la publication de son premier article, ils comprennent «pourquoi j'avais tant de peine à faire des maths et de la chimie. Je les trahissais en faisant de la littérature. C'était très mal vu. Je n'ai plus fait que ça depuis lors.»<sup>5</sup>

Toutefois, et bien qu'elle soit intense, cette activité créatrice n'est que très peu assumée dans un premier temps: elle semble illustrer davantage un repli qu'une contestation. Ses textes de création ne lui semblent pas dignes d'être publiés: et s'il trouve «vulgaire d'écrire des articles», c'est pourtant tout ce que, pudiquement, il donnera à imprimer jusqu'à la fin de 1927. Ses archives de l'époque conservent plusieurs centaines de feuillets: on y trouve des contes, poèmes en vers et prose, quelques nouvelles, de brèves pièces de théâtre – ainsi qu'un monceau de notes, plans, listes, citations recueillies, souvenirs de voyages, etc.<sup>6</sup> On y trouve ainsi des vers et des «proses lyriques» dont les titres fleurent bon l'emphase adolescente, dans ses élans sentimentaux allant de l'ivresse au désespoir. Mentionnons encore deux romans: le *Philéas* cité plus haut, et *Isidore, ou les sept vertus occidentales* (dont le titre et le propos formateur apparaît après coup comme un curieux présage de sa carrière).

<sup>4</sup> «Denis de Rougemont tel qu'en lui-même», dans *Denis de Rougemont*, numéro thématique de *Cadmos* n° 33, 1986, p. 8. Il avait dit ailleurs: «Quand j'avais seize ans, quinze ans, je me serais méprisé moi-même d'écrire autre chose que de la poésie», dans «Denis de Rougemont par lui-même», émission «Personnalités suisses», diffusée le 11 novembre 1961 sur la Télévision suisse romande, 38'20-38'30.

<sup>5</sup> «Denis de Rougemont tel qu'en lui-même»..., pp. 8-9. On rappelle que son premier livre, *Les Méfaits de l'instruction publique*, publié en 1929, procède d'ailleurs de sa rancune envers le système scolaire.

<sup>6</sup> Rougemont n'ayant toutefois que rarement daté ses textes et brouillons d'époque, nous ne savons pas exactement ce qu'il a conservé de ses deux premières années d'exercice littéraire. Les datations les plus anciennes, deux nouvelles, remontent à septembre 1923. Le Fonds Denis de Rougemont est conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. L'essentiel des textes de jeunesse y est conservé dans le dossier 48 du lot 2002. On s'y référera désormais sous l'intitulé «BPUN, Fonds Denis de Rougemont», suivi de l'identifiant (ID) pour la partie principale ou du numéro de dossier ou d'article pour le lot 2002.

## Se reconnaître dans les *Lettres* : Henry de Montherlant et André Gide

Deux influences majeures vont permettre au jeune Rougemont de nuancer son héritage protestant et de se construire une vision du monde personnelle : il s'agit des œuvres d'Henry de Montherlant et d'André Gide.

*Montherlant : le droit d'être soi*

Beaucoup de choses séparent Montherlant de Rougemont. Toutefois, la rencontre de cette œuvre n'est pas sans retentissement, ne serait-ce que parce qu'elle inaugure la carrière de notre auteur. Après avoir évoqué, dans l'interview citée plus haut, son désespoir de gymnasien, Rougemont se souvient en ces termes de cette découverte :

« Et voilà qu'un beau jour, comme je faisais beaucoup de sport, j'étais passionné de football, j'ai lu un livre de Montherlant qui était à la gloire du football, intitulé *Le Paradis à l'ombre des épées*, un beau titre. J'ai été tellement enthousiasmé par cette lecture (surtout quand j'ai appris que Montherlant jouait au goal – moi j'étais presque toujours goal-keeper, plutôt que centre avant), que je me suis mis à écrire un article sur son livre. Je l'ai envoyé à une revue, [...] *La Semaine littéraire*, à Genève, et j'ai reçu trois jours après [...] une réponse immédiate du directeur. »<sup>7</sup>

Touché par l'œuvre, y trouvant à la fois un écho de sa propre passion et une façon de se situer dans un monde où sa place lui échappe, lui qui disait peu avant trouver « vulgaire d'écrire des articles » et entendait ne se vouer qu'à la poésie, éprouve tout de même le désir de répondre à cette forte impression.

Montherlant, qui a commencé sa carrière très jeune, avec qui il partage la passion du football, et à qui le cynisme ne manque pas au moment de vilipender le milieu bourgeois comme le plus humiliant étouffoir de la jeunesse énergique, n'a même pas à faire valoir son talent pour toucher le cœur du lycéen. Ce dernier voit en lui le modèle d'une affirmation réussie face à une ambiance sociale l'oppressant, un écho à des refus qui l'enchaînent faute de pouvoir les formuler ; autrement dit, une façon de confirmer et de légitimer le malaise que lui impose cet environnement.

Rougemont n'en viendra pas à idolâtrer le romancier : au contraire, cet article inaugural adopte un ton tout aussi affirmatif et radical que celui de

<sup>7</sup> « Denis de Rougemont tel qu'en lui-même »..., pp. 8-9.

l'auteur, n'hésitant pas à lui adresser des reproches parfois très directs et osés. Les opinions catholiques et aristocratiques de Montherlant se heurtent de plein fouet à l'effort personnel prescrit par le protestantisme, et dans cette opposition, Rougemont ne mâche pas ses mots. Reste que chaque reproche se tempère de respect; tout se passe comme si, voyant dans le jeune écrivain sportif son reflet inversé, leurs oppositions comptaient moins pour lui que la découverte d'un semblable. Bien que leurs visions de l'ordre et des valeurs soient aux antipodes, le franc-parler de Montherlant, l'aveu de son malaise, ainsi que le choix d'une éthique prenant l'*effort* pour premier axiome ouvre un espace à la discussion.

Cette première lecture publiée qualifie ainsi l'œuvre de « leçon d'énergie », bien qu'elle vienne d'un auteur qui n'est « décidément pas philosophe »; il écarte d'emblée ce que Montherlant taxe d'un esprit de l'Oronte, qui « vient de l'Orient, et insinue dans le monde romain les virus du christianisme, de la Réforme, de la Révolution et du Romantisme, les concepts de liberté et de progrès, l'humanitarisme, le bolchévisme », et auquel s'oppose « l'Ordre romain », résume Rougemont. Bien qu'il conclue à un évident fourvoiement dans ces thèses, il estime que leur auteur « se rendra mieux compte à distance de la contradiction sur laquelle est bâtie son œuvre ».

Le ton hautain de ces reproches illustre très bien le rapport qu'il établit avec Montherlant. Rougemont admet sa satisfaction devant cet opposant: « Mais enfin, voici un homme, et non plus seulement un homme de lettres. »<sup>8</sup> Tous les reproches qu'il adresse contre la littérature de son temps sont résumés dans cette formule: afin d'écrire purement, – ce qui revient à ne justement qu'écrire, geste d'une vanité finalement impuissante – les hommes de lettres ont, si l'on peut dire, abandonné leur humanité pour leur attribut:

« Montherlant me paraît être le moins « littéaturé » des écrivains d'aujourd'hui. Quand il parle littérature, il a toujours l'air de mettre un peu les pieds dans le plat, de dire de ces choses qu'entre gens du métier l'on a convenu de passer sous silence. C'est assez drôle de voir le malaise des chers confrères. Ils ne pardonnent pas à ce toréador ses familiarités avec une Muse qu'ils n'ont pas coutume d'aborder sans le mot de passe de la dernière mode ou de savantes séductions. »<sup>9</sup>

<sup>8</sup> « M. de Montherlant, le sport et les Jésuites », *La Semaine littéraire* n° 1571, Genève, 9 février 1924, pp. 63-65, ainsi que pour les deux citations précédentes.

<sup>9</sup> « La part du feu: lettres sur le mépris de la littérature », *Revue de Belles-Lettres* n° 8, juillet 1927, pp. 231-238, ici p. 236.

L'œuvre de Montherlant lui est sympathique (au sens fort) pour cette « leçon d'énergie », pour son caractère « tonique comme le spectacle des athlètes »<sup>10</sup> ; Rougemont n'est pas sans ressentir cette énergie débordante, violente faute de maîtrise, qui s'exprime dans plusieurs passages du *Philéas*.

Mais quelque chose dans leurs priorités respectives les maintient dans une irréconciliable incompatibilité. Ainsi d'un des thèmes fondamentaux du *Philéas*, la joie, joie de vivre et d'être au monde, qui n'a aucune place chez Montherlant : seule compte la grandeur<sup>11</sup>, et en tant qu'elle manifeste l'ordre<sup>12</sup> ; mais si l'ordre est une notion présente dans toute l'œuvre de Rougemont, il n'est jamais voulu pour soi, seulement en vue de rendre possible la vie commune. La « grandeur » est définie chez lui comme un « élan », la capacité de s'affranchir de ses liens. Voilà sans doute ce que Rougemont pouvait en ce temps s'approprier chez Montherlant, et sans doute parlait-il à moitié de lui-même quand il le commente de cette phrase décisive : « Montherlant se redresse vite, frappe du pied et repart. Vers quels buts ? On verra plus tard. L'urgent c'est d'avancer. »<sup>13</sup>

Mais si le but ne vient pas, que reste-t-il ? Montherlant n'avait véritablement à apporter à Rougemont que cette autorisation, cette permission d'être lui-même. Ainsi, s'il chronique encore deux de ses ouvrages en 1925 et 1926<sup>14</sup>, c'est toujours avec une distance critique – avant que de se taire. Une dernière recension, du *Service inutile*, paraît en 1935<sup>15</sup> et signe la rupture. Il y découvre un Montherlant dont « l'attitude pratique » est devenue « celle du clerc – il dirait : du poète –, qui se réserve pour son œuvre », et qui voit dans la vanité du service un prétexte bien commode pour se limiter à son activité littéraire. Se réserver plutôt que de servir, se tenir à distance, ne pas s'engager par l'œuvre ; les caractéristiques de tout ce que Rougemont avait renié d'entrée comme une littérature vaine. L'apport de Montherlant, pour indispensable qu'il ait été, se limite finalement à cette permission d'être soi.

<sup>10</sup> Recension des *Bestiaires* d'Henry de Montherlant, *Bibliothèque universelle et Revue de Genève*, septembre 1926, p. 397.

<sup>11</sup> « Je me fous du bonheur. Je ne le repousse pas, naturellement, mais je n'en ai pas besoin. Ni besoin d'être aimé, etc... J'ai besoin de la grandeur. » *Le Paradis à l'ombre des épées*, Paris, 1924, p. 114.

<sup>12</sup> « C'est dire que, dans cette éthique du sport, j'ai retenu surtout la leçon de l'ordre, manifestement la plus utile à une époque dont l'un des caractères est la décadence de l'autorité », *Le Paradis à l'ombre des épées...*, p. 16.

<sup>13</sup> Recension *Chant funèbre pour les morts de Verdun*, dans *Bibliothèque universelle et Revue de Genève*, mars 1925, p. 381. Outre sa philosophie du *télos*, rappelons que Rougemont aimait citer ces vers de Victor Hugo : « On me dit : Où vas-tu ? / Je l'ignore et j'y vais ! », qui illustrent parfaitement que le but est moins important comme point d'arrivée que comme cheminement.

<sup>14</sup> Recension de *Chant funèbre pour les morts de Verdun...*, et de *Les Bestiaires*, en deux articles distincts, l'un dans *La Semaine littéraire* n° 1697, 10 juillet 1926, p. 335, l'autre dans la *Bibliothèque universelle et Revue de Genève*, septembre 1926, pp. 397-398.

<sup>15</sup> Dans *Vendredi* n° 2, 15 novembre 1935, p. 5.

*André Gide : de la rébellion à l'autonomie*

Au commencement de ces années littéraires, la figure de Gide est pour Rougemont celle d'une idole libératrice. En 1969, il évoque cette révélation en ces termes :

« La lecture des *Nourritures terrestres* à seize ans m'a fait jouer du violon comme jamais, mais ce n'était pas assez, je suis sorti, sur mon vélo j'ai foncé vers le lac. « Partir ! » et toute la vie qui change, tout était libre devant moi ! J'ai erré jusqu'au soir dans l'euphorie – et suis rentré à la maison pour le dîner. »<sup>16</sup>

On note la temporisation qu'impose l'auteur quinquagénaire à son enthousiasme d'adolescent, relativisant immédiatement la portée de la libération que lui apportait cette lecture. Contrairement à Montherlant toutefois, la relation des deux écrivains évoluera vers une amitié respectueuse, après d'importantes remises en question.

Un souvenir comparable nous en apprend davantage sur cet impact. Dans une conférence inédite<sup>17</sup>, Rougemont cite cette phrase des *Nouvelles nourritures* : « J'écris pour qu'un adolescent, plus tard, pareil à celui que j'étais à seize ans, mais plus libre, plus hardi, plus accompli, trouve ici réponse à son interrogation palpitante »<sup>18</sup>, et la commente ainsi :

« Imaginez l'effet produit par cette lecture sur un garçon qui avait précisément seize ans, lorsque la voix insidieuse et tentatrice d'un poète viendrait chercher dans son intimité « à cette heure de la nuit où il aurait successivement ouvert puis fermé bien des livres... »<sup>19</sup>

Lorsqu'il avait rejoint la Société cadette de Belles-Lettres, « Etude », l'influence de Gide est bien présente. Un ami le décrit ainsi : « Et toi Chauvin, grand critique littéraire devant l'Éternel, Chauvin à l'âme multiple et diverse comme l'immoralité morale d'André Gide notre Maître »<sup>20</sup>. À seize ans, Gide est vénéré pour la délivrance morale qui permet au jeune homme de s'opposer à l'atmosphère sévère de sa famille, pour cette possibilité de

<sup>16</sup> « La lecture des *Nourritures terrestres*... », *Revue neuchâteloise* n° 46, 1969, pp. 9-10.

<sup>17</sup> « L'œuvre et l'influence d'André Gide », conférence inédite, datant manifestement de 1935. BPUN, Fonds Denis de Rougemont, ID 353.

<sup>18</sup> André GIDE, *Romans et récits*, Paris, 2009, vol. 2, p. 752.

<sup>19</sup> « L'œuvre et l'influence d'André Gide »... Cette citation provient des *Nourritures terrestres*, dans André GIDE, *Romans et récits*, vol. 1, p. 354.

<sup>20</sup> Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont : une biographie intellectuelle*, Genève, 1996, p. 81. Le document est daté de décembre 1924. « Chauvin » était son *vulgo* (surnom) dans cette société.



partir. Notons déjà que le *Philéas* en porte très clairement la marque : au plan formel, on peut évoquer le caractère composite du roman, truffé de poèmes, fragments de journaux et aphorismes, qui rappelle les *Nourritures* et les *Cahiers d'André Walter*<sup>21</sup> ; le contenu s'en rapproche par le goût du départ, du voyage<sup>22</sup>, qui traverse l'œuvre jusqu'à sa conclusion.

Ce départ n'est cependant pas celui du « nomadisme dionysiaque »<sup>23</sup>, de l'errance hédoniste prônée par les *Nourritures* ; à aucun moment, Rougemont ne semble croire à une séparation durable et insouciant de la vie communautaire, à titre réel ou métaphorique. Gide qui, se libérant, ne veut plus s'attacher à rien – la fameuse « disponibilité » qu'enseignait Ménalque – ne fait pas montre d'un tel doute. Mais il ne suffit pas, pour l'auteur du *Philéas*, de rester sans attache, glissant à la dérive. Et c'est le reproche qu'il adresse à la sincérité qu'a tant prônée Gide.

### *Un débat intime : à propos de la sincérité*

La question de la sincérité est au centre à la fois du *Philéas* et des articles publiés dans les années 1925-1926<sup>24</sup>. Contre les codes moraux dont il estimait qu'ils l'avaient déformé, Gide avait adopté la règle d'une sincérité aussi pure que possible : ne rien faire qui contredise un mouvement instinctif ; rien qui aille à l'encontre de sa nature propre. Et l'on sait l'immense postérité littéraire qu'eût cette idée. Rougemont, pour sa part, comprend cette sincérité comme le « consentement immédiat à toute impulsion spontanée »<sup>25</sup>. Or, ce refus de toute règle, de toute « commune mesure »<sup>26</sup>, est d'après lui la cause directe de la déliquescence morale véhiculée dans la littérature contemporaine.

<sup>21</sup> On rappelle que ce premier livre de Gide (1891) est sous-titré « œuvre posthume » : ce n'est pas sans analogie avec le *Philéas*, dont le narrateur se défait des deux protagonistes pour aboutir à lui-même.

<sup>22</sup> Particulièrement sensible dans le chapitre « Voyages de Philéas ». Un même plaisir du vagabondage marque l'entier du *Paysan du Danube*, et lui fera dira bien plus tard encore : « Si je veux être libre de rêver, c'est justement un train que je vais prendre. Dans mon wagon, je lis, je dors, je mange, et puis méditer à tout loisir » (*Le Cheminement des esprits*, p. 131).

<sup>23</sup> L'expression « nomadisme dionysiaque » est de Rougemont, à partir d'un extrait des *Nourritures* paru dans la *Nouvelle Revue Française* : « ... on appellera ta doctrine Nomadisme, du beau mot nomos, pâturage. » « Nomadisme » évoque donc moins une vie bucolique qu'un arrachement au rythme du monde. Cité dans *Comme toi-même*, Lausanne, 2011 (1<sup>e</sup> éd. 1961), p. 174.

<sup>24</sup> Bruno Ackermann leur a consacré d'intéressants commentaires, dans *Denis de Rougemont...*, pp. 82-85 et 91-109.

<sup>25</sup> « Paradoxe de la sincérité », *Revue de Belles-Lettres* n° 1, décembre 1926, p. 14.

<sup>26</sup> Cette expression est au cœur de *Penser avec les mains*, dont elle intitule la première partie. La « commune mesure » désigne le socle permettant le redressement de la culture, l'acceptation de valeurs communes minimales et efficientes pour donner un sens à la vie individuelle et sociale (c'est le rôle qu'il prescrit à la notion de *personne*) ; on remarque que ce constat est déjà celui d'« Adieu, beau désordre », *Bibliothèque universelle et Revue de Genève*, mars 1926, p. 312 : « Toute la jeune

D'une part, cette sincérité se réduit à être une « introspection immobile », qui « ne retient rien de la réalité vivante »<sup>27</sup> : « La sincérité absolue, « scientifique » me paraît aller à contre fin. Une attention trop directe et soutenue modifie son objet vivant. Pour moi, la sincérité ne peut être que spontanée. Et spontanément je suis porté à écrire des idées qui m'aideront. Une fois écrites elles prennent un caractère de certitude qu'elles n'avaient pas encore en moi. C'est en quoi ma sincérité est tendancieuse. »<sup>28</sup>

Si s'observer renforce et confirme ce que nous ressentons, la connaissance tirée de ce processus n'est pas neutre. Au contraire, celui qui se livre à l'introspection et n'agit pas sur lui ne peut que croire davantage aux déterminismes le manipulant – sans penser même à s'en libérer.

D'où ce souci d'alors de dominer cette nature, de « choisir mes instincts, ensuite, les éduquer »<sup>29</sup>. L'observation sincère ne doit pas avoir pour but l'étude scientifique, cartésienne de l'individu, mais lui servir au plus de mesure comparative.

Gide lui offre donc l'occasion de préciser son rapport à l'existence et c'est à propos de lui qu'il écrira encore, dans les *Personnes du drame* :

« A cette sincérité qui entend décrire sans parti-pris, et qui n'admet en fait rien que de spontané, j'oppose une sincérité qu'on pourrait nommer *constructive*. Tout existe dans l'homme, dit-elle, mais tout n'y est pas d'égale valeur. Et ce n'est pas hypocrisie, bien au contraire, que de déclarer ses valeurs. Nos contradictions sont réelles, nos hiérarchies éthiques ne le sont pas moins, mais celles-ci tendent à réduire celles-là, par une série de choix vitaux où s'exprime l'être en action, c'est-à-dire sa tendance dominante, le style de son existence. »<sup>30</sup>

« Tout n'y est pas d'égale valeur » : il nous est ainsi loisible (et nécessaire) d'influencer cette nature, et c'est tout l'objet de cette écriture de jeunesse que de prendre conscience de ce droit et devoir<sup>31</sup>. Dans le vocabulaire de sa jeunesse, il préconise ainsi de *feindre*, de supposer ses préoccupations résolues et de vivre plutôt que d'attendre une solution : « Je ne recevrai pas une

littérature décrit un type d'homme profondément anti-social, glorifie une morale résolument anarchiste. Ceux qui s'essayent à l'action, c'est encore pour cultiver leur moi. [...] Il leur manque une certitude foncière, une foi en la valeur de l'action. »

<sup>27</sup> « Louis Aragon, le beau prétexte », *Revue de Belles-Lettres* n° 5, avril 1927, p. 137.

<sup>28</sup> « Confession tendancieuse », dans *Examen de conscience*, numéro thématique des *Cahiers du mois* n°s 21-22, juin 1926, p. 147.

<sup>29</sup> « Confession tendancieuse », p. 146.

<sup>30</sup> *Les Personnes du drame*, p. 157.

<sup>31</sup> Une phrase très similaire se retrouve dans la « Confession tendancieuse », p. 146 : « Agir ? Sur moi d'abord. Il ne faut plus que je respecte tout en moi. Je ne suis digne que par ce que je puis devenir. »

foi, mais peut-être arriverai-je à la vouloir, et c'est le tout»<sup>32</sup>. Ces feintes le secouent de la monotonie figée qu'occasionne l'introspection; et c'est bien l'enjeu du *Philéas* que de montrer un jeune homme se dépêtrant d'un regard porté sur lui-même via l'écriture. Le regard introspectif, s'il génère l'inquiétude qui permet une première remise en question, rend impossible le développement de la personne et de son action en se cantonnant à l'observation.

Contre la sincérité paralysante, Rougemont préconise l'«hypocrisie», qui n'est rien d'autre que le droit de se fixer un but et de se tourner vers lui: l'éloge qu'il consacre à cette curieuse vertu se clôt sur cette déclaration: «O vérité, ma vérité, non pas ce que je suis, mais ce que de toute mon âme je veux être!...»<sup>33</sup>. Ainsi, dans «*Les Faux-Monnayeurs* ou le refus d'André Gide», il répudie cette «sincérité obstinée», qui refuse le «mensonge vital, le choix faux mais bon, que la vie commande»<sup>34</sup>. Cette préférence du «vital» au «sincère», cette affirmation de soi-même, n'est pas sans ressemblance avec la *confiance* associée à l'Arthur de notre roman. «Et c'est ainsi par feintes que je progressais, jusqu'au jour où je m'avouai un trouble que je me refusai pourtant à nommer peur de rire.»<sup>35</sup> Le cocon sclérosant de l'observation se craquelle ainsi sous l'impulsion de cette énergie qu'il sent sourdre en lui, et l'incite à la mise en mouvement<sup>36</sup>. Comme nous l'explique cette «Opinion d'Arthur sur Philéas»: «Je le vois bien maintenant, l'action vive, [...] quelque tempête passionnelle qui bouleversât les architectures morales où il [Philéas] s'emprisonnait, il n'eût rien moins fallu pour se sauver de lui-même.»<sup>37</sup>

Il faut agir, sauter avec une «confiance dans l'élan», – inventer: «Car inventer, c'est se porter à l'extrême pointe de soi, et, d'un élan, se dépasser; c'est créer une différence.»<sup>38</sup> Il est remarquable que déjà l'écriture soit si

<sup>32</sup> «Confession tendancieuse»..., p. 146.

<sup>33</sup> «Éloge de l'hypocrisie», dernière partie du «Paradoxe de la sincérité»..., p. 25. Notons que l'hypocrisie devient ainsi l'équivalent de ce qu'il nomme dans les *Personnes du drame* la «sincérité constructive». L'adolescent semble préférer ce premier vocable. On le retrouve dans le roman inédit *Isidore, ou les sept vertus occidentales*, où Rougemont dresse une liste des vertus nécessaires à son héros pour s'accomplir lui-même (très proche en cela la liste développée dans la dernière partie de *Penser avec les mains*). L'hypocrisie en est la sixième, définie comme «gage de liberté pour l'esprit qui veut aller plus loin. Ou bien [comme] l'adhésion provisoire à des actes qu'il juge discutables, mais l'important est d'agir à plein, avec toutes les facultés, quitte à voir après».

<sup>34</sup> «*Les Faux-Monnayeurs* ou le refus d'André Gide», recension non publiée des *Faux-Monnayeurs*, 1926 (désormais «Le refus d'André Gide»), BPUN, Fonds Denis de Rougemont, dossier 48, feuillet 10.

<sup>35</sup> «Confession tendancieuse»..., p. 145.

<sup>36</sup> Voir notamment le poème de transport intitulé «Faim de joie», *Philéas*, sous ce titre, dernier chant de Philéas disparaissant devant Arthur: «Courir dans l'air, parmi l'envol joyeux des cris et des coups secs [...] / Aime ta force et tout ce qui la dompte / Aime ta force et tout ce qui l'exalte / Tout ce qui sourd en toi de trop grand pour ta vie / Toute ta joie!»

<sup>37</sup> «Opinions d'Arthur sur Philéas»...

<sup>38</sup> Pour ces deux expressions, «Paradoxe de la sincérité»..., p. 20.

liée à l'auteur, et lui permette déjà de se travailler, de se porter à « l'extrême pointe » de lui-même. Au final, la sincérité gidiennne, strictement observatrice et sans moyen de créer, lui devient donc une entrave. Que l'absence de système, d'une structure soutenant l'action, soit « sympathique », je veux bien ; « fécond » aussi, si l'on s'en tient à la genèse de l'art ; mais pas créateur »<sup>39</sup>.

### *L'éloignement*

Si cette œuvre l'avait au moins libéré d'entraves morales, si elle avait aiguisé et permis une sensibilité nouvelle, le jeune homme qui a pris possession de lui-même attend déjà, en 1926, quand il compose « Le refus d'André Gide », davantage qu'une œuvre simplement écrite : « c'est assez d'inquiétudes, nous voulions sinon une réponse ferme, du moins un signe de la main vers quelque porte de sortie »<sup>40</sup>. Et cette attente semblait fondée, Gide liant à ses yeux suffisamment son œuvre à sa vie pour qu'il soit permis d'en espérer plus que cela, cette littérature liée à l'existence que le Rougemont d'alors cherche encore. « Nous nous étions mépris sur ce qu'on nommait son inquiétude [de Gide]. Maintenant qu'elle s'évapore au contact des réalités, nous la connaissons différente de la nôtre. [...] Il délaisse ce qui nous passionne et s'occupe de littérature. »<sup>41</sup>

Les articles qu'il lui consacre dans les années suivantes restent du même ton de mise à distance. Une étude de *Divers* en fait un littérateur gratuit, livrant dans une formule très concentrée tout son reproche : « Ce livre manque d'ange et de bête. Il est merveilleusement intelligent », faisant de son auteur une figure tentatrice : « “Causons un peu”, dit le serpent... »<sup>42</sup>. Reproche extrême dans la pensée de Rougemont, qui préconise de ne pas dissocier matériel et spirituel, mais de les rassembler : le vrai diabolisme, c'est de ne s'engager à rien<sup>43</sup>.

Progressivement, toutefois, Gide devient une figure avec laquelle il entretient des rapports « stabilisés autour de la moyenne barométrique “variable à beau” (affection et réserve réciproques). »<sup>44</sup> Alors qu'avancent les années

<sup>39</sup> « Le refus d'André Gide... », feuillet 10.

<sup>40</sup> « Le refus d'André Gide... », feuillet 2.

<sup>41</sup> « Le refus d'André Gide... », feuillet 12.

<sup>42</sup> « André Gide ou le style exquis », *Foi et Vie* n° 31, 1931, respectivement p. 728 et 726.

<sup>43</sup> Une thèse semblable est soutenue dans « Les deux âmes d'André Gide », dans *Comme toi-même...*, pp. 169-175 : Rougemont y voit l'auteur des *Nourritures* souffrir des deux mythes destructeurs de la personne, à la fois Tristan (volonté de possession intégrale niant autrui pour se l'assimiler) et Don Juan (refus de toute implication, de tout véritable succès, décrétant sa victoire avant toute réalisation).

<sup>44</sup> « “La lecture des *Nourritures terrestres...* ” », p. 10. La correspondance des deux auteurs a été éditée dans « Correspondance inédite » avec André Gide, présentée par H. de Paysac, *Bulletin des amis d'André Gide* n° 33, 2002, pp. 7-23. Ces huit lettres ne nous apprennent hélas que bien peu sur leurs rapports.

1930, quelques signes précisent son rapport à l'homme pour retrouver de manifestes marques d'estime.

La vénération juvénile passée, et le refus ne lui étant plus nécessaire, ayant trouvé sa propre voie, Gide devient pour Rougemont un véritable partenaire de dialogue – ainsi qu'une matière à réflexion. Et c'est sans doute le meilleur signe d'une éducation réussie qu'une postérité en vienne à prendre position de façon autonome face à ses aînés, ainsi qu'il le fait dans *Comme toi-même*<sup>45</sup>. L'inquiétude de Gide, qui lui a permis de ressentir son trouble, lui a aussi permis de ne pas s'attacher aveuglément à l'homme. Si l'adoration cesse, d'ailleurs, n'est-ce pas sur l'ordre même du dieu ? Comme il le rappelle dans sa note finale au « Refus d'André Gide », « lui-même n'a-t-il pas prêché qu'on l'abandonne ? »<sup>46</sup>

Entre indépendance et dialogue, cette relation durable nous montre Gide et Rougemont comme deux reflets symétriques, l'aîné permettant à son cadet de définir sa position. Une formule que Rougemont rappelle fréquemment nous semble emblématique de leur rapport : « La morale ? – Une dépendance de l'Esthétique. » Mais n'est-il pas révélateur qu'à trois reprises dans ses critiques, Rougemont axe son commentaire sur sa propre position, l'inverse, cherchant à l'attribuer à son aîné : « Toute l'œuvre de Gide ne démontre-t-elle pas le contraire ? »<sup>47</sup>

### **Le *Philéas*, ou la conquête de soi**

Voilà, brièvement esquissés, les rapports de Rougemont aux deux figures tutélaires de ses seize ans. Elles se retrouvent, très clairement exprimées, dans le roman *Philéas, ou la recherche sans but, suivi d'Arthur, ou la confiance* que l'adolescent compose vers la fin de son gymnase et le début de ses études universitaires. Après avoir évoqué, sur le long de sa carrière, en quoi les figures de Gide et de Montherlant furent des impulsions décisives, tâchons de voir comment se construit cette identité littéraire dans ce premier ouvrage.

Les seuls documents conservés relatifs au *Philéas* nous permettent de dater sa composition à cheval sur les années 1924 et 1925. Nous savons que Rougemont l'a fait lire à Robert de Traz, alors directeur de la *Bibliothèque universelle et Revue de Genève*<sup>48</sup>, l'institution littéraire romande la plus

<sup>45</sup> « Les deux âmes d'André Gide... », pp. 169-175.

<sup>46</sup> « Le refus d'André Gide... », feuillet 6.

<sup>47</sup> Cette phrase, tirée de la première des *Interviews imaginaires*, peut se lire dans André Gide, *Essais critiques*, Paris, 1999, p. 132. Elle est citée pour la première fois par Rougemont dans « Le refus d'André Gide... », p. 81, et également convoquée dans la conférence citée plus haut, « L'œuvre et l'influence d'André Gide », comme dans *Les Personnes du drame...*, p. 158.

<sup>48</sup> Lettre du 26 septembre 1925, conservée dans le Fonds Denis de Rougemont, ID 2574.

importante d'alors, à laquelle il collaborait depuis peu. Le retour est très bienveillant : de Traz souligne dans ce « traité »<sup>49</sup> de nombreuses qualités très réelles – notamment une sincérité et une sensibilité que l'analyse et l'expression intellectuelles ne faussent pas, et qui vont littérairement à l'encontre de l'époque<sup>50</sup>. Il lui offre même de publier quelques extraits dans sa revue. Mais Rougemont s'y refuse :

« ... je ferais mieux de ne pas publier Philéas, avant d'avoir fait autre chose du moins. Et d'abord pour une raison littéraire : se livrer ainsi au public, c'est lui donner trop beau jeu pour pénétrer les œuvres qui suivront. »<sup>51</sup>

On évoquait plus haut la pudeur qui lui faisait refuser de s'adonner à d'autres écritures que poétique. Il est toutefois venu à bout de ce projet romanesque lyrique, et ne cherche alors à publier que de modestes notes de lecture dans la presse.

Pourquoi tant de retenue ? Et pourquoi se refuser à se donner trop facilement au public par la prochaine œuvre ? Sans doute est-ce précisément ce qui est en jeu : l'adolescent a tenté, par ce roman-traité, de se mettre en quête de lui-même. Et sa motivation est bien sincère – sans quoi il pourrait s'imaginer un autre sujet de composition. L'expression de la lettre ci-dessus nous laisse penser qu'il n'envisageait toutefois pas d'autre perspective romanesque qu'une intrigue permettant, à son sens, d'explorer et réaliser son identité. Ce que les archives confirment, si l'on considère que son prochain chantier d'importance, *Isidore ou les sept vertus occidentales*, est un roman construit dans le même but<sup>52</sup>.

Qu'est-ce donc que ce premier roman ? Un mélange de diverses proses, poétiques, introspectives, diaristes, de maximes et d'extraits de journal. Les genres s'y brisent pour offrir, en kaléidoscope, la perception qu'un jeune homme a de lui-même. On le retrouve devant sa table d'écrivain amateur, dans sa chambre en désordre, parmi des livres épars, ou dans ses moments d'ivresse légère – dus à l'alcool, au désir, ou à la stimulation artistique. Les chapitres s'y agencent avec une cohérence au premier abord légère, mais qui se veut telle : quel jeune homme serait jeté au monde avec une claire conscience de lui-même ? L'organisation délicate reflète cette difficulté identitaire.

<sup>49</sup> Malgré son caractère fictionnel, c'est en effet ainsi que le jeune Rougemont caractérise son texte.

<sup>50</sup> Pour reprendre ses termes, très expressifs : « Comment, vous auriez un cœur et vous prétendriez le laissez vivre ? Chose exceptionnelle en 1925. »

<sup>51</sup> Lettre du 7 octobre 1925, conservée dans le Fonds Robert de Traz, au Département des manuscrits de la Bibliothèque de Genève, sous la cote CH BGE Ms. fr. 8144/2, fol. 1-2.

<sup>52</sup> Composé entre juillet 1926 et juillet 1927, ce roman de plus de deux cents pages manuscrites restera également inédit. Le Fonds Denis de Rougemont en conserve une version presque finalisée.

D'ailleurs, qui est – ou plutôt qui sont les narrateurs en question ? Philéas est un intellectuel froid et hautain parce que craintif : on le voit anxieux de se définir un ordre moral, une discipline par lesquels aborder le même extérieur et y trouver place. Tel qu'il se décrit dans les premières pages :

« Taille moyenne. Laid ? joli ? Tête intéressante ? En tout cas pas beau, sinon de dureté, quelquefois.

Je crois qu'on me tient pour intelligent. [...]

Je doute si je crois en Dieu. Je n'aime guère les athées, je déteste les dames pieuses. Je pourrais prier debout au milieu de la Bourse ; mais seul dans ma chambre, j'ai peur ou je m'endors.

Je suis terriblement sensible à beaucoup de choses qui ne touchent pas la plupart des gens. Mais je m'effraie de découvrir chez quelques amis des impressions identiques aux plus bizarres des miennes : elles sont donc plus réelles que je ne l'espérais ?

Je suis timide, physiquement. A part moi, insolent, cynique ou très bon. »<sup>53</sup>

Replié sur lui-même, il ne goûte en paix la beauté que des voyages et de la pensée. Les paysages et les maximes se domestiquent plus aisément que les humains... Il tente d'ébranler les cadres moraux l'entourant, cherchant à se laisser aller à des « anarchies méditées »<sup>54</sup>. Toutefois, la violence avec laquelle il les éprouve ne donne rien, et souligne plus qu'autre chose son incapacité à aller à la rencontre du monde :

« Philéas, écoute. Dans ton désespoir, impuissant même à supporter le spectacle de ton dégoût, tu t'es retourné comme la bête traquée. Traqué par la réalité soudain tu feins de vouloir l'embrasser, de jouir de ta force dans son étreinte glacée. Sous ton masque crispé d'un rire sans joie, j'ai vu gémir ton âme comme un enfant sans mère, et je sais bien que tes nostalgies reniées vont encore à des cieux très vastes, à des palais étrangers dans l'espace doux et sonore, au soleil des amours sauvages...

Philéas, écoute !

Il a fui. »<sup>55</sup>

<sup>53</sup> *Philéas*, « Portrait de Philéas ». Faute d'une édition de référence, les références se feront ici au seul nom des pièces le composant.

<sup>54</sup> Titre du chapitre éponyme.

<sup>55</sup> *Philéas*, « Ivresse de l'hiver ». Le locuteur est ici le personnage final ; voir plus bas.



Puis vient un changement : après ces multiples échecs, le malheureux se retrouve pris dans la ferveur d'un match de football. La joie collective, l'effort physique ressenti comme au travers de l'équipe entière, l'ivresse de la victoire et du mouvement lui font connaître le curieux plaisir de l'effort épuisant. La pose glaciale de Philéas disparaît, « avec la vieille peau du héros de ce livre » : il renaît sous les traits d'un second narrateur, Arthur, jeune et orgueilleux conquérant, dont les premières paroles sont pour son prédécesseur :

« C'était peut-être un neurasthénique. L'époque entière est neurasthénique. D'ailleurs, cela n'expliquerait rien.

Parfois il se demandait si son malaise existait. Douter de sa souffrance ? Mais le propre d'un malaise n'est-ce pas cela même qu'on se demande s'il existe ? Et jamais il ne se complut dans ces tourments, comme d'autres qui pensent y trouver une révélation d'eux-mêmes sans laquelle ils désespèrent d'exister.

Noyé dans son égoïsme, il toucha parfois le fond de désespérance et de néant qui est dans tout être ; mais, plongeur dans la mort, il ne descendait si bas que pour plus violemment remonter vers la vie. »<sup>56</sup>

Pris entre la sympathie et le mépris pour sa « vieille peau », Arthur exprime la fin de ce repli sur soi-même, que le goût de l'effort, de la « santé, toi qui sais bousculer »<sup>57</sup> lui a imprimé, et où nous retrouvons l'impact de Montherlant. Capable enfin de s'affirmer pour goûter les plaisirs, il s'abandonne à une moindre discipline de lui-même – encore que se scrutant toujours de près – jusqu'au moment où la victoire n'a plus goût que de vanité.

Arthur « disparaît » à son tour après un long dialogue avec un pasteur, où sa virulence et son ingéniosité ne lui permettent pas d'avoir le dessus. La satisfaction qu'il éprouvait rencontre une limite, celle du besoin d'un être supérieur ordonnant l'existence, sans quoi, chacune de ses petites victoires lui apparaît comme insignifiante dans un ensemble d'expériences humaines infinies, sans possibilité de juger ou d'encadrer. Acculé à la confrontation au divin, Arthur éprouve le besoin de se remettre en des mains supérieures.

La conclusion, enfin, doit requérir notre attention :

« J'ai voulu montrer quelques-uns des moments où la vie d'un homme se décide ; et que ce n'est pas d'un geste qu'on plie le destin, mais à force de désirs raisonnés.

<sup>56</sup> *Philéas*, « Opinions d'Arthur sur Philéas ».

<sup>57</sup> *Philéas*, « Sur fond de néant ».

Philéas, lorsque tu reviendras au soir à ton tourment désormais convalescent, – j'écouterai ironique et discret, – tu diras à voix basse des questions à la nuit, parce que tu sais bien que nulle réponse n'en peut venir, sinon de toi-même. J'écouterai, souriant un peu triste de souvenirs...

Et Arthur souvent encore s'emportera contre tes délicates faiblesses, et criera si bellement sa force qu'un frisson le saisissant, d'émotion il finira bien par te donner au moins la plus provisoire sympathie. Et je serai pour cet instant en paix avec mes folies... »<sup>58</sup>

Les deux personnages ici convoqués, et jugés par un troisième, nous questionne sur la position diégétique adoptée : les figures semblent aussi réelles (ou fictives) qu'allégoriques. Se présentant à la fois dans un ordre successif, croissant dans leurs possibilités mais insuffisants en eux-mêmes à affronter l'existence, ils se révèlent finalement des projections de l'auteur – lequel n'aurait alors, fiction ou autobiographie, pas moins éprouvé leurs angoisses.

Mais cet auteur-narrateur n'en est pas moins arrivé à une conclusion supérieure. Les vertus de l'effort et de l'affirmation, qu'il trouvait chez Montherlant ; de l'observation aiguë de soi, de la sincérité envers ses impulsions comme envers ses besoins, qu'il trouvait chez Gide ; finalement et surtout, la nécessité de subordonner cet ensemble à une puissance supérieure, que Rougemont a reçu dans son enfance et son adolescence. Tout cela lui a permis de se comprendre, et de mettre sa vie entre ses propres mains. Au travers de l'étude de son rapport au monde, le jeune homme a découvert ce qu'il pouvait croire et devait réaliser. Il a compris quelle était sa part, et osé la prendre. Cela au moyen de l'écriture, devenue « dosage de monde et de moi »<sup>59</sup>.

Si le laborieux sortir de l'adolescence que Philéas met en scène se fait pour la première fois dans l'angoisse et la douleur, ne sachant où décharger sa force neuve, l'adulte saura la canaliser et la mettre au service de causes d'ampleur.

Le choc que les œuvres de Gide et de Montherlant portent au jeune homme le révèle à lui-même, non selon un contenu idéologique – comme on l'a vu, il s'agirait plutôt du contraire – mais selon une préférence dans la conception de l'œuvre. Contrairement au goût durable qu'il eût de poètes tels Rimbaud ou Baudelaire, ce sont des écrivains offrant le visage de l'adversité qui permettent à son caractère retenu de trouver sa place. Cette possibilité

<sup>58</sup> *Philéas*, « Argument de l'avenir ».

<sup>59</sup> *Journal d'une époque*, Paris, 1968, p. 7. A propos de la perdurance de l'écriture comme outil d'interprétation du monde, on se permet de renvoyer à notre article à paraître, « Les fondements littéraires de la personne », *Études de lettres* n° 4, décembre 2019.

de dialogue dans l'opposition, cette nécessité de la tension qui confirme la pluralité des partis en présence, nous apparaît tant comme une condition de sa venue à l'écriture que comme le trait le plus distinctif de l'essayiste et promoteur de l'Europe.

Enfin, à côté de la quête identitaire qu'il représente, il faut noter le caractère à la fois propre à son temps et s'y opposant du *Philéas*. Dès ce premier moment de saisie de soi, on ne saurait reconnaître mieux l'écrivain qu'à cela: il n'est pas d'écriture valable qui ne veuille «écrire l'époque» et «se l'écrire»<sup>60</sup>. Si c'est par la littérature que lui est venu un trait aussi distinctif de sa pensée, elle est indubitablement fondatrice de la personne de Denis de Rougemont.

Jonathan WENGER

Adresse de l'auteur: Port-Roulant 40, 2000 Neuchâtel, Jonathan.Wenger@unige.ch

<sup>60</sup> «J'écris l'époque, je me l'écrie, et je lui crie d'abord qu'elle devrait être une autre», dans «Zazie disait...», p. 90.

## CONTEXTES D'UN PROCÈS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

### Une dénonciation libératrice ?

L'instruction publique : un « monde simplifié » où les élèves subissent « gavage » et « vexations mesquines » ; un « monstre » fait de « laideurs » et d'« outrages au bon sens ». La thèse centrale des *Méfais de l'instruction publique*<sup>1</sup> paraît à la fois accablante et irrécusable, tant la parole pamphlétaire, par l'urgence et la radicalité des jugements qu'elle assène, se donne d'abord comme un défi à la critique. Le lecteur parcourt cette œuvre de jeunesse saisi par le ton de certitude définitive qui l'enveloppe, comme si l'auteur offrait à l'instant la réalité crue de la chose scolaire, affranchissant le regard des multiples illusions qui en préservaient l'apparente légitimité.

Ayant appris à lire avec sa sœur avant d'aller à l'école, le jeune Rougemont s'y est ennuyé cruellement. Un traumatisme enfantin serait le premier motif de faire ses armes (« Je serai méchant, parce que j'en ai gros sur le cœur »<sup>2</sup>). A quel plus beau scandale s'affronter, à 22 ans, que celui du système d'instruction ? et quand il s'agit d'entrer dans le monde des lettres en brisant les conventions ? Façon aussi pour Rougemont d'expérimenter une liberté d'écriture et des audaces argumentatives qui feront l'admiration de ses lecteurs. Quelques années plus tard, à propos d'un autre livre, Adolphe Ferrière, grand contempteur de l'école traditionnelle et théoricien de l'éducation nouvelle, lui confie son admiration : « De mon temps, des libertés de style comme les vôtres eussent suffi à déconsidérer un homme. Pour moi, il est trop tard pour adopter cette ferme liberté qui est la vôtre, car le style est affaire d'inconscient. »<sup>3</sup>

En quelques semaines (en quelques jours!...), Rougemont répond au rappel d'une commande qui lui avait été faite et qu'il avait délaissée<sup>4</sup>. Un contexte d'écriture qui en accentue la fulgurance. Bien que revendiquant à la fois sa « naïveté » et son « droit de démolir », l'auteur n'est cependant pas sans références. Deux œuvres récentes, d'orientations idéologiques diamétralement opposées, sont d'emblée signalées comme contenant des thèses

<sup>1</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Les Méfaits de l'Instruction publique*, Lausanne, 1929. Nous citerons ici la réédition de ce texte au sein du recueil : Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens. Essais sur l'École et l'Université*, Genève, 2019. Préface de Charles BEER. Textes présentés et annotés par Nicolas STENGER.

<sup>2</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 27.

<sup>3</sup> Archives Institut Jean-Jacques Rousseau [AIJJR] AdF/C/1/61, Lettre d'Adolphe Ferrière à Denis de Rougemont, 28 novembre 1937.

<sup>4</sup> Bruno ACKERMANN, *Denis de Rougemont. Une biographie intellectuelle*, Genève, 1996, p. 116.

que Rougemont dit tenir pour « acquises », celle d'Abel Bonnard, *L'Eloge de l'ignorance* (1926), et celle de Henri Roorda, *Le pédagogue n'aime pas les enfants* (1917). Le premier est maurassien et sera ministre de l'Éducation nationale sous Vichy. Le second, professeur de mathématiques et anarchiste. Rougemont ajoute que les meilleurs ouvrages sur la question sont publiés par l'Institut Jean-Jacques Rousseau, l'école des sciences de l'éducation fondée à Genève en 1912, où Edouard Claparède, Pierre Bovet, Alice Descœudres, Adolphe Ferrière et Jean Piaget développent une psychologie scientifique et cherchent à promouvoir une pédagogie expérimentale dans l'enseignement.

Mais si les fondateurs des sciences de l'éducation sont honorés, c'est moins pour accréditer leurs propres préconisations pédagogiques que pour la vigueur de leurs critiques à l'encontre des systèmes d'enseignement dominants. Rougemont est moins sensible, comme nous le verrons, à l'ambitieux projet de l'Institut Rousseau de développer des sciences appliquées à l'enfant et à l'éducation qu'à la dénonciation souvent virulente de l'école traditionnelle que ses promoteurs diffusent abondamment et qui aura précisément suscité l'entreprise scientifique elle-même. D'une manière générale, *Les Méfaits* dénie à la science tout droit à dire le vrai sur l'institution scolaire.

### **Les connaissances contre la conscience et la culture ?**

La critique de l'école livresque, coupée de tout milieu et de toute réalité vivante, est un lieu commun du début du XX<sup>e</sup> siècle qui dépasse les clivages politiques. Comme en témoigne Bonnard, elle s'exprime et circule dans les courants conservateurs et réactionnaires, qui redoutent une culture scolaire dont ils jugent l'abstraction laïque coupable par exemple d'appauvrir le ferment spirituel de la nation. Elle se déploie tout aussi bien dans les courants socialistes, syndicalistes ou révolutionnaires qui déplorent une école se détournant du monde de la production et ne faisant aucun écho à l'expérience sensible qui est celle des enfants du peuple dans les milieux ruraux ou ouvriers<sup>5</sup>. Dans un cas, le verbalisme scolaire est soupçonné de détourner l'élève d'une tradition censée orienter la vie des individus et qui devrait être soustraite à tout esprit critique ; dans le second, il est interprété comme un moyen de faire silence sur les conditions d'existence sociales et symboliques des élèves des classes populaires dans leurs milieux de vie.

Mais ce ne sont pas seulement les programmes scolaires, les supports pédagogiques, la conception des leçons et des examens, dont le caractère abstrait est déploré. C'est encore la façon dont le maître lui-même, parce

<sup>5</sup> Voir Frédéric MOLE, *L'École laïque pour une République sociale. Controverses pédagogiques et politiques (1900-1914)*, Rennes, Lyon, 2010, pp. 210-214 et pp. 225-250.

qu'il en a depuis toujours intériorisé les préceptes, incarne cette abstraction dans sa manière d'être et sa personne même, en quelque sorte dans son rapport au monde, lequel s'est construit précisément dans un monde scolaire dont il n'est jamais sorti.

C'est pourquoi la connaissance et la science, quand elles ne sont pas pleinement maîtrisées par de véritables élites, deviennent des artifices qui recouvrent l'individu, annihilent la singularité de sa pensée, ou le conduisent à la pédanterie. L'idée se trouve au cœur du pamphlet de Bonnard. Le maurassien voit dans les ignorants – qui ne savent souvent « ni lire ni écrire », « qu'on veut nous forcer à mépriser » mais qui se trouvent être « attachés à une terre ou à un outil » ou à un « foyer » – les personnages souvent « les plus imposants » : « ces ignorants de la science étaient des savants de la vie »<sup>6</sup>. Ces hommes et ces femmes sans instruction, « on les a retirés aux choses pour les livrer aux mots », explique Bonnard<sup>7</sup>.

Cette idée n'est pas l'apanage d'une pensée réactionnaire. On trouve, dans la pensée révolutionnaire, anarchiste en particulier, des arguments qui présentent des similitudes. Le pédagogue anarchiste catalan Francisco Ferrer expliquait préférer la « spontanéité libre d'un enfant qui ne sait rien » à « l'instruction de mots » et à la « déformation intellectuelle »<sup>8</sup> d'un enfant qui a subi l'éducation traditionnelle. Enfermé à l'école « dans le royaume du Mot », comme le déplore Roorda<sup>9</sup>, l'élève est nié dans son intimité la plus vivante.

Ces deux critiques du verbalisme scolaire diffèrent cependant radicalement. La pensée réactionnaire fait de l'ignorance la garantie d'un enracinement, et la pensée révolutionnaire voit dans la spontanéité le moment d'un processus émancipateur. Alors que « l'enfance est ailleurs », dans le vaste univers sensoriel du milieu de vie – dans « ce fond de jardin où l'on trouve des cloportes dans la toile mouillée d'une tente d'Indiens » –, l'école fabrique des « esclaves du mot », écrit Rougemont<sup>10</sup>.

## Illusions démocratiques

La critique de l'esprit démocratique est au cœur des *Méfaits*. Les analyses ont à ce sujet une tonalité politique au premier abord nettement conservatrice. La condamnation, en raison de son ambition illusoire, de l'esprit

<sup>6</sup> Abel BONNARD, *Eloge de l'ignorance*, Paris, 1926, pp. 14-15.

<sup>7</sup> Abel BONNARD, *Eloge de l'ignorance...*, p. 24.

<sup>8</sup> Francisco FERRER, « La Rénovation de l'École », *L'École rénovée* n° 1, 15 avril 1908, p. 8.

<sup>9</sup> Henri ROORDA, *Le Pédagogue n'aime pas les enfants*, Lausanne, 1917, p. 42 de l'édition en pdf accessible sur le site de Bibliothèque numérique romande : [www.ebooks-bnr.com](http://www.ebooks-bnr.com).

<sup>10</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 6 et 23

démocratique qui règnerait à l'école, Rougemont a pu en effet en trouver une formulation chez Bonnard, qui l'évoque en ces termes: «prouver aux inférieurs que l'infériorité n'existe pas et qu'il n'y a de différence entre les hommes que selon les circonstances où ils ont été appelés, et que leurs aptitudes sont égales.»<sup>11</sup>

En quel sens comprendre que l'égalitarisme, qui affirme que *tous les hommes doivent être égaux en tout*, puisse être regardé par Rougemont comme constituant «un attentat à l'intégrité humaine»<sup>12</sup>? C'est d'abord que ce principe politique est posé par ses promoteurs comme une évidence par définition soustraite à tout questionnement critique. Mais c'est surtout que ce principe se trouve imposé à chaque individu comme un interdit ayant moins pour effet de le défendre et de le promouvoir que de l'empêcher et de le brider. Rougemont dit avoir vécu intimement ce «malaise» démocratique: «on avait brisé en nous ces ressorts de la révolte et de la libération d'une personnalité: l'imagination, le sens de l'arbitraire et le sens de la relativité des décrets humains.»<sup>13</sup> Il a reçu les «mythes stériles» qui nourrissent l'esprit démocratique comme une «compression morale» et un «asservissement de l'esprit» et les jugea «responsables de [sa] perte de contact avec les réalités les plus élémentaires de la vie»<sup>14</sup>. Chez lui, la critique de l'esprit démocratique n'est donc pas développée au nom d'une vision étroitement élitiste et conservatrice des trajectoires scolaires. Elle traduit plutôt un travail d'interprétation de sa propre souffrance d'élève et le souci de faire droit à la singularité des individus.

Le républicanisme bourgeois a conçu l'école comme une condition de la formation d'un citoyen loyal à l'égard de l'ordre établi. Comme l'expliquait Roorda, l'école forme des «citoyens facilement gouvernables»: «le régime auquel ils sont soumis leur enlève peu à peu leur audace et leur curiosité.»<sup>15</sup> La formule de Rougemont est plus incisive encore: «L'école donne à l'enfant ce qu'il faut pour se résigner à l'état de citoyen bagnard auquel il est promis.»<sup>16</sup> Autrement dit, l'assujettissement auquel conduit l'école n'est pas qu'un effet par surcroît du verbalisme pédagogique et de l'abstraction livresque. Il est en réalité la finalité même au service de laquelle la pédagogie traditionnelle constitue un moyen adéquat. Remarquons que Rougemont développe ici une analyse qui présente de grandes similitudes avec celle de certains courants révolutionnaires qui regardent l'institution

<sup>11</sup> Abel BONNARD, *Eloge de l'ignorance...*, p. 12.

<sup>12</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 28.

<sup>13</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 34.

<sup>14</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 35.

<sup>15</sup> Henri ROORDA, *Le Pédagogue n'aime pas les enfants...*, p. 69.

<sup>16</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 59.



scolaire comme une entreprise délibérée de conditionnement politique<sup>17</sup>. A la critique pédagogique et curriculaire du verbalisme, qui dénonce des savoirs scolaires déconnectés de l'expérience sensible des enfants, s'ajoute une critique sociale et politique qui explique que le verbalisme rend l'élève servile et le prépare à la servitude sociale.

Assurément, pour les promoteurs de l'éducation nouvelle, la recherche d'une égalité démocratique entre les élèves est aussi un principe revendiqué. Il est clair que Rougemont ne peut pas non plus souscrire à cette orientation des réformateurs de l'éducation, qui se démarque nettement de l'option individualiste qui est la sienne.

### Un procès de l'école traditionnelle

La référence la plus explicite au courant psychologique et pédagogique réformateur ne se trouve pas dans *Les Méfaits*, mais dans « L'enseignement et la recherche en Suisse », texte de 1965 issu de *La Suisse ou l'Histoire d'un peuple heureux*<sup>18</sup>. Rougemont rapporte un propos tenu par Théodore Flournoy lors d'une conférence donnée en 1897. Le titulaire de la chaire de psychologie expérimentale de l'Université de Genève avait déclaré : « Nous aurions cherché un moyen d'abrutir nos enfants que nous n'aurions pas pu trouver quelque chose qui répondît mieux à ce but que notre système scolaire actuel. »<sup>19</sup>

Parce que « le maître adopte dès le premier jour le ton et les procédés d'un juge », « l'écolier prend naturellement l'attitude d'un prévenu », expliquait Roorda<sup>20</sup>. Rougemont parle aussi de ses « prisons » scolaires, vécues de l'intérieur. Il ne dit pas seulement sa souffrance et son ennui d'enfant précoce, mais aussi celle de « ce petit être qui s'énerve, qui embrouille les règles, qui a sommeil, qui a peur de faire faux, parce que les autres auront fait juste, et qui voudrait bien pleurer »<sup>21</sup>.

Au cours de son œuvre de déconstruction, Rougemont ne néglige pas de procéder à un travail de définition, souvent sous la forme d'un saisissant renversement de la logique ordinaire. Le « bon élève » n'est pas celui qui réalise au mieux les fins les plus hautes de l'institution, ou qui s'approche au plus près de la vocation libératrice qu'on prétend reconnaître en lui. Il

<sup>17</sup> Voir Frédéric MOLE, *L'Ecole laïque...*

<sup>18</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 153-162.

<sup>19</sup> Le propos est rapporté par Edouard CLAPARÈDE, « Théodore Flournoy, sa vie et son œuvre », *Archives de Psychologie* 18. Tiré à part, Genève, 1923

<sup>20</sup> Henri ROORDA, *Le Pédagogue n'aime pas les enfants...*, p. 35.

<sup>21</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 31.

est au contraire défini négativement comme celui « qui supporte le mieux le traitement scolaire; celui dont la valeur humaine subsiste intacte au milieu des conditions anormales créées par l'école publique »<sup>22</sup>. Autrement dit, le bon élève est d'abord celui qui parvient, à partir de ressources psychiques évidemment élaborées en dehors de l'institution, à trouver les accommodements et les stratégies qui lui permettent d'y sauvegarder sa force vitale et son humanité en dépit de toutes les forces d'amoindrissement qui s'exercent à son encontre. Une capacité peu commune de survie en milieu hostile, voilà ce dont témoignerait en somme le « bon élève ». L'illusion des maîtres, qui tendent évidemment à s'arroger les mérites de ces réussites, est cruellement dénoncée.

### Approbaton dubitative de l'éducation nouvelle

Rougemont témoigne d'un intérêt pour l'éducation nouvelle, en évoquant l'*école nouvelle* ou l'*école active*, sur laquelle il porte un regard ambivalent. Il se réjouit de voir une pédagogie enfin fondée sur l'observation de l'enfant et qui veut lui redonner sa liberté, mais ne cède à aucun enthousiasme. Car il prédit une dérive possible. La prétention scientifique de ses promoteurs et leur foi dans une « méthode rationnelle » lui font craindre que toute spontanéité enfantine soit rendue impossible par un rigorisme d'une autre forme, mais tout aussi réducteur, que celui de l'école traditionnelle. Prêt à traquer les moindres retournements pervers, Rougemont craint même que la belle ambition réformatrice et ses « artifices pédagogiques » ne se terminent en « farce ». En imaginant que pourrait s'inventer une « méthode rationnelle pour apprendre aux bambins à marcher »<sup>23</sup>, il dénonce ironiquement le péril d'une dérive scientiste en éducation.

S'il semble d'abord accrédi-ter le constat regrettable, à l'école, d'une « remarquable ignorance de la psychologie infantile », cette connaissance de l'enfant ne lui paraît pas devoir être de nature scientifique: « Où il y avait non-science, on a voulu apporter de la science. Mais c'est un art qu'il faudrait. Sinon l'on retombera dans des absurdités. »<sup>24</sup> Rougemont rencontre ici une problématique très classique – l'éducation, science ou art? – mais qu'il ne fait bien sûr qu'effleurer puisqu'il n'est pas question pour lui d'envisager des réponses ou des préconisations.

Une certitude nourrit même l'ensemble du pamphlet: le système doit être considéré comme irréformable. Quels que soient l'engagement critique ou

<sup>22</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 46.

<sup>23</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 50.

<sup>24</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 49.

la bonne volonté des instituteurs, rien de libérateur – rien d'humain, tout simplement – ne peut se produire au sein de l'instruction publique. Aucun instituteur, pas même le plus convaincu de la nature perverse de ce système, ne peut y ouvrir d'espace de subversion et de liberté. Le vice fondamental du système contamine a priori toute initiative particulière. La dénonciation ne souffre pas la demi-mesure.

L'intention de l'auteur n'est donc pas d'en appeler à un soulèvement de l'intérieur, comme le font certains instituteurs syndicalistes ou certains pédagogues durant la même période. Ni d'espérer une protestation émanant de la société, celle-ci s'étant elle-même enserrée depuis longtemps dans le carcan scolaire et modelée sur son idéologie, pense Rougemont.

## Conclusion

Ce pamphlet emprunte à des références contradictoires et n'est assujéti à aucune. Il témoigne d'une expérimentation critique qui brouille les frontières idéologiques. En 1965, près de quarante ans après, Rougemont reconnaît que Claparède, Bovet, Ferrière et Piaget « cherchaient avant tout à cultiver de libres personnalités, à ménager la spontanéité nécessaire à leur éclosion, à sauvegarder dans le processus de l'instruction et de l'éducation la part du jeu et des instincts fondamentaux ». Et il affirme : « il est incontestable que l'avant-garde pédagogique de Genève a contribué à assouplir et humaniser les méthodes de l'enseignement primaire dans plus d'un pays, et même parfois en Suisse. »<sup>25</sup> Dans sa reprise du texte, en 1972, la thèse centrale n'est pourtant guère infléchie. Il regrette d'avoir à constater que l'école a peu changé. Sa condamnation définitive du système scolaire en 1929, Rougemont en reconnaît et en revendique le caractère « injuste »<sup>26</sup>, puisque c'est la loi du genre. Favorable à certaines analyses d'*Une Société sans école* d'Ivan Illich, il se dit cependant convaincu qu'une société démocratique ne peut plus revenir en arrière et qu'on ne détruira plus l'école. Le penseur critique ne s'est pas assagi, il sait tenir compte de l'histoire.

Frédéric MOLE

Adresse de l'auteur: Uni Mail, Boulevard du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4, Frederic.Mole@unige.ch

<sup>25</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, pp. 160-161.

<sup>26</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens...*, p. 73.



## ECRIRE L'HISTOIRE DE L'EUROPE AMBITION ET LIMITES D'UNE ŒUVRE ENGAGÉE

« Prenons acte, en passant, de ce fait : le prophète est le seul historien clairvoyant. Séparer prophétie et histoire comme le font les mauvais savants, c'est prétendre étudier la nuit sans le secours de la lumière. Le sens du passé n'apparaît qu'aux yeux de qui sait voir les aboutissements actuels dans une perspective ouverte ; celle des décisions qui engagent les développements futurs et le *télos*, ou but dernier, de l'homme. C'est toujours l'« utopie », qu'on choisit par un acte de foi, qui détermine notre vision rétrospective. C'est elle seule qui donne aux faits passés une vie actuelle, un pouvoir et un sens. Toute connaissance des origines est incluse dans celle des fins, et c'est pourquoi la vigueur de nos prises sur les documents de l'histoire n'est qu'un aspect de notre puissance personnelle d'anticipation. L'histoire n'est qu'une prophétie qui se retourne. »<sup>1</sup>

La volonté de conjuguer histoire et prophétie, clairement illustrée par cette citation de *Penser avec les mains*, irrigue toute l'œuvre de Denis de Rougemont, ses écrits sur l'Europe en particulier. Nous souhaitons ici rendre compte du rapport de cet intellectuel avec l'histoire de l'Europe, qu'il n'a cessé d'interroger et de mettre en récit après la Seconde Guerre mondiale, quand il s'est engagé pour l'union fédérale en fondant et dirigeant, à Genève, le Centre européen de la culture (CEC). La vision qu'il développe de « l'aventure »<sup>2</sup> européenne pose des questions de fond à l'historien. Sa manière de déconstruire les mythes nationalistes est stimulante à de nombreux égards : elle révèle tout ce qu'il y a de contingent dans l'édification des Etats-nations dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et la part de sacré qui l'accompagne<sup>3</sup>. Mais déconstruire un mythe, c'est parfois en construire un autre. Porté par son élan fédéraliste, Denis de Rougemont ne fut-il pas trop vite conduit à mythifier l'Europe ? Le rôle du mythe est

<sup>1</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Penser avec les mains*, Paris, Albin Michel, 1936, p. 24 puis Paris, Gallimard, 1972, pp. 34-35. Nous citons l'édition de 1972.

<sup>2</sup> Le terme fait référence à son livre *L'Aventure occidentale de l'homme*, Paris, 1957.

<sup>3</sup> Denis DE ROUGEMONT, « L'Etat-nation contre l'Europe (Notes pour une histoire des concepts) », *Cadmos* n° 25, printemps 1984, pp. 88-112.

certes primordial pour fonder l'existence politique d'une communauté, comme le souligne Anne-Marie Thiesse :

« L'Union européenne devient un espace juridique, économique, financier, policier, monétaire: ce n'est pas un espace identitaire. Lui fait défaut tout ce patrimoine symbolique par quoi les nations ont su proposer aux individus un intérêt collectif, une fraternité, une protection. Le repli sur les identités nationales comme refuges est somme toute compréhensible. L'euro ne fait pas un idéal. Et si les Pères de l'Europe l'avaient instituée en oubliant de la construire? »<sup>4</sup>

Au-delà de ce constat, les historiens peuvent-ils sérieusement faire de l'histoire s'ils prétendent pallier ce « défaut de patrimoine symbolique »? Ceux du XIX<sup>e</sup> siècle ne semblent pas s'être trop préoccupés des conflits potentiels avec la rigueur de la méthode et le respect des sources, deux conditions nécessaires du travail scientifique – même si, aujourd'hui encore, les entorses à ces principes sont nombreuses. Quant à Denis de Rougemont, peut-on affirmer qu'il pratiquait l'histoire à la façon des historiens du XIX<sup>e</sup> siècle, créateurs d'identités nationales? Ce serait un paradoxe, pour un écrivain dont toute l'œuvre consistait précisément à *dépasser*, sur le plan politique et intellectuel, l'ère des nationalismes. Comment alors définir sa démarche? Comment son œuvre fut-elle perçue? Parvint-il à mobiliser les historiens dans son entreprise d'écriture de l'histoire européenne, alors qu'il disposait d'un « lieu de rencontre », grâce au Centre européen de la culture, pour faire dialoguer les intellectuels de son époque?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous proposons dans un premier temps, après un très bref aperçu des réflexions de Denis de Rougemont sur l'évolution de la culture européenne, d'examiner la réception de son œuvre par quelques historiens contemporains. Puis nous évoquerons les activités de la commission des historiens mise en place par le CEC au début des années 1950. Cette commission, dont le but initial était la révision des manuels d'histoire « sous un angle européen », nous plonge dans un essai de réforme concret, vite avorté. Son existence éphémère nous permet toutefois de mieux cerner les réseaux sur lesquels le CEC s'est appuyé, et quelques-unes des difficultés rencontrées pour mener à bien ses activités.

<sup>4</sup> Anne-Marie THIESSE, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2001, p. 18.

## Une œuvre au cœur des débats historiques de son temps

### *L'Europe selon Rougemont: entre héritage et projet*

Voici comment Denis de Rougemont définissait l'Europe, au seuil de sa *Lettre ouverte aux Européens*: « Quand on me demande à brûle-pourpoint: *Qu'est-ce que l'Europe? Pouvez-vous me répondre en une phrase?*, je dis: *L'Europe, c'est quelque chose qu'il faut unir*. Car ce qu'on nomme l'idée européenne est en fait un programme, une action créatrice.<sup>5</sup> Ce programme d'action, Rougemont considérait qu'il était non seulement souhaitable mais possible de le réaliser, à condition d'être fondé sur le sentiment d'une communauté de culture qui ne fût pas une simple juxtaposition de cultures nationales. La raison d'être du CEC fut précisément de rendre les Européens conscients de cette unité. L'activité du centre, fondée sur l'éducation des masses et la coopération des élites, s'est nourrie d'une réflexion de l'écrivain sur l'origine et le destin de l'Europe. Aux Rencontres internationales de Genève en 1946, au congrès fédéraliste de Montreux en 1947, qui constituent les prémisses de son engagement européen, Rougemont posa un certain nombre de principes de base du fédéralisme, conçu comme une antithèse du nationalisme adaptée selon lui à la configuration culturelle du continent européen. Il lui fallut ensuite préciser sa pensée, en l'illustrant par de nombreux exemples, en remontant aux origines, tout en sachant que son regard était constamment tourné vers l'avenir. Sa démarche consista donc, si l'on tente de la formuler en quelques mots, à définir sa conception de l'héritage culturel de l'Europe, et à traduire cette conception en termes de structures politiques: en somme, à *articuler l'héritage et le projet*, avec le souci de toujours mettre en avant une certaine idée de l'homme.

Nous n'avons pas ici l'ambition de résumer le contenu d'une œuvre qui puise à de multiples sources, combinant une étude de la production des élites littéraires et artistiques avec une réflexion plus fondamentale, d'ordre anthropologique, sur la notion de *personne* et ses conséquences, capitales selon l'auteur, sur l'histoire et la culture européennes<sup>6</sup>. Limitons-nous ici à synthétiser les principales étapes de l'analyse, telles qu'elles se dégagent de nombreux ouvrages et articles publiés entre les années 1950 et 1970<sup>7</sup>:

<sup>5</sup> DENIS DE ROUGEMONT, *Lettre ouverte aux Européens*, Paris, 1970, p. 25.

<sup>6</sup> Pour de plus amples développements, nous nous permettons de renvoyer au chapitre 16 de notre livre: *Denis de Rougemont. Les intellectuels et l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, 2015.

<sup>7</sup> Parmi eux, mentionnons *L'Aventure occidentale de l'homme...* et *Lettre ouverte aux Européens...*, ainsi que les textes parus dans le *Bulletin du Centre européen de la culture*.



1° Pour Denis de Rougemont, *la personne est le référentiel absolu, la valeur européenne par excellence*. Elle contient l'idée de la coexistence des contraires, inscrite dans la définition qu'en donnèrent les dogmes des premiers conciles de l'ère chrétienne (Trinité, Incarnation). Cette coexistence, cette bipolarité, qui s'est imposée en Europe comme un « archétype mental », Denis de Rougemont la traduit dans son langage personnaliste par les principes de liberté et de responsabilité, inspirés des modèles de l'individu grec et de la *persona* romaine tout en étant réinterprétés à la lumière des notions de *vocation* et de *prochain*.

2° *L'Europe est une unité de culture*, fondée sur un certain nombre « d'options fondamentales » (dont la personne), déterminant le rapport des hommes à la matière, à la science et à la technique, au temps, ainsi qu'à tous les aspects de la vie sociale et politique. Ces options définissent une communauté européenne d'âge pluri-millénaire (« *Vingt-huit siècles d'Europe* »<sup>8</sup>), qui transcende les communautés nationales séculaires, et *qui légitime l'union de l'Europe*.

3° *L'Europe est une culture complexe*, résultat d'une histoire mouvementée dont les options fondamentales ont été constamment travaillées par une multiplicité de sources et de forces contradictoires. Au triptyque de Paul Valéry (Athènes-Rome-Jérusalem), Rougemont aimait ainsi ajouter les influences celtiques, germaniques et arabes, et plus récemment slaves, africaines et afro-américaines. « L'aventure » européenne et occidentale trouve une partie de son origine et de son essor au « carrefour hasardeux » de ces influences. Par ailleurs, les manifestations concrètes, visibles de la culture (littérature, arts) ont émergé à partir de foyers locaux, jamais dans le cadre des États-nations modernes, dont elles négligent les frontières. Or cette culture complexe, pluraliste, cette « unité non unitaire », *ne légitime qu'une certaine forme d'union : l'union dans la diversité*, laquelle ne peut être pleinement réalisée que par un type de régime, le fédéralisme – transposition dans l'ordre politique des tensions constitutives de la personne et condition de son épanouissement.

### *Démarche scientifique et engagement militant*

A travers son approche singulière, entre héritage et projet, histoire et prophétie, on constate à quel point Denis de Rougemont, écrivain engagé, se distingue de l'historien de métier : l'un assume sa propre lecture de l'histoire européenne, au nom d'une certaine idée de l'homme, puis se projette dans l'avenir en indiquant la voie vers la cité idéale qu'il appelle de ses vœux ;

<sup>8</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Vingt-huit siècles d'Europe*, Paris, 1961.

l'autre, sous le couvert de l'objectivité, ne formule d'hypothèses prospectives qu'avec une extrême prudence. Car telle n'est pas la fonction classiquement dévolue à l'historien. En témoigne cet aveu d'un spécialiste de l'Europe, Jean-Baptiste Duroselle: « Il faut créer quelque chose de nouveau, mais je ne sais pas quoi. »<sup>9</sup> Rougemont ne pouvait se permettre un tel embarras, sous peine de remettre en question son œuvre même, laquelle impliquait une vision sans équivoque des finalités de l'union de l'Europe et des moyens d'y parvenir. Au journaliste qui lui demanda un jour: « Vers quoi va l'homme? », Rougemont répondit: « Je n'en sais rien. Je sais vers quoi je voudrais qu'on aille. »<sup>10</sup> Ainsi l'Europe que décrit l'écrivain puisait dans un héritage culturel dont il isola les éléments les plus aptes à parler aux hommes de son temps, au prix de raccourcis inévitables, et de croyances ou d'analyses qui n'épuisent pas le débat<sup>11</sup>. Une Europe rêvée, mythifiée, en somme, mais dont la fonction reste néanmoins capitale. Citons ici, après Anne-Marie-Thiesse, les propos éclairants de Thierry Hentsch, selon lequel « toute collectivité humaine un peu durable fonde son identité sur une représentation mythique d'elle-même. Cette représentation est mythique en ce que, indépendamment de sa *justesse* ou de sa *fausseté*, elle est avant tout *nécessaire*: la vérité du mythe ne tient pas à son exactitude, mais à son efficacité. Dans la formation du mythe Europe, les intellectuels [...] jouent un rôle crucial. A bien des égards, l'intellectuel est producteur ou propagateur de mythe; c'est peut-être même, politiquement parlant, sa fonction principale<sup>12</sup> ». Il est probable que Denis de Rougemont se serait pleinement reconnu dans cette définition du rôle de l'intellectuel comme « producteur ou propagateur de mythe ». Tel nous semble être en effet l'un des sens de son activité.

Au-delà de sa conviction de l'existence d'une culture européenne commune, Rougemont inscrivait l'union de l'Europe dans le cadre d'une histoire longue de l'*idée* européenne. Dans l'introduction à *Vingt-huit siècles*

<sup>9</sup> « A propos de l'Histoire de l'Europe, une passion toujours renouvelée. Entretien avec Jean-Baptiste Duroselle », *Historiens et géographes* n° 330, janvier-février 1991, p. 266.

<sup>10</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Le cheminement des esprits*, Neuchâtel, 1970, p. 76.

<sup>11</sup> Pour ne prendre qu'un exemple, on peut ainsi discuter sa conception de l'individu grec, élaborée dès les années 1940 et reprise dans ses travaux ultérieurs: « Je crois que l'individu est la conquête de la Grèce, écrit Rougemont. C'est l'homme qui s'arrache au sacré sombre, à la terreur de la tribu, par un acte de raison *antisocial*. Je le considère comme une étape nécessaire avant l'apparition de la personne. » Cité par Charles BAUDOIN, *Découverte de la personne*, Paris, 1940, p. 76. Rougemont accorde ici à l'individu une intention (« acte de raison antisocial ») sur laquelle on peut s'interroger. Pour l'anthropologue René Girard, par exemple, l'individu n'apparaît pas comme le produit d'une révolte consciente, d'une émancipation vis-à-vis de la communauté. Il devient « un » car il est tout simplement expulsé, « bouc-émissarisé », son sacrifice rétablissant la paix au sein d'une communauté proche de l'éclatement en raison des rivalités qui l'animent: René GIRARD, *De la Violence à la divinité*, Paris, 2007.

<sup>12</sup> Thierry HENTSCH, « L'usage de l'autre dans la construction du mythe de l'Europe », *Du personnalisme au fédéralisme européen. En hommage à Denis de Rougemont*, Genève, 1988, p. 231.

*d'Europe*, il déclarait ainsi que l'Europe unie « n'est pas un expédient moderne, économique ou politique, mais un idéal qu'approuvent depuis mille ans tous les meilleurs esprits, ceux qui ont vu loin »<sup>13</sup>. Ce type d'approche, mettant l'accent sur le rôle de la littérature et des symboles culturels, inscrivant la construction européenne dans la continuité des plans d'union développés depuis des générations, était alors en vogue dans les années 1950 et 1960, comme l'illustrent les travaux de Carlo Curcio ou Heinz Gollwitzer entre autres<sup>14</sup>. C'était du reste une des manières possibles d'écrire l'histoire pour ceux qui, partisans de l'union fédérale, étaient soucieux de donner aux Communautés récemment créées (CECA, CEE) de la substance, une généalogie, voire une raison d'être dépassant le seul rejet du nationalisme et du fascisme. Avec ses *Vingt-huit siècles d'Europe*, publiés en 1961, Denis de Rougemont s'inscrit pleinement dans cette tradition. Est-ce à dire que la plupart des historiens de son temps partageaient ses conceptions et ses convictions? Examinons ici, très brièvement, le point de vue de quelques universitaires français.

« Il me paraît qu'un historien, si "Européen" soit-il, doit, lorsqu'il fait de l'Histoire, penser, parler, écrire en historien et non en Européen. » Ainsi s'exprime Jean-Baptiste Duroselle au seuil de son ouvrage sur *L'Idée d'Europe dans l'histoire*, paru en 1965 et accompagné d'une élogieuse préface de Jean Monnet. Duroselle avait lu les *Vingt-huit siècles d'Europe*, et s'il témoignait « une vive admiration pour l'auteur, pour sa finesse, pour l'ampleur de son information », il n'en contestait pas moins nettement l'idée selon laquelle l'Europe serait « beaucoup plus ancienne que ses nations. [...] Cela me paraît très discutable et peu conforme à la réalité historique »<sup>15</sup>. A l'occasion d'un colloque sur les débuts de la construction européenne, organisé au milieu des années 1980, Jean-Baptiste Duroselle révisa cependant complètement sa position, avouant finalement que « vingt ans de réflexions et de lectures supplémentaires me rapprochent au contraire du grand écrivain neuchâtelois ». L'Europe était, bel et bien, « plus ancienne que ses nations », admettait Duroselle, à condition, précisait-il, de remplacer « Europe » par « Europe occidentale »<sup>16</sup>.

Ce revirement, corroboré par une autre lettre adressée à Rougemont<sup>17</sup>, est intéressant à noter, non pas en tant qu'il semble conforter les thèses

<sup>13</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Vingt-huit siècles d'Europe...*, p. 8.

<sup>14</sup> Carlo CURCIO, *Europa, Storia di un'idea*, Firenze, 1958; Heinz GOLLWITZER, *Europabild und Europa Gedanke. Beiträge zur deutschen Geistesgeschichte des 18. und 19. Jahrhunderts*, München, 1951.

<sup>15</sup> Jean-Baptiste DUROSELLE, *L'Idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, 1965, pp. 17-20.

<sup>16</sup> Jean-Baptiste DUROSELLE, « 1948 : les débuts de la construction européenne », dans Raymond POIDEVIN (dir.), *Histoire des débuts de la construction européenne (mars 1948-mai 1950)*, Bruxelles, 1986, p. 11.

<sup>17</sup> Lettre de Jean-Baptiste Duroselle à Denis de Rougemont, 18 juin 1985. Reproduite dans *Cadmos* n° 35, automne 1986, p. 3.

de l'écrivain, mais par ce qu'il dit de la relation qu'entretiennent certains historiens de l'Europe et de la construction européenne avec leur objet de recherche. Car peu de temps après qu'il eut fait cette confession, Duroselle présentait, à la Villa Moynier, siège du Centre européen de la culture à Genève, son manuel d'histoire européenne, «écrit par des hommes qui souhaitent voir s'accélérer l'union des Européens», une histoire qui «cherche la vérité» et «provoque la réflexion», en évitant «la perspective nationale»<sup>18</sup>. Cet exemple donne à réfléchir sur la tendance à entremêler démarche scientifique et engagement militant, ainsi que sur les tensions qui en découlent. Elle a donné lieu à de vifs débats au sein de la discipline, comme l'a montré l'usage de l'expression «l'unité dans la diversité», devenue la devise de l'Union européenne tout en jouant le rôle d'une «voie de sortie»<sup>19</sup> pour des historiens soucieux, comme par exemple Jean-Pierre Rioux, de dépasser une «histoire téléologique en forme de supplément d'âme à la construction bruxelloise»<sup>20</sup>. Aux tenants de l'«unité» qui mettaient l'accent sur «l'esprit européen façonnant et commandant un destin historique», Rioux opposait, à la suite d'Edgar Morin, «la diversité et le conflit», tout comme son collègue Nicolas Roussellier mit en avant la «dialectique de l'un et du multiple, du général et du particulier»<sup>21</sup>.

Postulant l'unité de la culture européenne, généalogiste d'une conscience européenne traversant les âges jusqu'à l'ère des réalisations concrètes, «du Mythe au Fait»<sup>22</sup>, Rougemont était, sans doute, en partie visé par ces critiques. Pour autant, le cadre d'analyse qu'il élaborait, dès les années 1950, et qui fut remis au goût du jour, presque mot pour mot, par Edgar Morin dans *Penser l'Europe*<sup>23</sup>, n'était pas vraiment dépassé. A cet égard, les remarques formulées par l'historien Robert Frank ne sont pas inutiles, même si elles n'ont au fond que peu à voir avec la rigueur scientifique :

«La problématique de la «dialogique européenne» est intellectuellement très stimulante. Mais n'est-elle pas un lieu commun, sans cesse répété pour nous faire plaisir à nous Européens, en flattant l'élan créateur d'une Europe supérieure, grâce à sa richesse dialectique? Il faut

<sup>18</sup> Jean-Baptiste DUROSELLE, «Un manuel d'histoire européenne», *Cadmos* n° 35, automne 1986, pp. 73-74.

<sup>19</sup> Morgane LE BOULAY, «L'unité dans la diversité». L'Europe comme nouvelle figure des tensions de la communauté historique autour de sa fonction politique», dans Michele AFFINITO, Guia MIGANI et Christian WENKEL (dir.), *Les Deux Europes*, Bruxelles, 2009, pp. 181-194.

<sup>20</sup> Jean-Pierre RIOUX, «Pour une histoire de l'Europe sans adjectif», *Vingtième Siècle* n° 50, 1996, p. 107.

<sup>21</sup> Nicolas ROUSSELLIER, «Pour une écriture européenne de l'histoire de l'Europe», *Vingtième Siècle* n° 38, avril-juin 1993, p. 89.

<sup>22</sup> Denis DE ROUGEMONT, *Vingt-huit siècles d'Europe...*, p. 7.

<sup>23</sup> Edgar MORIN, *Penser l'Europe*, Paris, 1989.

veiller à ce que son usage ne soit pas à son tour un outil de glorification de notre culture sur un mode téléologique. [...] Ne risque-t-on pas de passer de la légende rose de l'unité européenne au mythe rouge et noir de l'unité-diversité du « génie européen » capable d'accoucher d'une Union européenne alliant harmonieusement les contraires dans la plus parfaite des subsidiarités ? »<sup>24</sup>

Ne pas « glorifier notre culture », ne pas flatter « l'élan créateur d'une Europe supérieure » : à travers l'appel à l'humilité dont témoigne ce texte, on sent bien, en réalité, que l'enjeu du débat ne se limite pas à l'intelligibilité du passé ni à la validité scientifique de l'approche historique. Il concerne aussi le rapport à l'autre, à ce qui n'est pas « européen », ou considéré comme tel.

### Une commission pour réviser l'enseignement de l'histoire

Les responsabilités que Denis de Rougemont exerça en tant que directeur du Centre européen de la culture l'amènèrent à œuvrer, plus largement que par ses seuls écrits, pour une réforme de l'enseignement de l'histoire à l'échelle européenne. Il tenta ainsi de mobiliser un certain nombre d'experts dans le cadre d'une « commission de coordination des sciences historiques ». Cette initiative correspondait à un vœu formulé, en mai 1948, lors du Congrès de La Haye, lequel, dans sa résolution culturelle, avait notamment donné pour mission au CEC « de favoriser la collaboration étroite des corps enseignants, en vue notamment de procéder à une révision des manuels d'histoire »<sup>25</sup>. Les pourparlers en ce sens ne démarrèrent toutefois qu'au mois de janvier 1950, après la Conférence européenne de la culture organisée en décembre 1949 à Lausanne, qui fut l'étape décisive vers la création effective du centre.

Quelques semaines après Lausanne, Rougemont recevait une lettre du Dr Walther Tritsch, d'origine autrichienne, auteur d'une biographie de Charles-Quint traduite en 1947 aux éditions Plon<sup>26</sup>, et qui se présentait comme « l'instigateur ou organisateur des Rencontres internationales d'historiens à Spire [...] ». L'Unesco m'a confié un rapport international à préparer sur les questions de l'enseignement supranational de l'histoire [...], une tâche que je poursuis

<sup>24</sup> Robert FRANK, « Une histoire problématique, une histoire du temps présent », *Vingtième Siècle* n° 71, juillet-septembre 2001, p. 82.

<sup>25</sup> *Congrès de l'Europe. La Haye – Mai 1948*, Paris & Londres, Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne, [s.d.], pp. 13-14.

<sup>26</sup> Pour des éléments biographiques, voir Reinmar FÜRST, « Zum 75. Geburtstag von Walther Tritsch », *Zeitschrift für Politik* n° 15, 1, 1968, pp. 117-121.

depuis tant d'années et qui me passionne»<sup>27</sup>. Officiellement, la fondation des Rencontres de Spire revenait à Raymond Schmittlein, alors directeur de l'Éducation publique du gouvernement militaire français en Allemagne occupée. Elle s'inscrivait dans le contexte des rencontres entre historiens organisées sous le patronage de l'Unesco, une activité qui remonte à l'entre-deux-guerres, quand le Comité international de coopération intellectuelle de la SDN (CICI) décida de soumettre les manuels scolaires à une révision de leur contenu, jugé trop nationaliste. Mais le bilan fut assez mince, en raison des tensions internationales, de la montée des régimes autoritaires et de l'insuffisance des moyens du CICI<sup>28</sup>. L'après-guerre constitua un nouveau départ avec la multiplication des commissions de révision<sup>29</sup>. Ces commissions, organisées sur une base bilatérale, n'avaient pas pour objectif premier de produire «une histoire européenne», mais de reconnaître, sinon d'aplanir, les divergences d'interprétation sur des points névralgiques d'une histoire partagée : à cet égard, les guerres mondiales comptèrent parmi les événements débattus et contestés.

Les Rencontres de Spire, regroupant historiens français et allemands, occupaient une place originale. Elles manifestaient la volonté des autorités françaises de nouer un lien «avec le courant des historiens allemands qui défendaient l'idée de *l'Abendland*, c'est-à-dire d'une Europe héritière de l'Occident chrétien»<sup>30</sup>. Au-delà de l'élément chrétien, la volonté de développer les éléments d'une histoire commune – et non pas simplement de discuter des problèmes d'interprétation des différentes histoires nationales – ne pouvait qu'intéresser Rougemont, qui manifesta rapidement la volonté de coordonner ses activités avec celles du groupe de Spire<sup>31</sup>. La réflexion se fixa rapidement sur la révision des manuels, comme l'indique une lettre qu'il adressa à Tritsch en juin 1950 :

«Il est évident que les manuels d'histoire dans nos différents pays ont été une des sources du nationalisme le plus néfaste, depuis près d'un siècle. Le problème est donc posé de leur révision. Il a été longuement

<sup>27</sup> Archives du Centre européen de la culture (cote II-A-59), déposées à la Bibliothèque de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID). Désormais : IHEID, Fonds CEC, II-A-59.

<sup>28</sup> Jean-Jacques RENOLIET, *L'Unesco oubliée. La Société des nations et la coopération intellectuelle, 1919-1946*, Paris, 2000, pp. 304-305.

<sup>29</sup> Comme en témoignent par exemple les activités des commissions belgo-néerlandaise et belgo-allemande : voir Els WITTE, « Les historiens belges et la construction européenne (1944-1956) », *Courrier hebdomadaire du CRISP* n° 2217-2218, 2014, pp. 39-57.

<sup>30</sup> Ulrich PFEIL, « Les relations entre historiens français et allemands dans les années 1950 et 1960. Entre nouvelles orientations politiques et processus de mutations scientifiques », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* n° 2, 2016, p. 441.

<sup>31</sup> Lettre de Denis de Rougemont à Walther Tritsch, le 3 avril 1950. IHEID, Fonds CEC, II-A-59.

étudié à l'époque de la SDN, sans résultat. Comment faire repartir l'action? Il semble qu'il faille renoncer à rédiger un manuel utile à l'usage de toutes les écoles d'Europe. On peut imaginer deux solutions différentes : a) rédaction d'un manuel type d'histoire européenne, qui pourrait être imprimé dans toutes nos langues et distribué au corps enseignant ; b) rédaction d'un ouvrage critique, qui comporterait une série de mises au point des déviations, erreurs, jugements critiquables, relevés dans les manuels nationaux actuellement en usage. »<sup>32</sup>

A cette époque, le Centre européen de la culture n'était pas encore formellement constitué et le manque de moyens était criant, de sorte que la première réunion de la commission historique du CEC fut repoussée à la fin de l'année. Entre temps, Tristch prit contact avec un certain nombre de professeurs rencontrés à Spire : du côté français, on mentionnera notamment Edouard Bruley, président de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie de l'enseignement public, et Michel Martin, de la Fédération de l'Éducation nationale ; du côté allemand, on retiendra Georg Eckert, qui allait diriger, dès 1951, à Brunswick, l'Institut international de recherches sur les manuels scolaires (actuel Georg-Eckert-Institut).

Les 10 et 11 décembre 1950, la commission des historiens se réunissait pour la première fois au CEC à Genève. Outre Rougemont et ses deux principaux collaborateurs, Raymond Silva et Jean-Paul de Dadelsen, y participèrent Walther Tritsch, Georg Eckert, Joseph Hours, responsable de l'enseignement de l'histoire à la khâgne de Lyon, ainsi que le russologue Hans von Eckardt, le préhistorien Herbert Kühn, et le linguiste et philosophe Jean Gebser. La réunion aboutit essentiellement à l'établissement d'une liste de brochures que le CEC souhaitait publier et distribuer au corps enseignant :

- *Brochures dont les manuscrits devront parvenir au centre pour le 15 janvier 1951 :*  
Walther TRITSCH : Formation du nationalisme.  
Georg ECKERT : Esquisse d'un enseignement européen de l'histoire.  
Herbert KÜHN : Les origines de l'unité européenne (résultats récents des recherches préhistoriques en Europe).
- *Brochures prévues pour une date ultérieure :*  
Emmanuel BERL : Histoire de l'unité européenne (après démarche personnelle de M. W. Tritsch auprès de M. Berl).

<sup>32</sup> Lettre de Denis de Rougemont à Walther Tritsch, le 1<sup>er</sup> juin 1950. IHEID, Fonds CEC, II-O-14-a.



Hans von ECKARDT: L'évolution de la conscience européenne (du premier partage de la Pologne au monde actuel).

Jean GEBSER: Essai sur les nouvelles données de la conscience européenne (abrégé des thèses de son livre *Ursprung und Gegenwart*).

Joseph HOURS: Les essais de réalisation de l'unité européenne (St Empire, Habsbourg, Napoléon, etc.).

Denis DE ROUGEMONT: Prix et fragilité des libertés (que perdrait l'Europe à devenir totalitaire?)<sup>33</sup>

Plusieurs problèmes entravèrent l'action de la commission et la publication des brochures. Le premier était la difficulté de trouver des débouchés pour leur diffusion. Il était en effet indispensable pour la vente et la distribution de travailler étroitement avec les associations de professeurs, celles notamment de Michel Martin et Georg Eckert<sup>34</sup>. Si aucun obstacle ne semblait s'opposer côté allemand, l'affiliation à l'Unesco de la Fédération de l'Education nationale, que représentait Martin, posait en revanche problème pour une collaboration officielle avec le CEC<sup>35</sup>, tandis que les relations entre Tritsch et Edouard Bruley, qui présidait, rappelons-le, l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, se sont très vite tendues, sans qu'on en connaisse la raison exacte<sup>36</sup>.

La seconde difficulté était de rémunérer les auteurs pour leurs contributions, ce que le CEC était alors incapable de faire. Le centre était confronté à de sévères problèmes de trésorerie, un problème récurrent dont pâtissaient l'ensemble de ses activités naissantes<sup>37</sup>. Au printemps 1951, aucune des brochures projetées lors de la réunion de décembre n'était prête, hormis celle de Rougemont qui allait être diffusée par les soins du Congrès pour la liberté de la culture<sup>38</sup>. Une solution de financement émergea avec l'Economic

<sup>33</sup> Compte rendu de la réunion de la commission des historiens, Genève, les 10 et 11 décembre 1950. IHEID, Fonds CEC, II-A-59.

<sup>34</sup> Lettres de Jean-Paul de Dadelsen à Walther Tritsch et à André Varagnac, le 19 février et le 17 avril 1951. IHEID, Fonds CEC, II-A-59.

<sup>35</sup> Lettre de Michel Martin (destinataire non mentionné), le 28 septembre 1951. IHEID, Fonds CEC, II-A-59.

<sup>36</sup> *Journal du CEC*, 31 octobre et 3 novembre 1951. IHEID, Fonds CEC.

<sup>37</sup> Sur l'histoire du Centre européen de la culture dans les années 1950 et 1960, nous renvoyons à notre livre : *Denis de Rougemont...*

<sup>38</sup> Il s'agit des *Libertés que nous pouvons perdre*, Paris, 1951. Rougemont fut de 1950 à 1966 le président du comité exécutif du Congrès pour la liberté de la culture, organisation d'intellectuels libéraux qui a fait l'objet de nombreuses études, depuis les travaux pionniers de Pierre Grémion et Peter Coleman dans les années 1980-1990. Parmi les plus récentes, nous nous permettons d'en citer deux auxquelles nous avons contribué : Giles SCOTT-SMITH and Charlotte LERG (eds), *Campaigning Culture and the Global Cold War. The Journals of the Congress for Cultural Freedom*, London, 2017 ; Roselyne CHENU, *En lutte contre les dictatures. Le Congrès pour la liberté de la culture (1950-1978). Entretien avec Nicolas Stenger*, Paris, 2018. Préface d'Alfred Grosser.

Cooperation Administration (ECA), chargée d'administrer l'aide du Plan Marshall, après que Tritsch eut rencontré certains de ses cadres intéressés par ses projets de publications. Un contrat fut alors signé en juin 1951 entre l'ECA et Tritsch, par lequel ce dernier s'engageait à former « une commission de sociologues, d'historiens et de pédagogues, universitaires et publicistes », en vue de rédiger une brochure intitulée *Esquisse d'une histoire commune de l'Europe*<sup>39</sup>. Non lié à ce contrat, sinon par l'intermédiaire de Tritsch, le CEC devait accueillir les réunions destinées à discuter la rédaction définitive de cette brochure collective.

À l'automne 1951 cependant, le projet allait prendre une autre tournure et conduire à la marginalisation de Tritsch, et partant du CEC. Tritsch avait pris contact au printemps avec André Varagnac, directeur à Paris de l'Institut d'archéo-civilisation<sup>40</sup> et membre de la section française du Comité international des sciences historiques (CISH) présidée par Lucien Febvre, dont il était proche. Pressenti pour remplacer Herbert Kühn à la rédaction du chapitre de protohistoire, Varagnac proposa à Tritsch de passer par son Institut pour accomplir toutes les démarches nécessaires à la réalisation de la brochure, dissipant ainsi des « préventions contre sa personne » émanant, disait-il, des membres du CISH<sup>41</sup>. Il en résulta que les termes du contrat passé avec l'ECA furent modifiés au profit de l'Institut d'archéo-civilisation de Varagnac, avec le consentement de Tritsch. À la mi-novembre, alors que la rédaction des chapitres de la brochure peinait à avancer, Tritsch fut convoqué à une réunion du CISH et, selon ses propres termes, accueilli sèchement par Lucien Febvre, qui lui reprocha « d'abuser de fonds de compensation français à l'ECA<sup>42</sup>. [...] La commission que vous ne réussissez pas à former, depuis six mois, je peux la rassembler, moi, en trois ou quatre jours. Et ceci sur un plan *in-ter-na-tio-nal* (scandé). Parfaitement. [...] Pourquoi ne m'a-t-on pas consulté plus tôt ? »<sup>43</sup> Il est en effet étonnant que Lucien Febvre, qui estimait l'œuvre de Rougemont depuis l'entre-deux-guerres<sup>44</sup>, ne fût pas associé pleinement, et depuis le début, aux efforts de la commission d'historiens du CEC. Tritsch prétexta après coup que son intervention aurait

<sup>39</sup> Lettre de Jean-Paul de Dadelsen à Walter Tritsch, le 10 juillet 1951. IHEID, Fonds CEC, II-O-15-a. – « Affaire Tritsch ». Aide-mémoire pour S. E. l'Ambassadeur d'Autriche à Paris, s.d., pp. 1-2, et *Journal du CEC*, 19 juillet 1951. IHEID, Fonds CEC, II-A-9.

<sup>40</sup> Arnauld CHANDIVERT, « André Varagnac et les contraintes de l'histoire. La trajectoire tourmentée d'un folkloriste après guerre », *Ethnologie française* n° 1, 2015, pp. 167-174.

<sup>41</sup> « Affaire Tritsch »..., p. 3.

<sup>42</sup> Le contrat de Tritsch avait été signé le 29 juin 1951 par l'ECA Mission to France.

<sup>43</sup> « Affaire Tritsch »..., p. 6.

<sup>44</sup> En témoignent deux lettres adressées à Rougemont en 1939 et conservées dans le Fonds Denis de Rougemont de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN), sous l'ID1776. Par ailleurs, Lucien Febvre préfaça après la guerre un petit ouvrage de Rougemont commandé par l'Unesco et intitulé *La Confédération helvétique* (Monaco, 1953).

fait « fuir » Emile Coornaert, professeur au Collège de France, « et d'autres encore que j'avais pressentis et qui avaient déjà fourni des travaux très intéressants. M. Febvre n'en ayant, aux dires de ces messieurs, toujours que pour ses propres disciples »<sup>45</sup>. Toujours est-il qu'à la mi-décembre, Tritsch était éliminé par Febvre et Varagnac de la commission financée par l'ECA. La commission des historiens du CEC en restait au point mort.

A défaut de disposer du contenu des brochures prévues lors de la réunion de décembre 1950<sup>46</sup>, on peut néanmoins s'interroger sur le profil de certains contributeurs pressentis, tel Emmanuel Berl, qui avait certes publié aux Editions Gallimard les deux premiers volumes d'une *Histoire de l'Europe*, mais ne disposait que d'une faible légitimité dans le monde académique<sup>47</sup>. Quant à l'essai de Denis de Rougemont sur *Les Libertés que nous pouvons perdre*, il s'inscrit clairement dans l'agenda du Congrès pour la liberté de la culture, alors concentré sur la lutte anticomuniste. Un autre projet de publication du CEC, qui aboutit celui-ci, apporte par ailleurs un éclairage particulier sur le contexte dans lequel se déroulaient les activités de la commission des historiens. Grâce à l'entremise de Joseph Retinger, une figure-clé du Mouvement européen, le centre fut en effet associé à la Campagne européenne de la jeunesse<sup>48</sup>, créée en 1951 dans le but, entre autres, de contrecarrer les mouvements de jeunesse soutenus par les communistes<sup>49</sup>. Le Centre, toujours en quête de solutions pour financer ses activités, eut alors pour mission de rédiger des « plans de causeries », c'est-à-dire des petites brochures permettant aux conférenciers mais aussi au public de la Campagne de disposer d'un canevas sur des sujets d'histoire et d'actualité européenne. Alors que le commission des historiens semblait végéter, Rougemont et ses collègues tentèrent ainsi de mobiliser ses membres dans cette nouvelle entreprise, dont la nature propagandiste ne pouvait être ignorée, comme en témoignent les précautions exprimées par Jean-Paul de Dadelsen dans une lettre à André Varagnac :

« Nous sommes d'accord pour aider le Mouvement européen dans cet effort de propagande, comme nous serons toujours d'accord pour tout effort positif de propagande intelligente. Mais vous connaissez

<sup>45</sup> « Affaire Tritsch »..., p. 5. On ne trouve malheureusement aucune trace de correspondance entre Tritsch et Emile Coornaert dans le fonds d'archives du CEC, ni des « travaux très intéressants » dont il est fait état.

<sup>46</sup> De fait, les archives du CEC n'ont conservé aucun des textes, même dans une version provisoire.

<sup>47</sup> Légitimité d'autant plus fragile qu'il avait collaboré en 1940 avec le régime de Vichy.

<sup>48</sup> Lettre de Joseph Retinger à Denis de Rougemont, le 22 mai 1951. Archives historiques de l'Union européenne, Fonds du Mouvement européen, dossier n° 905. AHUE, ME-905.

<sup>49</sup> Jean-Marie PALAYRET, « Eduquer les jeunes à l'union : la Campagne européenne de la jeunesse (1951-1958) », *Revue d'histoire de l'intégration européenne* n° 2, 1995, p. 48.

aussi nos principes de travail : nous désirons fournir au Mouvement européen, qui est entièrement d'accord là-dessus, un travail sérieux, établi sur des bases scientifiques solides. Il s'agit donc, certes, d'un projet qui, par son orientation même, pourrait sembler inconciliable avec la prudence qui est de règle dans les travaux strictement universitaires, mais en même temps d'un projet pour lequel nous tenons à nous assurer la collaboration, à l'intérieur et en dehors de l'université, de gens compétents et responsables. Il y a là une possibilité d'atteindre non pas seulement les historiens présents et futurs, mais une partie appréciable de toute la jeunesse intellectuelle et du grand public.»<sup>50</sup>

Ce mélange des genres brouillait quelque peu les objectifs de la commission des historiens, et dispersait les énergies de ses membres. Le 21 décembre 1951, Rougemont demandait à Tritsch de lui fournir le texte préparatoire pour les plans n° 11, 19, 21, « si possible avant le 5 janvier »<sup>51</sup> ! En janvier, sans surprise, rien n'était prêt. Tandis que « le groupe des historiens s'était désagrégé », Rougemont n'avait plus qu'à « reformer une équipe de collaborateurs aux *Plans*. Noms proposés : Jeanne Hersch, André Philip, Olivier Philip, Bertrand de Jouvenel, Emmanuel Berl, Jean-François Gravier, étudiants de Bruges »<sup>52</sup>.

Une difficulté supplémentaire que rencontra la commission des historiens renvoie à la manière de travailler et à la personnalité de Walther Tritsch. La lecture de sa correspondance fait apparaître un homme foisonnant d'idées, bien souvent irréalisables compte tenu des moyens à disposition<sup>53</sup> ; un homme sans doute assez mal organisé, n'hésitant pas, par exemple, à envoyer au dernier moment un long texte à relire et à corriger pour le lendemain, ou bien amendant lui-même sans vergogne les textes des autres. En témoigne cette réaction outrée de Varagnac, confiée à Dadelsen

<sup>50</sup> Lettre de Jean-Paul de Dadelsen à André Varagnac, le 23 octobre 1951. IHEID, Fonds CEC, II-O-16-a.

<sup>51</sup> Lettre de Denis de Rougemont à Walther Tritsch, le 21 décembre 1951. IHEID, Fonds CEC, II-O-16-a.

<sup>52</sup> « Cahier noir », 4 janvier 1952, p. 221. BPUN, Fonds Denis de Rougemont, ID3067. On notera qu'aucun historien ne figure parmi les personnalités mentionnées. On trouvera un premier exemple de « plan de causerie » dans le *Bulletin du CEC* n° 2, avril 1952, pp. 16-19. Pour une liste complète : *Bulletin du CEC* n° 3, mai 1952, p. 15. En septembre 1952, plus d'un million d'exemplaires des plans avaient été écoulés par les soins de la Campagne européenne de la jeunesse, édités en allemand, anglais, français et italien : *Bulletin du CEC* n° 5, août-septembre 1952, p. 13. Les plans n'étaient pas signés.

<sup>53</sup> Comme cette proposition de « Missi Europae », c'est-à-dire de conférences itinérantes d'historiens dans les écoles normales.

et Rougemont : « Jamais dans ma carrière il ne m'était encore arrivé de voir une de mes rédactions dénaturée avec une telle désinvolture, ni associée à des textes aussi impossibles. Je signifie donc, par lettre recommandée, le retrait de mon texte, et tiens à vous en faire part. »<sup>54</sup> En décembre 1951, rendant visite à Harold Kaplan, de l'ECA, pour comprendre les ressorts de l'affaire qui avait conduit Tritsch à être écarté, Rougemont en conclut que l'ECA avait été « parfaitement correcte » avec l'historien, qui avait déjà reçu 750 000 francs français « pour une première brochure, dont il remet le manuscrit (avec un mois de retard) »<sup>55</sup>. Rougemont déclara à Kaplan que le CEC comptait « reprendre toute la négociation pour la commission des historiens avec M. Nielseen, chef de l'OSR (organisation de l'ECA sur le plan européen) ». Il ajouta que Kaplan semblait « fort bien disposé pour le Centre, et sceptique quant aux activités de Tritsch »<sup>56</sup>. La confiance était peu à peu rompue. Le 16 décembre, Rougemont déclara « expressément » à Tritsch qu'il lui interdisait « d'aller voir M. Nielseen sans un ordre écrit du Centre » et qu'il n'était pas question de lui donner « un salaire fixe »<sup>57</sup>. Début 1952, il déplorait dans son journal et sa correspondance les « manœuvres » et les « intrigues » de « MM. Tritsch et Varagnac » : « Tout est à refaire. »<sup>58</sup>

Le dernier obstacle qui entravait les travaux de la commission était sa composition uniquement franco-allemande. C'était une conséquence de son ancrage initial dans le réseau des Rencontres de Spire. Au fil du temps, il apparut qu'un élargissement était nécessaire, aussi fut-il question, en novembre 1951, non seulement « de faire entrer des Français et Allemands un peu plus officiels (Lucien Febvre) », mais aussi de « dépasser ce cadre franco-allemand beaucoup trop étroit, en y faisant participer des Italiens, un Scandinave, et deux Anglais »<sup>59</sup>. Pour l'Angleterre, Rougemont et ses collègues comptaient beaucoup sur la participation d'Arnold Toynbee, sollicité à plusieurs reprises, en vain. On en resta là, et la rupture du contrat avec l'ECA coupa net les démarches envisagées.

<sup>54</sup> Lettre d'André Varagnac à Jean-Paul de Dadelsen, le 19 octobre 1951. IHEID, Fonds CEC, II-A-9.

<sup>55</sup> Nous n'avons pu identifier le manuscrit en question.

<sup>56</sup> *Journal du CEC*, 14 décembre 1951. IHEID, Fonds CEC.

<sup>57</sup> Nous n'avons pas retrouvé la trace d'échanges postérieurs entre Rougemont et Nielseen.

<sup>58</sup> Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga, le 21 décembre 1951. IHEID, Fonds CEC, II-O-16-a. — « Cahier noir », 4 janvier 1952, p. 191. BPUN, Fonds Denis de Rougemont, ID3067.

<sup>59</sup> Lettre de Jean-Paul de Dadelsen à Salvador de Madariaga, le 6 novembre 1951. IHEID, Fonds CEC, II-O-16-a.

## Conclusion

Commentant les déconvenues du CEC au début des années 1950, Salvador de Madariaga, alors président du Centre, en concluait que « tous nos ennemis viennent de la France (précision : des professeurs d'universités français, race plus intrigante que les pires politiciens : Capelle<sup>60</sup>, Varagnac, Auger<sup>61</sup>) »<sup>62</sup>. Une note interne du CEC (sans doute de Rougemont) affirmait par ailleurs que « la majorité des historiens réputés dans nos pays sont trop spécialisés et parfois trop nationalistes dans leurs conceptions, pour pouvoir collaborer utilement » et en appelait à recruter « de jeunes historiens et publicistes d'esprit plus "européen" et plus synthétique »<sup>63</sup>. Ces jugements laissent perplexes, si l'on considère la très brève histoire de la commission animée par Walther Tritsch : n'y avait-il pas là aussi une simple erreur de casting, ainsi qu'un projet et des moyens, somme toute, assez mal définis ?

Reste que la nécessité d'une commission de ce type ne faisait pas de doute pour Rougemont, qui reformula ses objectifs dans un projet de relance des travaux historiques du CEC, soumis à la Fondation Ford en 1953 :

« Des groupes d'historiens français et allemands, anglais et allemands, danois et suédois, anglais et espagnols, etc., se sont réunis, depuis plusieurs années, pour préparer ensemble la révision des manuels d'histoire de leur pays et ont conclu entre eux des accords bilatéraux. Aucun de ces accords n'a été ratifié par les gouvernements, et aucun n'a été mis en pratique. Même si l'on arrive à supprimer les erreurs de jugement historique et les préjugés mutuels les plus choquants, on ne parviendra pas, par cette méthode, à la réforme fondamentale nécessaire : c'est toute l'histoire présentée comme une unité nationale qu'il s'agit de changer. Il faut montrer que les pays européens ont une histoire commune plus importante que leur histoire nationale,

<sup>60</sup> Jean Capelle, professeur à l'Université de Nancy, tenta en 1951 de sortir l'Association des instituts d'études européennes du giron du CEC : Nicolas STENGER, « Un réseau scientifique et militant au service de l'union : l'Association des instituts d'études européennes », dans Fabrice LARAT, Michel MANGENOT, Sylvain SCHIRMANN (dir.), *Les Etudes européennes : genèse et institutionnalisation*, Paris, 2018, pp. 406-412.

<sup>61</sup> Le physicien Pierre Auger, qui travailla avec le CEC lors des premiers pourparlers visant à la création de l'Organisation européenne de la recherche nucléaire (CERN), cessa toute collaboration dès lors que le dossier fut pris en charge par l'Unesco et les gouvernements d'Europe occidentale, soutenus par les États-Unis : Nicolas STENGER, *Denis de Rougemont...*, p. 195-202.

<sup>62</sup> Propos rapportés par Rougemont dans son « Cahier noir », février 1952, p. 35. BPUN, Fonds Denis de Rougemont, ID3067.

<sup>63</sup> Note sur le Département des sciences historiques du CEC, 10 novembre 1953. IHEID, Fonds CEC, II-A-9.

relativement récente, et que les histoires nationales ne sont pas compréhensibles si on les isole de cette histoire commune.»<sup>64</sup>

Mais la Fondation Ford n'accorda pas de subvention au Centre avant 1957, quand elle finança partiellement des « expériences-pilotes » d'éducation, préludes à la Campagne d'éducation civique européenne que le CEC allait animer entre 1961 et 1974<sup>65</sup>. C'est dans ce cadre, notamment lors d'un stage organisé par la Campagne, que le problème de l'enseignement de l'histoire allait être de nouveau abordé de façon un peu plus approfondie<sup>66</sup>.

A côté des activités du Centre, il nous reste les écrits de Rougemont, qu'il faut relire, avec la même distance critique qu'il observait face à l'histoire enseignée dans les écoles normales des années 1950. L'histoire de l'Europe s'écrit aujourd'hui autrement, c'est évident. Dominée dans le monde académique par des projets collectifs d'ampleur internationale<sup>67</sup>, cette histoire se défend de tout « récit linéaire » reposant sur « l'illusion d'une unité préétablie » : à la « polyphonie » de l'Europe correspondrait ainsi la « multiplication des regards »<sup>68</sup>. Est-ce à dire que les synthèses individuelles, à l'image de celle de Rougemont, sont passées à côté de leur objet ? Ce serait oublier la spécificité d'une œuvre clairement engagée, cherchant sans cesse à mêler la connaissance du passé aux enjeux de son temps.

Lorsqu'on lui demandait avec scepticisme s'il croyait possible l'union de l'Europe, Rougemont répondait significativement qu'« il s'agirait plutôt de la vouloir »<sup>69</sup>. Ici comme ailleurs dans son œuvre, le dessein politique se confond avec le travail littéraire, historique, ainsi que la quête spirituelle, la permanence du vocabulaire en témoigne. A vingt ans, l'écrivain envisageait ainsi d'une manière comparable son rapport à la foi : « Je crois qu'il ne faut pas attendre, immobile dans sa prière, qu'une révélation vienne chercher l'âme qui se sent misérable. Je ne *recevrai* pas une foi, mais peut-être arriverai-je à la vouloir, et c'est le tout. »<sup>70</sup>

<sup>64</sup> Projet n° 1 : Enseignement de l'histoire, 29 octobre 1953. IHEID, Fonds CEC, II-A-9.

<sup>65</sup> Voir les contributions de Raphaëlle Ruppen Coutaz et de François Saint-Ouen dans ce numéro.

<sup>66</sup> Il eut lieu à Sèvres du 9 au 14 février 1970, sur le thème des « stéréotypes dans les manuels d'histoire-géographie comme obstacle au civisme européen ».

<sup>67</sup> Citons deux exemples emblématiques parmi les publications récentes : Etienne FRANÇOIS et Thomas SERRIER (dir.), *Europa. Notre histoire*, Paris, 2017, 1385 pages (109 contributeurs) ; Christophe CHARLE et Daniel ROCHE (dir.), *L'Europe. Encyclopédie historique*, Arles, 2018, 2400 pages (430 contributeurs).

<sup>68</sup> Etienne FRANÇOIS et Thomas SERRIER (dir.), *Europa. Notre histoire...*, p. 13.

<sup>69</sup> Denis DE ROUGEMONT, *L'Europe en jeu*, Neuchâtel, 1948, p. 89.

<sup>70</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Confession tendancieuse », *Les Cahiers du mois* n° 21-22, 1926, p. 146.



« Vouloir l'Europe » : la posture tranche nettement avec celle d'un autre intellectuel de la génération de Rougemont, comme Raymond Aron, qui s'est pourtant lui aussi présenté comme un « grognard du Mouvement européen »<sup>71</sup>. Or Aron n'en restait pas moins « sceptique sur la possibilité d'effacer mille années d'histoire nationale »<sup>72</sup>. A quoi Rougemont aurait sans doute répondu qu'on ne peut effacer impunément vingt-huit siècles d'Europe.

Nicolas STENGER

Adresse de l'auteur: Global Studies Institute, Sciences II, Quai Ernest-Ansermet 30, case postale, 1211 Genève 4, Nicolas.Stenger@unige.ch

<sup>71</sup> Raymond ARON, « Crise de l'énergie ou crise de civilisation », *L'Europe des crises*, Bruxelles, 1976, p. 81.

<sup>72</sup> Raymond ARON, *Le Spectateur engagé*, Paris, 1981, p. 168.

**INTRODUIRE L'EUROPE DANS L'ÉCOLE**  
**À LA FIN DES ANNÉES 1950**  
**UNE COLLABORATION ENTRE LE CENTRE EUROPÉEN**  
**DE LA CULTURE ET L'ASSOCIATION EUROPÉENNE**  
**DES ENSEIGNANTS**

A la fin des années 1950, deux organisations de nature différente, le Centre européen de la culture (CEC) et l'Association européenne des enseignants (AEDE), se retrouvent autour d'un projet qui leur paraît central pour la poursuite du processus d'union de l'Europe : « Introduire l'Europe dans l'Ecole »<sup>1</sup>. Fondé le 7 octobre 1950 à Genève suite au Congrès de La Haye, le CEC, dirigé par Denis de Rougemont, a notamment pour mission « d'entretenir le sentiment de communauté européenne [...] dans les établissements d'enseignement scolaires, universitaires et populaires »<sup>2</sup>. L'AEDE, quant à elle, est fondée le 8 juillet 1956 à Paris suite à un congrès organisé par le Groupement universitaire du Mouvement fédéraliste européen<sup>3</sup>. Ce dernier, qui officie déjà dans les milieux de l'enseignement académique, cherche à élargir son rayon d'action en réunissant des enseignantes et enseignants de tous les degrés. La formule d'une association professionnelle – la première organisée directement sur le plan européen –, indépendante politiquement et non confessionnelle, paraît être le meilleur moyen de réunir le plus grand nombre d'adhérents. Le CEC s'adresse, pour sa part, à un éventail beaucoup plus large que celui du monde de l'enseignement. Organisation non gouvernementale, il fait office de catalyseur d'idées et d'initiatives, ainsi que de lieu de rencontre et de coordination pour diverses associations visant les mêmes buts, comme l'Association européenne des festivals de musique et l'Association des instituts d'études européennes.

Les deux organisations s'engagent clairement en faveur d'une Fédération européenne. Elles sont aussi convaincues de l'importance de l'adhésion du plus grand nombre au projet européen. Cette certitude, déjà affirmée en 1948 dans le Rapport culturel du Congrès de l'Europe réuni à La Haye, est

<sup>1</sup> Formule d'Henri Brugmans, recteur du Collège d'Europe à Bruges, alors très investi dans l'éducation dans une perspective européenne, dans Henri BRUGMANS, « Le rôle de l'éducation dans la diffusion de l'idée européenne », *Bulletin du Centre européen de la culture* [ci-après *Bulletin du CEC*] intitulé « L'Europe et l'Ecole » n° 3, avril 1957, p. 4.

<sup>2</sup> *Bulletin du CEC* intitulé « Pour une Education européenne » n° 4, avril-mai 1956, p. 1. Sur le Centre européen de la culture, voir Nicolas STENGER, *Denis de Rougemont. Les intellectuels et l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, 2015, p. 175 et suivantes.

<sup>3</sup> Secrétariat de l'AEDE (Paris), Note d'information, [1956], p. 1. Historical Archives of the European Union (dorénavant HAEU), Fonds de l'Association européenne des enseignants (dorénavant AEDE), 195.

renforcée après l'échec du projet de Communauté européenne de défense (CED) l'été 1954. Le développement d'un sentiment européen dans la population paraît nécessaire pour mettre fin aux résistances. Pour ce faire, le meilleur moyen serait de faire prendre conscience aux citoyens de l'existence d'une communauté de culture entre les pays d'Europe et de la nécessité de la défendre<sup>4</sup>. Suivant la formule de Denis de Rougemont « Faire l'Europe, c'est d'abord faire des Européens » et l'éducation semble être justement une des voies à privilégier pour « former des Européens »<sup>5</sup>. Alors que le CEC s'investit dans un premier temps essentiellement dans l'éducation populaire avec notamment la fondation en 1953 du Bureau européen de l'éducation populaire, sa rencontre avec l'AEDE permettra de développer une série d'initiatives en milieu scolaire.

La présente contribution a pour objet de clarifier le contexte de la collaboration entre le CEC et l'AEDE, sa nature et son fonctionnement, puis de s'intéresser aux premières réalisations sur lesquelles elle débouche, depuis les premiers sondages sur le terrain à l'élaboration de guides destinés aux enseignants. Il s'agira aussi d'examiner dans quelle mesure ce « partenariat » s'avère fructueux pour les deux parties, ainsi que pour la réalisation de leur ambition commune, et quelle place ce binôme occupe sur le terrain culturel, un terrain encore très peu investi par les organismes officiels européens dans les années 1950.

### **Des organisations complémentaires**

A la fin de l'année 1955, le Centre européen de la culture lance, avec le soutien de la Fondation européenne de la culture (FEC), un projet d'envergure en matière d'éducation. Fille du CEC, la Fondation européenne de la culture a pour but, sur le modèle des fondations philanthropiques américaines, mais avec des fonds exclusivement européens, « de développer et d'entretenir un sentiment de compréhension mutuelle et de solidarité démocratique entre les populations européennes en favorisant les activités culturelles et éducatives d'intérêt commun »<sup>6</sup>. L'idée de départ de ce projet est plutôt d'intervenir dans le champ de l'éducation extra-scolaire en « [v]is[ant] à la formation sociale et civique des jeunes et des adultes sur

<sup>4</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Former des Européens », *Bulletin du CEC* « Pour une Education européenne »..., p. 32; Alain FRÉCHET, « L'Association européenne des enseignants », *Bulletin du CEC* « L'Europe et l'Ecole »..., p. 52.

<sup>5</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Former des Européens »..., pp. 32-41.

<sup>6</sup> Fondation européenne de la culture, Statuts, [fin 1954], articles 2 et 18. HAEU, Fonds Georges Rencki, 12.

le plan local» par le biais de la mise en place d'expériences-pilotes<sup>7</sup>. Cette première étape tend à examiner les conditions dans plusieurs pays de l'instauration d'une campagne d'«éducation européenne» et à tester certaines méthodes à petite échelle. Un appel à propositions est lancé. Un des membres du Comité d'études de ce projet, Gérard Pfulg, chanoine en charge de l'Inspection des écoles secondaires du canton de Fribourg en Suisse et des écoles primaires de la ville du même nom, propose, en mars 1956, contrairement à l'idée de départ, de mener une expérience en milieu scolaire<sup>8</sup>. Retenue parmi treize autres projets qui se déroulent dans différents pays d'Europe, l'expérience-pilote fribourgeoise est le premier signe d'une ouverture des actions du CEC vers le monde enseignant et les élèves. C'est d'ailleurs autour de cette expérience qu'une première rencontre entre le secrétaire général de l'AEDE, Alain Fréchet, et le directeur du Centre, Denis de Rougemont, a lieu<sup>9</sup>. Alain Fréchet est alors invité par Pierre Moser, responsable du Département de l'éducation du CEC, à venir donner une conférence aux instituteurs et professeurs du canton de Fribourg sur l'unité culturelle de l'Europe, le 22 mai 1957.

Lors des premières discussions, Denis de Rougemont semble vouloir chaapeuter cette toute jeune Association. Dans un courrier adressé en décembre 1957 au président de l'AEDE, André Alers, pour clarifier les relations entre l'Association et le Centre, le directeur du CEC parle d'affiliation de l'AEDE au CEC, de politique commune en matière de recherche de fonds, d'installation du siège social de l'AEDE à la Villa Moynier, à Genève, où le Centre a pris ses quartiers<sup>10</sup>. Certes, totalement conquis par l'idée d'un rapprochement entre les deux organisations, les responsables de l'AEDE n'en tiennent pas moins vigoureusement à l'indépendance de leur association. Le point d'achoppement se matérialise dans la façon de qualifier la relation entre les deux institutions. Alors que Denis de Rougemont évoque une «affiliation», Fréchet préfère parler d'«association». En effet, le secrétaire général se heurte «au souci extrême d'indépendance qui a présidé à l'élaboration [des] statuts» de l'association qui autorisent l'affiliation de ses membres à titre individuel à tout groupement politique ou confessionnel, ainsi qu'à tout mouvement de leur choix, mais pas l'affiliation de l'association en tant

<sup>7</sup> Fondation européenne de la culture, «Projet d'éducation sociale et civique», le 27 octobre 1955. Bibliothèque de l'Institut de hautes études internationales et du développement (dorénavant IHEID), Fonds du Centre européen de la culture (dorénavant CEC), II-A-25 a).

<sup>8</sup> Fondation européenne de la culture, Comité d'étude du Projet d'éducation européenne, Projet N° 1, catégorie 5, «L'information des maîtres des classes primaires supérieures et des écoles secondaires», signé Gérard Pfulg, le 2 mars 1956. IHEID, Fonds CEC, II-A-25 a).

<sup>9</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Pierre Moser, le 28 mai 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>10</sup> Lettre de Denis de Rougemont à André Alers, le 12 décembre 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

que telle<sup>11</sup>. Cette préoccupation trouve son origine dans la volonté des fondateurs de l'AEDE de maintenir l'association à l'écart des luttes animant les divers mouvements européens qui fleurissent dans l'après-guerre et de se tenir au-dessus de la mêlée. Un « lien organique » est tout de même établi entre le CEC et l'AEDE. A partir de décembre 1957, un siège du Conseil de direction du CEC est réservé au président de l'Association.

La collaboration avec le Centre européen de la culture présente plusieurs avantages pour l'AEDE qui fait ses premiers pas. Le CEC met à sa disposition une expertise d'ordre culturel dans l'effort d'union de l'Europe, notamment par le biais de ses conférenciers et de ses bulletins qu'il distribue soit gratuitement, soit à prix préférentiels. Il lui procure aussi une forme de légitimité et de visibilité en l'invitant régulièrement à se présenter dans les numéros du *Bulletin du Centre européen de la culture* qui ont trait à l'éducation. Dans le rapport qu'il rédige à la suite du premier Congrès statutaire de l'AEDE, un collaborateur du Centre, J. J. Baumgartner d'Alligny, note d'ailleurs que « [d]urant le Congrès, il a beaucoup été question du CEC. C'est de lui qu'on attend la documentation et des directives »<sup>12</sup>. A ses débuts, l'AEDE peut donc puiser dans le bagage acquis par le CEC, s'inspirer de son expérience et de sa doctrine. Le Centre semble offrir également à l'AEDE l'accès à un réseau déjà bien établi, notamment de bailleurs de fonds potentiels. Les responsables de l'AEDE passent souvent par Denis de Rougemont pour qu'il intercède en leur faveur auprès de la Fondation européenne de la culture<sup>13</sup>. Les demandes de soutien de l'AEDE adressées à des fondations philanthropiques américaines, comme la Fondation Ford, passent aussi par le CEC<sup>14</sup>. En retour, le Centre bénéficie de l'appui des dirigeants de l'AEDE, proches pour certains des autorités gouvernementales. Le président de l'Association, André Alers, intervient à plusieurs reprises auprès du ministère des Affaires étrangères et de l'Instruction publique belge en faveur des demandes de subventions du CEC<sup>15</sup>. Le vice-président de l'AEDE, Franco Bonacina, fait de même du côté italien<sup>16</sup>. Le Centre joue également un rôle

<sup>11</sup> Lettre d'Alain Fréchet et André Alers à Denis de Rougemont, le 29 janvier 1958. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a) ; Statuts de l'AEDE votés le 18 juillet 1956 à Paris (article 4). HAEU, Fonds AEDE, 384.

<sup>12</sup> Congrès des enseignants européens à Turin, du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

<sup>13</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Antoinette Ducimetière, le 22 décembre 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>14</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Denis de Rougemont, le 12 novembre 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>15</sup> Lettre d'André Alers au Baron de Selys-Longchamps, directeur du Ministère des Affaires Étrangères, Bruxelles, le 10 juillet 1958 ; Lettre de Bernard Caspary, secrétaire de direction du CEC, à André Alers, le 23 février 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

<sup>16</sup> Lettre d'Antoinette Ducimetière à Elena Sonnino, secrétaire générale de la section italienne de l'AEDE, le 10 février 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

important dans le développement de l'AEDE. Il ne se contente pas seulement de signaler régulièrement aux responsables des sections concernées de l'AEDE les enseignants favorables au projet européen qui entrent en contact avec lui, mais il participe aussi, aux côtés du mouvement Europa-Union, à la mise sur pied d'une section suisse de l'AEDE<sup>17</sup>. Lorsque Pierre Moser invite Alain Fréchet à venir donner une conférence aux enseignants fribourgeois en mai 1957, l'idée est déjà présente de profiter de cette occasion pour lancer une section suisse de l'AEDE<sup>18</sup>. Antoinette Ducimetière, qui succède à Pierre Moser à la tête du Département de l'éducation du CEC au printemps 1958, s'implique également beaucoup dans la contribution et le développement d'une section locale genevoise de l'AEDE<sup>19</sup>. Elle est notamment la cheville ouvrière de la première séance d'information destinée aux enseignants genevois dans le but de créer cette section. Sans discussion aucune, la réunion se tient tout naturellement dans les locaux du CEC, le 17 septembre 1959.

Pour sa part, l'Association européenne des enseignants se révèle être un partenaire incontournable du CEC pour les activités que ce dernier souhaite développer dans le domaine de l'éducation. En effet, les collaborateurs du Centre n'ont pas d'expérience spécifique en milieu scolaire. Comme son prédécesseur Pierre Moser<sup>20</sup>, Antoinette Ducimetière vient du monde des organisations internationales à caractère éducatif qui se développent dans le sillage des Nations Unies dans l'après-guerre. Lorsqu'elle reprend la responsabilité du Département de l'éducation du CEC, Antoinette Ducimetière est bibliothécaire responsable des manuels scolaires du Bureau international d'éducation à Genève. A contrario, tous les membres de l'AEDE font partie du corps enseignant. Au bénéfice d'une croissance importante (de 5 000 membres deux ans après sa création à 25 000 membres en 1964) et avec sa structure décentralisée – des sections nationales fédérées autour d'un Comité exécutif européen – (de 5 sections deux ans après sa création à 11 en 1964), l'AEDE offre au CEC un accès direct à la base, c'est-à-dire à des enseignants, qui plus est, engagés, et à leurs élèves<sup>21</sup>. En outre, l'Association permet au Centre et à son Département de l'éducation de se faire connaître et d'élargir leur réseau en conviant généralement un de leurs représentants à assister aux

<sup>17</sup> Rapport d'activité du secrétaire général, premier Congrès ordinaire – Turin, du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958, p. 8. HAEU, Fonds AEDE, 14.

<sup>18</sup> Lettre de Pierre Moser à Alain Fréchet, le 10 mai 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>19</sup> Lettre d'Antoinette Ducimetière à Alfred Borel, chef du Département de l'Instruction publique, Genève, le 18 août 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a) ; Lettre d'Antoinette Ducimetière à Alain Fréchet, le 26 août 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>20</sup> Avant d'être engagé par le CEC, Pierre Moser était directeur de l'Institut international de la Jeunesse à Gauting (Munich), *Bulletin du CEC* n° 3, février 1956, p. 13.

<sup>21</sup> Alfred BIEDERMANN, « Dix années au service de l'enseignement européen », le 9 avril 1966, p. 9. HAEU, Fonds AEDE, 227. Les premières sections de l'AEDE sont les sections italienne, française, belge, allemande et luxembourgeoise.

nombreuses rencontres et stages que ses sections organisent. De manière générale, Antoinette Ducimetière voyage énormément et participe très régulièrement aux manifestations mises en place dans le cadre de l'AEDE. C'est principalement cette collaboratrice du CEC qui tisse des liens étroits avec les membres de l'Association et qui concrétise ainsi le rapprochement entre les deux organisations. L'AEDE participe également au rayonnement du CEC en reprenant régulièrement des articles publiés dans le *Bulletin du Centre européen de la culture*, particulièrement ceux de Denis de Rougemont, pour les faire paraître dans les revues d'information conçues et diffusées par ses différentes sections nationales, comme *Education Européenne* pour la France ou *L'Ecole européenne* pour la Belgique. De manière significative, le premier numéro de la revue de la section française, paru en novembre 1957, propose la version complète de l'article de Denis de Rougemont publié sous le titre « Former des Européens », originellement dans le *Bulletin du Centre européen de la culture* d'avril-mai 1956. Alain Fréchet se réjouit de « l'éclat » ainsi conféré à cette nouvelle publication<sup>22</sup>. L'AEDE va encore plus loin en proposant une réédition de la brochure *L'Europe s'inscrit dans les faits* parue la première fois en novembre 1956. En effet, tout en saluant le bien-fondé de ce numéro qui réunit les arguments et les données qui vont dans le sens d'une union de l'Europe, Alain Fréchet regrette que le point de vue fédéraliste n'y soit pas plus clairement exprimé<sup>23</sup>. En effet, quoique profondément fédéraliste, le CEC prend des précautions particulières pour une telle brochure destinée à un public plus large que son audience habituelle afin de ne pas aliéner une partie des européistes :

« Vous savez qu'il n'y a pas plus fédéralistes que nous au Centre européen de la culture, mais si nous n'avons pas trop insisté sur l'aspect fédéraliste de demain, c'est que nous ne voulons pas entrer outre mesure dans les discussions politiques qui séparent malheureusement encore aujourd'hui les Européens même les plus convaincus. Le Centre, en effet, s'efforce de rester en dehors des conflits politiques. »<sup>24</sup>

L'AEDE semble pouvoir plus librement prendre une posture militante. Le secrétaire général de l'Association suggère alors à Denis de Rougemont de faire une réédition de cette brochure, accompagnée notamment d'un chapitre complémentaire (le chapitre XI), pour préciser l'objectif – la fédération

<sup>22</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Denis de Rougemont, [novembre 1957]. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>23</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Pierre Moser, le 10 février 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>24</sup> Lettre de Pierre Moser à Alain Fréchet, le 14 février 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).



des Etats d'Europe – et les façons de l'atteindre<sup>25</sup>. Pour l'AEDE, il s'agit d'offrir, par ce biais, davantage de documentations à ses membres et pour le CEC, de se faire connaître et de toucher un public plus large et ceci à coûts réduits. Certes, la majeure partie des frais d'impression revient au CEC, mais les frais de distribution, à l'AEDE et à ses sections. Le tirage de cette édition spéciale de *L'Europe s'inscrit dans les faits* s'élève à 5 000 exemplaires<sup>26</sup>. L'AEDE et le CEC fonctionnent tous deux avec très peu de moyens et leur collaboration leur permet aussi ponctuellement de mutualiser leurs efforts. La coopération entre les deux organismes touche donc plusieurs domaines et prend la forme d'un échange de bons procédés cherchant à satisfaire les intérêts des deux parties.

### **Des expériences-pilotes d'« éducation européenne » pour sonder le terrain**

L'expérience-pilote proposée par le chanoine Gérard Pfulg vise à sonder le degré scolaire primaire supérieur et secondaire pour examiner dans quelle mesure les enseignants comme les élèves peuvent être préparés à une réforme éducative plus large<sup>27</sup>. Mené au cours de l'année scolaire 1956-1957, ce projet est présenté comme un essai pédagogique afin de trouver la meilleure méthode de formation du « sens européen ». L'expérience se divise en deux volets. D'une part, il s'agit d'offrir aux maîtres des sessions d'information et de mettre à leur disposition du matériel et de la documentation. Entre octobre 1956 et mai 1957, quatre rencontres sont organisées autour de conférences consacrées à plusieurs thématiques européennes<sup>28</sup>. Ces conférences, auxquelles viennent s'ajouter à deux reprises une projection de films, l'un sur l'Organisation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), l'autre sur la transformation d'une école canadienne par

<sup>25</sup> Lettre d'Antoinette Ducimetière à Alain Fréchet, le 15 janvier 1959. HAEU, Fonds AEDE, 87.

<sup>26</sup> Lettre de Bernard Caspary, secrétaire de direction du CEC, à Alain Fréchet, le 7 juillet 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>27</sup> Fondation européenne de la culture, Comité d'étude du Projet d'éducation européenne, Projet No 1, catégorie 5, « L'information des maîtres des classes primaires supérieures et des écoles secondaires », signé Gérard Pfulg, le 2 mars 1956, p. 1. IHEID, Fonds CEC, II-A-25 a).

<sup>28</sup> Tour à tour, les enseignants peuvent entendre Pierre Moser, d'abord sur l'histoire et les caractéristiques de l'éducation européenne, puis sur l'éducation populaire, André Puttemans, inspecteur de l'enseignement de l'histoire et président de la Fédération belge des professeurs d'histoire, sur l'enseignement de l'histoire en vue d'une meilleure compréhension internationale et Hans Solf, du Conseil de l'Europe, sur les organismes économiques et politiques de la nouvelle Europe. Le cycle de conférences se termine avec l'allocution d'Alain Fréchet sur les problèmes culturels de l'Europe, voir Emile MARMY, « Première partie. Les expériences-pilotes en milieu scolaire », *Bulletin du CEC* intitulé « Neuf expériences d'éducation européenne » n° 4-5, décembre 1959, p. 7.

la mise en œuvre des méthodes modernes d'éducation, sont suivies d'une discussion. Entre les réunions, Gérard Pfulg mise sur l'envoi de documentation pour maintenir éveillé l'intérêt des enseignants, plus précisément de numéros spéciaux du *Bulletin du Centre européen de la culture*, comme celui d'avril-mai 1956 intitulé « Pour une éducation européenne », et de publications du Conseil de l'Europe, comme le *Petit manuel du Conseil de l'Europe* et *La Culture européenne et le Conseil de l'Europe*. Il fait paraître aussi une série d'articles relatifs à l'Europe dans le *Bulletin pédagogique*, organe de la Société fribourgeoise d'éducation qu'il préside. Les enseignants sont en moyenne entre 180 et 200 à participer à ces rencontres<sup>29</sup>. Le contexte est incitatif: la convocation est signée par des personnes qui font autorité (les inspecteurs scolaires de la ville de Fribourg et du district de la Sarine), les frais de déplacements sont remboursés et les repas à l'issue des réunions offerts<sup>30</sup>. Cette expérience, conduite par Gérard Pfulg avec le soutien du Centre européen de la culture et de la Fondation européenne de la culture, a des retombées sur un public plus large que celui du monde enseignant uniquement. En marge de ces réunions, une conférence publique sur les origines de la Première Guerre mondiale donnée par André Puttemans, personnalité belge très engagée dans les commissions de révision historiques<sup>31</sup>, a été organisée en soirée et plusieurs articles sont également parus dans le quotidien régional *La Liberté*<sup>32</sup>.

Par ailleurs, le second volet de l'expérience-pilote fribourgeoise consiste à soumettre à des élèves de 13 à 16 ans un questionnaire censé permettre d'évaluer leurs connaissances des questions européennes et leur état d'esprit envers cette matière; les jeunes de cette tranche d'âge seraient particulièrement sujets aux stéréotypes nationaux. Conçues par Gérard Pfulg avec l'aide d'Emile Marmy, professeur de psychologie aux Facultés catholiques de Lyon et professeur à Fribourg, soixante-six questions organisées en trois parties leur sont posées<sup>33</sup>. La première partie concerne les connaissances géographiques, historiques et culturelles, la deuxième les « attitudes relatives au problème de l'Europe », c'est-à-dire « les réactions spontanées à l'égard des

<sup>29</sup> Gérard Pfulg, « L'Information des maîtres », Rapport provisoire sur les activités déployées à Fribourg jusqu'au 31 décembre 1956, le 25 janvier 1957, p. 1. IHEID, Fonds CEC, II-I-41 d).

<sup>30</sup> Circulaire de Gérard Pfulg à Messieurs les directeurs des écoles secondaires, le 7 octobre 1956. IHEID, Fonds CEC, II-A-25 d); Circulaire de Gérard Pfulg et Raymond Progin aux membres du corps enseignant de la ville de Fribourg et du district de la Sarine, le 7 octobre 1956. IHEID, Fonds CEC, II-A-25 d).

<sup>31</sup> Els WITTE, « Les historiens belges et la construction européenne (1944-1956) », *Courrier hebdomadaire du CRISP* n° 2217-2218, 2014, pp. 5-68.

<sup>32</sup> Emile MARMY, « Première partie. Les expériences-pilotes en milieu scolaire »..., p. 8.

<sup>33</sup> Le questionnaire complet se trouve dans le *Bulletin du CEC* « Neuf expériences d'éducation européenne »..., pp. 23-27.

pays étrangers et de leurs habitants»<sup>34</sup> et la troisième les organismes internationaux. Révisées par Denis de Rougemont, certaines questions ont été modifiées ou supprimées<sup>35</sup>. Les changements apportés, peu nombreux mais significatifs, témoignent essentiellement de la volonté de ne pas renforcer les préjugés. Par exemple, la question suivante « Quels sont parmi les Européens les gens les moins désirables ? » a tout simplement été supprimée. Les modifications demandées par Rougemont visent aussi à aborder la question fédéraliste de manière plus subtile et positive. La question « Les Etats devraient-ils être disposés à renoncer à une partie de leur souveraineté dans l'intérêt de l'Europe ? » a été modifiée comme suit : « Les Etats de l'Europe devraient-ils s'unir comme les Cantons suisses se sont unis en 1848 ? » Ce questionnaire est rempli en classe, sous la supervision des enseignants, par 450 élèves<sup>36</sup>.

L'évaluation de l'expérience du côté des enseignants ne repose que sur l'observation directe puisque ces derniers n'ont pas été eux-mêmes soumis à un questionnaire. Dans l'ensemble, Emile Marmy, qui officie comme rapporteur, note un accueil positif :

« Les réactions spontanées des maîtres, leurs réflexions à la suite des conférences entendues, prouvent qu'ils sont "sensibilisés" au problème de l'Europe dans le monde actuel. La plupart ont manifesté leur contentement et leur reconnaissance de l'aubaine qui leur était offerte de sortir de leurs préoccupations routinières et d'élargir leurs horizons. Le jugement généralement exprimé est "qu'on devrait nous parler plus souvent de ces choses". »<sup>37</sup>

Du côté des élèves, les réponses apportées au premier volet du questionnaire illustrent bien, toujours selon Emile Marmy, la complexité de cette matière<sup>38</sup>. Les connaissances géographiques des élèves s'avèrent plutôt bonnes, mais ce qui frappe le rapporteur, c'est la méconnaissance quasi générale concernant les figures de l'histoire culturelle de l'Europe (écrivains, artistes, musiciens célèbres) et les organismes internationaux. Les réponses aux questions concernant les attitudes à l'égard des étrangers sont perçues

<sup>34</sup> Emile MARMY, « L'expérience-pilote de Fribourg. Formation européenne de professeurs », *Bulletin du CEC* « L'Europe et l'École »..., p. 38.

<sup>35</sup> Questionnaire « Formation civique européenne », Enquête auprès des adolescents de 12 à 16 ans, modifié après discussion au Comité d'études, le 23 octobre 1956 (par M. de Rougemont). IHEID, Fonds CEC, II-1-41 d).

<sup>36</sup> Emile MARMY, « Première partie. Les expériences-pilotes en milieu scolaire »..., pp. 9-10.

<sup>37</sup> Emile MARMY, « L'expérience-pilote de Fribourg. Formation européenne de professeurs »..., p. 41.

<sup>38</sup> Emile MARMY, « Première partie. Les expériences-pilotes en milieu scolaire »..., p. 12. Pour des exemples de réponses au questionnaire, voir *Bulletin du CEC* « Neuf expériences d'éducation européenne »..., pp. 28-29.

comme l'expression des préjugés véhiculés dans le milieu où vit l'élève plutôt que des jugements de valeur personnels. Dans l'ensemble, les élèves témoignent de leur envie de voyager et de rencontrer d'autres jeunes de provenances diverses.

A l'origine, Gérard Pfulg a prévu de soumettre aux élèves un questionnaire non seulement avant, mais aussi après les sessions d'information destinées aux enseignants pour mesurer leur impact sur leurs connaissances et leur appréhension des problèmes européens<sup>39</sup>. Ce modèle d'expérience éducative a déjà été mené quelques années plus tôt par le chanoine dans les écoles fribourgeoises sous les auspices de l'Unesco. En effet, après avoir surtout organisé des stages internationaux d'études destinés au corps enseignant dans le cadre de ses activités cherchant à développer l'éducation dans le sens d'une meilleure compréhension internationale, l'Unesco a souhaité évaluer les résultats de ses actions sur le terrain<sup>40</sup>. Pour ce faire, des expériences ont été menées sous la forme suivante : d'abord, mesurer les connaissances des élèves et leurs attitudes envers la matière (dans ce cas, les droits des femmes, l'étude d'autres pays, la déclaration universelle des droits de l'homme, etc.), ensuite leur proposer un enseignement spécifique sur le sujet et, finalement, mesurer les connaissances acquises et les éventuelles modifications intervenues concernant leurs attitudes envers la thématique. Dans le cas de l'expérience fribourgeoise menée sous les auspices du CEC, la méthode d'enseignement manque encore pour aller au bout de la démarche. L'édition du *Guide européen* de l'enseignant visera à combler cette lacune.

Alain Fréchet, qui se dit particulièrement impressionné par l'action européenne en matière d'enseignement menée avec succès par Gérard Pfulg « avec l'appui des autorités civiles et religieuses dans un Canton que sa situation géographique ne prédisposait pas particulièrement à se tourner vers le monde extérieur », l'invite non seulement à rejoindre les rangs de l'AEDE, mais aussi à rejoindre les efforts de Pierre-André Kunz, correspondant suisse auprès du Comité exécutif, pour constituer une section suisse de l'AEDE<sup>41</sup>. Fréchet a perçu dans la Société fribourgeoise d'éducation que le chanoine préside un vivier de recrutement possible. Avant même la création d'une section suisse de l'AEDE le 10 mai 1958, le Fribourgeois est élu membre du Comité européen de l'Association lors du premier congrès statutaire

<sup>39</sup> Fondation européenne de la culture, Comité d'Etude du Projet d'Education européenne, Projet No 1, catégorie 5, « L'information des maîtres des classes primaires supérieures et des écoles secondaires », signé Gérard Pfulg, le 2 mars 1956, p. 3. IHEID, Fonds CEC, II-A-25 a).

<sup>40</sup> Document UNESCO/ED/127, « L'éducation civique internationale. Organisation d'expériences coordonnées dans les établissements scolaires des Etats membres », le 1<sup>er</sup> juin 1953, p. 1. Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg (dorénavant BCUF), Fonds Gérard Pfulg LD 54, D-8.

<sup>41</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Gérard Pfulg, le 17 juin 1957. BCUF, Fonds Gérard Pfulg LD 54, D-3 b).

organisé à Turin du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958. Le chanoine est également membre du Conseil de direction du Centre européen de la culture depuis le début de l'année. A côté d'Antoinette Ducimetière, il sera une courroie de transmission majeure entre le CEC et l'AEDE.

Fort du succès de l'expérience-pilote fribourgeoise, Denis de Rougemont suggère à Alain Fréchet de proposer aux membres de l'AEDE de mettre sur pied des projets similaires dans leurs établissements<sup>42</sup>. L'Association est incontournable si le CEC souhaite étendre ce type d'expériences en milieu scolaire. C'est aussi une façon pour le Centre de déléguer un certain nombre d'activités, sachant que parallèlement à ces expériences menées dans les écoles, il conduit également quatre expériences d'éducation populaire. Les sections belge et française de l'AEDE se montrent particulièrement intéressées. Quatre nouvelles expériences-pilotes en milieu scolaire sont organisées à Bruxelles, à Gand, à Caen et à Avignon pour l'année 1958-1959 en collaboration avec le Centre européen de la culture. L'AEDE s'engage dans ce projet à condition qu'aucune charge financière liée à la mise sur pied de ces expériences ne pèse sur elle. Une subvention spéciale, accordée au CEC par la Fondation Ford, vient s'ajouter au soutien apporté jusqu'alors par la Fondation européenne de la culture<sup>43</sup>. Une convention est signée le 4 juin 1958 entre le CEC et l'AEDE pour régler les dispositions concernant ces expériences-pilotes<sup>44</sup>. La totalité des expériences-pilotes aurait concerné, si l'on s'attache uniquement au plan scolaire, 880 maîtres et 4 664 élèves, en Suisse, en France et en Belgique<sup>45</sup>.

## Un manuel pour guider les enseignants

Lors du premier Congrès statutaire de l'AEDE organisé du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958 à Turin, le représentant du CEC, J. J. Baumgartner d'Alligny, s'adresse en ces termes aux congressistes dans l'allocution d'ouverture :

« [L]es hommes politiques ont beau construire les cadres juridiques de l'Europe, créer la conscience européenne est surtout affaire d'éducation, donc des enseignants. »<sup>46</sup>

<sup>42</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Denis de Rougemont, le 20 décembre 1957. HAEU, Fonds Henri Cartan, 4.

<sup>43</sup> Denis DE ROUGEMONT, Introduction au *Bulletin du CEC* « Neuf expériences d'éducation européenne »..., p. 1.

<sup>44</sup> Convention entre le CEC et l'AEDE, le 4 juin 1958. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

<sup>45</sup> Denis DE ROUGEMONT, Introduction..., p. 2.

<sup>46</sup> Congrès des enseignants européens à Turin, du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

Un rôle cardinal est attribué aux enseignants, dont l'influence s'exercerait non seulement sur les élèves, mais aussi hors des classes :

« Du savant illustre dont les prises de position amènent le monde entier à réfléchir, à l'instituteur de Campagne qui est si souvent le conseiller de ses concitoyens, tout membre du corps enseignant jouit, parfois sans bien s'en rendre compte, d'un rayonnement qui lui impose de combattre pour les valeurs de civilisation dont il est le dépositaire. »<sup>47</sup>

L'ensemble du corps enseignant est appelé à expérimenter et à modifier ses pratiques pédagogiques dans une perspective européenne. A l'occasion de ce premier Congrès de l'Association, Roger Rabouam, professeur à Nice et membre du Comité européen de l'AEDE, lance l'idée d'élaborer un manuel européen destiné aux enseignants<sup>48</sup>. De son côté, le CEC prévoit également de faire paraître un nouveau *Bulletin* consacré aux questions relatives à l'enseignement européen<sup>49</sup>. A l'invitation du Centre et sur la base d'un sommaire réalisé par ses soins et révisé par Gérard Pfulg, une commission mixte AEDE-CEC, réunissant majoritairement des enseignants membres de l'AEDE, se rencontre pour la première fois à Genève, le 27 juin 1958, pour se mettre d'accord sur le canevas de l'ouvrage et répartir la rédaction des chapitres<sup>50</sup>. L'objectif de cette brochure est d'« offrir aux maîtres, désireux d'orienter leur enseignement dans un sens européen, un guide pratique et des suggestions précises tirées des quelques expériences individuelles déjà tentées ici ou là »<sup>51</sup>. Destiné aux enseignants des degrés primaire supérieur et secondaire, le *Guide européen de l'enseignant* ne réunit pas des leçons d'histoire ou de géographie européennes toutes faites, mais donne pour différentes matières (langues, histoire, géographie, économie, instruction civique, philosophie et sciences) des indications pratiques concernant les sources à disposition, les méthodes qui ont fait leur preuve, des exemples (notamment l'expérience-pilote de Fribourg), le matériel imprimé et audiovisuel qui peut

<sup>47</sup> Appel circulaire « Aux membres de l'enseignement de tous les pays de l'Europe », [1957], p. 4. HAEU, Fonds AEDE, 57.

<sup>48</sup> Congrès des enseignants européens à Turin, du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

<sup>49</sup> *Bulletin du CEC* intitulé « Guide européen de l'enseignant » n° 5, novembre 1958, p. 1.

<sup>50</sup> Les membres de la commission à l'origine du texte du *Guide*: A. Alers (Bruxelles), président de l'AEDE, D. de Rougemont (Genève), directeur du CEC, A. Fréchet (Paris), secrétaire général de l'AEDE, A. Ducimetière (CEC), ainsi que les professeurs F. Bonacina (Rome), P. Costil (Caen), P. Dieterlen (Paris), H. Krieger (Weilburg), A. Lasserre (Lausanne), M. Lieber (Avignon), L. Musset (Caen), R.P. Nachtergaeel (Bruxelles), E. Petrini (Florence), G. Pirotte (Marche-en-Famenne), G. Pfulg (Fribourg), K. Seidemann (Marburg), Mlle E. Sonnino (Rome) et G. Tramarollo (Milan), voir *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 1.

<sup>51</sup> *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 1.

être mobilisé. L'optique n'est pas d'ajouter dans les programmes considérés comme déjà bien remplis des heures d'enseignement supplémentaires consacrées spécifiquement à la question européenne, mais de l'introduire dans les programmes existants. Henri Brugmans, recteur du Collège d'Europe à Bruges, défendait déjà cette idée dans le *Bulletin du Centre européen de la culture* consacré à « L'Europe et l'École », paru en avril 1957 :

« De même il serait faux “d’enseigner l’Europe” à côté de l’histoire, à côté de la géographie, à côté de l’enseignement des langues étrangères, à côté de l’économie politique qui, sans aucun doute, ne sera alors plus de l’économie politique nationale (*Nationalökonomie*). En effet, il ne s’agit pas ici d’une branche nouvelle, mais d’une conception nouvelle à l’égard de toutes les branches du secteur culturel et social. Le programme scolaire ne doit pas être rendu plus ardu, mais l’*outlook*, l’angle de vision doit être changé. Donc, pas de “leçon européenne”. »<sup>52</sup>

Les rédacteurs du *Guide* adoptent ce point de vue. Pour eux, par exemple, en faisant découvrir la langue et la littérature d'un pays étranger, l'enseignement des langues modernes fait « œuvre de formation européenne »<sup>53</sup>. Le *Guide* insiste sur les bienfaits des échanges scolaires et des contacts personnels non seulement pour approfondir les connaissances linguistiques, mais aussi pour se familiariser avec les problématiques qui concernent d'autres pays et dissiper les idées reçues et les éventuels ressentiments. D'autres formes d'échanges sont également encouragées, comme les échanges de correspondance ou les voyages d'études. L'enseignement de l'histoire, pour sa part, serait à « désintoxiquer »<sup>54</sup>. Un important travail de révision des manuels scolaires, dont l'influence sur les enfants et les adolescents facilement conditionnables est soulignée, doit être accompli pour ôter leur caractère nationaliste et éliminer les erreurs et les imprécisions historiques qui entraîneraient préjugés et rancœurs considérés comme durablement néfastes à la compréhension internationale.

« Selon la nation dans laquelle il [le jeune homme] est né et les manuels de son enfance, il se dira contre la CED par crainte de « l'Allemagne éternelle », contre le marché commun par crainte de « la France colonialiste et mal organisée », contre l'union européenne au nom du Commonwealth, ou de la neutralité traditionnelle de son pays, ou

<sup>52</sup> Henri BRUGMANS, « Le rôle de l'éducation dans la diffusion de l'idée européenne », *Bulletin du CEC* « L'Europe et l'École »..., pp. 5-6.

<sup>53</sup> *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 24.

<sup>54</sup> *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 45.



d'on ne sait quels « ennemis héréditaires » qui ont cessé de l'être depuis longtemps, tandis que de puissants ennemis – très réels ceux-là! – nous entourent et nous guettent, prêts à tirer parti de nos divisions.»<sup>55</sup>

L'histoire devrait être utilisée « comme clef pour comprendre les civilisations de nos partenaires européens »<sup>56</sup>. Ces directives sont présentées comme des innovations pédagogiques, loin de la propagande qui n'a pas sa place à l'école selon les tenants du *Guide*. La frontière est ténue, on le perçoit aisément. Il s'agirait, dans ce cas précis, d'une forme d'actualisation nécessaire de l'enseignement, une façon pour les enseignants d'être en phase avec les problèmes du temps et de préparer les élèves à les affronter<sup>57</sup>.

Le *Guide européen de l'enseignant* est la première brochure créée de toutes pièces dans le cadre d'une collaboration entre l'AEDE et le CEC. L'efficacité de ce partenariat permet de le publier dans un délai très court puisque cet instrument de travail est distribué seulement cinq mois après la première réunion de la commission mixte AEDE-CEC, en novembre 1958, à des milliers de maîtres primaires et secondaires « désireux d'européaniser leur enseignement »<sup>58</sup>. Le succès est au rendez-vous. Très rapidement, la traduction de ce manuel en italien, allemand, anglais et néerlandais est entreprise. Pour ce faire, une demande de subvention est déposée auprès de la Fondation Farfield, fondation philanthropique américaine qui sert de paravent à l'argent engagé par la CIA dans la propagande culturelle en Europe, notamment en faveur du Congrès pour la liberté de la culture<sup>59</sup>. L'été 1960, le *Guide européen de l'enseignant* est publié en quatre langues et son tirage dépasse les 80 000 exemplaires<sup>60</sup>. Fort de ce succès, une « suite » sera réalisée en collaboration avec l'AEDE et paraîtra dans le quatrième *Bulletin du Centre européen de la culture* de l'année 1960-1961, sous le titre *Guide européen de l'enseignement civique*.

<sup>55</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Editorial. Aux racines de l'Europe de demain », *Bulletin du CEC* « L'Europe et l'École »..., p. 2. Sur la conception de l'histoire européenne développée par Rougemont et sa réception, ainsi que sur les travaux de la commission des historiens du CEC en 1950-1951, voir la contribution de Nicolas Stenger dans ce numéro.

<sup>56</sup> *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 33.

<sup>57</sup> *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 1.

<sup>58</sup> Denis DE ROUGEMONT, Rapport sur les activités du CEC en 1958, p.6. HAEU, Fonds AEDE, 87.

<sup>59</sup> Sur les 6 000 dollars demandés, le CEC en obtient 5 000, voir Rapport sur les activités présenté à l'Assemblée générale du 15 juillet 1960 du CEC par E. Nicola, président de la Commission des Activités, p.2. HAEU, Fonds AEDE, 85. Sur la Fondation Farfield, voir Nicolas STENGER, *Denis de Rougemont...*, p. 251.

<sup>60</sup> Compte rendu de la réunion du 15 juillet 1960 du Conseil de direction du CEC, p. 8. HAEU, Fonds AEDE, 5.

## Un front commun

Comme on peut le constater à la lecture de ces différents projets qui réunissent à la fois le Centre européen de la culture et l'Association européenne des enseignants, le premier joue essentiellement le rôle d'instigateur, de coordinateur et de trésorier, et la seconde fournit les collaborateurs et le public intéressé. La coopération entre ces deux organisations, qui partagent des préoccupations communes en matière d'éducation et en faveur du projet européen, s'avère fructueuse. Signe de la proximité entre les deux institutions, Antoinette Ducimetière s'imagine même, à la fin de l'année 1960, après le départ d'Alain Fréchet, reprendre, en plus de ses activités à la tête du Département de l'éducation du CEC, le secrétariat général de l'AEDE, «étant donné la cause servie par l'AEDE et qui est la même que celle à laquelle [elle s'est] attachée au CEC»<sup>61</sup>. Cela ne se fera pas, le poste revenant finalement au Français Alfred Biedermann, après «des discussions de coulisses dignes du Palais Bourbon»<sup>62</sup>. Les deux organisations continueront à se soutenir mutuellement. Le CEC accueillera même provisoirement dans ses murs, en 1971, le secrétariat européen de l'AEDE<sup>63</sup>.

En unissant leurs forces, ces deux structures privées cherchent à peser davantage dans le champ culturel qui était jusqu'alors (presque) désert, mais qui se densifie, à partir de 1958, avec les activités culturelles entreprises par les Six (recherches, bourses, publications, Université Européenne), suite à la création du Marché commun, et la mise sur pied du Fonds culturel du Conseil de l'Europe<sup>64</sup>. L'apparition d'une concurrence entre les initiatives privées et officielles menace les mannes financières (notamment gouvernementales) jusqu'alors à disposition du Centre. Sur la proposition de Denis de Rougemont, une table ronde réunissant les principales institutions culturelles européennes, officielles et privées, est convoquée, en novembre 1959, par la Fondation européenne de la culture dans la perspective de façonner une politique commune de la recherche, des activités et des subventions des divers organismes culturels européens. A plusieurs reprises, les responsables de l'AEDE expriment leur gratitude envers le CEC, à qui ils doivent d'avoir pu participer à cette table ronde: «C'est sans doute le plus grand service rendu à l'AEDE par le Centre, et qui s'ajoute à notre dette de reconnaissance

<sup>61</sup> Lettre d'Antoinette Ducimetière à Alain Fréchet, le 8 novembre 1960. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>62</sup> Lettre d'André Lasserre à Antoinette Ducimetière, le 14 janvier 1961. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>63</sup> Lettre d'André Alers à Denis de Rougemont, le 9 juin 1971. HAEU, Fonds AEDE, 6.

<sup>64</sup> Denis DE ROUGEMONT, Rapport sur les activités du CEC en 1958, [non daté]. HAEU, Fonds AEDE, 87.

déjà lourde.»<sup>65</sup> Être reconnu par le CEC donne une légitimité à l'AEDE qui lui permet de compter et de faire entendre sa voix parmi les organismes culturels européens.

Dans ce nouveau contexte, les collaborations, dans lesquelles l'Association européenne des enseignants et le Centre européen de la culture s'impliquent, s'élargissent. Dans le prolongement des expériences-pilotes développées entre 1956 et 1959, une Campagne d'éducation civique européenne réunissant non seulement l'AEDE et le CEC, mais aussi des représentants du Conseil de l'Europe, des Communautés économiques européennes, de l'Organisation européenne de coopération et de développement, de la Journée européenne des écoles, ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires des ministères de l'Éducation de différents pays, se développe dans les années 1960-1970<sup>66</sup>. De cette coopération entre institutions officielles et organismes privés sont attendues davantage de retombées concrètes, que cela soit sur les pratiques des divers ministères nationaux ou sur la législation scolaire<sup>67</sup>. Les espoirs seront largement déçus. Il faut attendre les années 1970 pour que l'éducation finisse par devenir véritablement un sujet de préoccupation des institutions européennes (Rapport Janne en 1973). En 1976 seulement, l'Union européenne adopte son premier programme d'action communautaire pour l'éducation et la formation. Ce dernier met l'accent sur l'enseignement supérieur et la formation professionnelle dans la perspective surtout du développement du Marché commun<sup>68</sup>. Les organismes officiels européens sont alors encore loin de s'intéresser aux degrés primaire et secondaire, comme l'ont fait l'AEDE et le CEC dès les années 1950.

Raphaëlle RUPPEN COUTAZ

Adresse de l'auteure: Section d'histoire, Faculté des lettres, Université de Lausanne, Quartier UNIL-Chamberonne, Bâtiment Anthropole, 1015 Lausanne, raphaelle.ruppencoutaz@unil.ch

<sup>65</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Antoinette Ducimetière, le 17 novembre 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>66</sup> Propositions du Centre européen de la culture: Plan d'une Campagne d'éducation civique en Europe, [mai 1961], p. 3. HAEU, Fonds AEDE, 86. Sur cette campagne, voir la contribution de François Saint-Ouen dans ce numéro.

<sup>67</sup> Lettre d'André Alers à Denis de Rougemont, le 23 septembre 1963. HAEU, Fonds AEDE, 5.

<sup>68</sup> Elena SERGI, *L'«educazione europea», per una cittadinanza identitaria. L'impegno pionieristico dei movimenti europeisti tra scuola, università ed educazione popolare, 1948-1971*, Thèse de doctorat en histoire, Università degli Studi di Pavia, 2012-2013, p. 288.

## FAIRE L'EUROPE SANS OUBLIER LES EUROPÉENS LA CAMPAGNE D'ÉDUCATION CIVIQUE EUROPÉENNE (1961-1974)

« L'union de l'Europe suppose en fait les mêmes exigences que la démocratie : elle doit être voulue et comprise par la majorité des habitants de l'Europe. Sinon, il est probable qu'elle se fera tout de même – elle est déjà en train de se faire – mais elle n'aura que le nom d'une démocratie, que le nom d'une fédération ; elle sera en réalité une super société anonyme, gouvernée comme toutes les S. A. du monde, non point par les actionnaires mais par un groupe d'administrateurs-délégués, de directeurs-généraux et de fonctionnaires, au mieux technocrates. »<sup>1</sup>

La citation liminaire indique les raisons profondes qui ont conduit Denis de Rougemont, lorsqu'il s'est agi d'entrer dans le vif de la construction européenne, à renouer avec son appétit de jeunesse : les enjeux d'éducation, qui furent à l'origine des *Méfais de l'instruction publique*, rédigés à l'âge de vingt-deux ans. Dorénavant, il ne s'agit plus du canton de Neuchâtel ou de la Suisse, mais bien de l'Europe, alors qu'après-guerre perce en lui la certitude qu'elle ne pourra se faire sans les Européens. Et sa conviction, son slogan plusieurs fois répété, avec quelques variantes dans des écrits espacés des années 1940 à la fin de sa vie, sera : « On ne fera pas l'Europe sans faire des Européens »<sup>2</sup>.

C'est dans cet esprit qu'à la tête du Centre européen de la culture (CEC), il concevra et animera, entre 1961 et 1974, une « Campagne d'éducation civique européenne », expérience de grande envergure et de longue haleine, à une époque où peu en Europe faisaient de l'éducation et du civisme une priorité.

### Les prémisses

Parler de la Campagne d'éducation civique européenne, c'est d'abord la mettre en perspective avec la mission qui fut originellement confiée au

<sup>1</sup> Denis de ROUGEMONT, *Introduction au Guide européen de l'enseignement civique*, numéro thématique du *Bulletin du Centre européen de la culture* [ci après *Bulletin du CEC*] n° 4, 1960-1961, p. 1.

<sup>2</sup> Il est possible qu'il se soit inspiré d'une maxime attribuée à Massimo d'Azeglio, une des figures du Risorgimento : « Nous avons fait l'Italie, maintenant il nous reste à faire les Italiens. »

Centre européen de la culture par le Congrès de La Haye de mai 1948 et par la Conférence européenne de la culture de Lausanne qui eut lieu en décembre 1949. C'est également renvoyer à la définition même du vocable « Culture », telle que la concevait Denis de Rougemont.

Le Centre européen de la culture a été créé à Genève sous l'égide du Mouvement européen, le 7 octobre 1950, en application de la résolution culturelle du Congrès de La Haye (7-10 mai 1948) et des recommandations de la commission des institutions de la Conférence européenne de la culture, réunie à Lausanne du 8 au 12 décembre 1949. A La Haye, on constate que le contour des domaines d'activité suggérés pour le futur Centre est particulièrement large, puisqu'il s'agit entre autres « de promouvoir le sentiment de la communauté européenne par le moyen d'informations et d'initiatives dans le domaine de la presse, du livre et de la radio, et aussi dans les établissements d'enseignement scolaires, universitaires et populaires ». La Conférence de Lausanne, quant à elle, lui assigne une triple mission : dresser l'inventaire des forces culturelles en Europe ; coordonner les efforts alors dispersés ; prendre toutes initiatives tendant à développer chez les peuples européens le sentiment européen, à l'exprimer, à l'illustrer. Tout cela est reflété dans les statuts du Centre européen de la culture, dont l'article 3 définit la mission, avec un premier alinéa qui (surtout la fin) doit retenir notre attention : « Le Centre a notamment pour but de développer parmi les peuples européens le sens de leur commune appartenance à une civilisation qui a fait leur grandeur et qui est la source de leurs libertés, en agissant par tous les moyens adéquats sur l'opinion, la presse, le livre, le film, la radio et en particulier sur l'enseignement à tous les degrés. » Ainsi, dans l'esprit de ses concepteurs et notamment celui de Denis de Rougemont, le Centre, association de droit privé indépendante des gouvernements (il y tenait beaucoup), devait être le pendant, dans le domaine culturel, de ce qu'aspirait à être – du moins initialement – le Conseil de l'Europe (5 mai 1949) dans la sphère politique.

Rougemont défendra, dans la manière d'interpréter la mission du Centre qu'il dirige, une conception très large de l'idée de culture s'articulant à la notion allemande de *Kultur*, laquelle renvoie à la notion latine de civilisation. La distinction qu'il fait entre les deux est subtile : « la culture représente à nos yeux l'activité humaine créatrice de valeurs, de sens, d'œuvres nouvelles et d'inventions ; la civilisation étant plutôt l'ensemble des systèmes ou le système des résultats sociaux, à la fois matériels et moraux, produits par cette activité. »<sup>3</sup> On y trouve non seulement les beaux-arts, la littérature, la musique et tout ce qui fait l'ensemble de ce qu'on appelle « la culture

<sup>3</sup> Denis de ROUGEMONT, « Trois initiales, ou la raison d'être du CEC », *Le cheminement des esprits*, numéro spécial du *Bulletin du CEC* n° 1/2, 1970, p. 40.

cultivée», mais aussi l'économique, le juridique, le politique, les religions et les systèmes de croyance, les sciences et les techniques, etc. De même, malgré certaines réticences au sein de la Section culturelle du Mouvement européen, sous les auspices de laquelle le CEC avait vu le jour, il a réussi à imposer sa conception d'un Centre ne s'adressant pas seulement aux élites – qu'elles soient culturelles, politiques ou économiques – mais travaillant plus en profondeur.

C'est cette démarche qui a amené le Centre à travailler sérieusement sur les questions d'éducation : d'abord en réunissant une commission d'historiens<sup>4</sup> ; ensuite en collaborant à la « Campagne européenne de la jeunesse » et en participant à la création en 1953 du Bureau européen d'éducation populaire ayant pour cible les adultes. Puis ce fut, entre 1955 et 1958, une série de cinq expériences-pilotes d'éducation européenne en milieu scolaire à Fribourg, puis Caen et Avignon en France, Bruxelles et Gand en Belgique. Cette opération, financée au début par le département de l'éducation de la Fondation européenne de la culture<sup>5</sup>, puis à partir de 1957 par la Fondation américaine Ford, et menée en étroite collaboration avec l'Association européenne des enseignants<sup>6</sup>, a réussi à toucher environ huit cent quatre-vingts enseignants et quatre mille sept cents élèves<sup>7</sup> ; elle a fourni une base d'expériences pratiques extrêmement utile pour la mise au point de la Campagne d'éducation civique européenne.

### La phase préparatoire

L'idée de lancer une vaste Campagne européenne d'éducation civique destinée, au-delà du cadre national, à former les futurs citoyens à l'Europe et aux questions européennes, a été formulée à l'issue d'un colloque sur le civisme européen tenu à Genève les 11 et 12 mai 1961 au siège du Centre européen de la culture (Villa Moynier, dans le Parc Mon-Repos). Y participèrent : Paul Lévy, chef de l'information au Conseil de l'Europe, et son alter ego des Communautés européennes Jacques-René Rabier flanqué de son

<sup>4</sup> Voir la contribution de Nicolas Stenger dans ce numéro.

<sup>5</sup> Cette Fondation, toujours très active, a vu le jour à Genève en 1954 à l'initiative du Centre européen de la culture dans le but de financer les activités culturelles européennes. Elle s'est installée, en 1957, à Amsterdam.

<sup>6</sup> Voir la contribution de Raphaëlle Ruppen Coutaz dans ce numéro.

<sup>7</sup> Chiffres donnés par le Centre européen de la culture à l'occasion d'un récapitulatif de ses dix premières années d'activité. *Bulletin du CEC* VII, 6, 1959-1960, p. 15. Les résultats de ces cinq expériences, ainsi que ceux de quatre autres menées hors milieu scolaire dans des zones rurales ou semi-rurales, ont été présentés et analysés dans un numéro du *Bulletin du CEC* intitulé « Neuf expériences-pilotes d'éducation européenne » (n° 4-5, 1959).

adjoint pour la culture et l'éducation Jean Moreau, ancien secrétaire général de la Campagne européenne de la jeunesse ; Pierre Baudet, secrétaire général de la Journée européenne des écoles ; André Alers, président de l'Association européenne des enseignants<sup>8</sup>. C'est à cette occasion que Rougemont leur proposa de lancer une campagne sur l'Europe dans les écoles primaires et secondaires.

Comme pour les « expériences-pilotes » mentionnées plus haut, la responsabilité opérationnelle directe en sera confiée, et ceci jusqu'en 1970, au « Département de l'éducation » du Centre, dont s'occupe Antoinette Ducimetière<sup>9</sup>. Cependant, la campagne réunit cinq autres institutions qui seront partenaires tout au long de l'aventure. Il s'agit de deux ONG (l'Association européenne des enseignants<sup>10</sup> et la Journée européenne des écoles<sup>11</sup>), d'une fondation (la Fondation européenne de la culture, créée à Genève et basée depuis 1957 à Amsterdam), et de deux organisations internationales (le Conseil de l'Europe, à travers un comité de l'enseignement général et technique constitué au sein du « Conseil de coopération culturelle » créé à l'automne 1961 ; les Communautés européennes, à travers les services s'occupant de presse, d'information et d'éducation au sein de la Commission).

La phase préparatoire a été marquée par une grande enquête menée, en 1962, auprès de dix-neuf gouvernements<sup>12</sup> sur la situation de l'enseignement civique dans leurs pays. Un mémorandum est alors envoyé aux dix-neuf ministères de l'Éducation et de l'Instruction publique pour expliquer ainsi la démarche : « L'Instruction civique a pour but la formation du citoyen ; ses objectifs actuels devraient donc tenir compte du fait que l'individu, aujourd'hui, n'est plus seulement citoyen de son pays, mais aussi citoyen

<sup>8</sup> Voir « Pour une campagne d'éducation civique européenne », document dactylographié daté du 10 janvier 1962. Archives du Centre européen de la culture (cote II-A-28-b), déposées à la Bibliothèque de l'Institut de hautes études internationales et du développement. Abrégé désormais ainsi : IHEID, Fonds CEC, II-A-28-b.

<sup>9</sup> Elle avait succédé, en 1958, à ce poste – après un intérim durant l'année 1957 – à Pierre Moser.

<sup>10</sup> Créée à Paris en juillet 1956 avec pour but « d'approfondir chez les enseignants la connaissance des problèmes européens et celle de voies et méthodes qui sont de nature à permettre la réalisation d'une Fédération européenne ». Elle regroupe aussi bien des enseignants du privé que du public. Durant toute cette période, le président, André Alers, est belge ; le secrétaire général, Serge Moser, est suisse.

<sup>11</sup> Créée en 1953 et domiciliée à Strasbourg, bénéficiant, depuis 1957, d'un patronage officiel du Conseil de l'Europe, elle organise chaque année dans les écoles primaires et secondaires des pays qui en sont membres, des concours sur des thèmes européens (dessins, rédactions, etc.). A noter que le responsable pour la Suisse sera pendant longtemps Edgar Tripet, professeur d'histoire, puis directeur, au Gymnase cantonal de La Chaux de Fonds. Il est élu, en 1974, président du Comité international.

<sup>12</sup> Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie. Soit les pays du Conseil de l'Europe, plus la Suisse (entrée en 1963), l'Espagne et le Portugal.



de l'Europe et du monde.» Il résume en ces termes les principales caractéristiques de la méthode retenue : « éviter les descriptions purement statiques d'institutions européennes », « mettre en évidence les aspects dynamiques du processus d'intégration européenne, ainsi que les concessions, voire les sacrifices, qu'exige cette intégration. »

Les résultats de cette grande enquête<sup>13</sup>, publiés par le Centre européen de la culture en 1963<sup>14</sup>, font apparaître :

- un faible intérêt des élèves pour l'enseignement civique classique ;
- une impuissance de l'enseignement civique à dépasser la description des institutions et à ouvrir les élèves à des problèmes vivants de la vie publique ;
- un désir d'une éducation civique plus concrète ;
- un manque de préparation des enseignants et la nécessité de les informer et de les former mieux.

### **Des stages destinés aux enseignants**

De Royaumont (30 mai au 1<sup>er</sup> juin 1962) à Malaga (17-24 octobre 1971), trente-deux stages destinés aux enseignants (et dans certains cas aux directeurs d'établissements), d'une durée variant généralement de trois à cinq jours, ont été organisés dans diverses localités d'Europe. Au total, ce ne sont pas moins de quatorze pays qui ont ainsi pu accueillir au moins un de ces stages<sup>15</sup>. Chacun rassemblait entre quarante et cinquante participants environ ; on peut ainsi estimer, compte tenu du fait que certaines personnes ont participé à plusieurs de ces stages, que la campagne a touché directement de 1200 à 1500 enseignants, essentiellement du secondaire, exerçant dans ces quatorze pays européens. Outre des professeurs d'éducation civique, on trouve surtout parmi ces participants, des enseignants d'histoire, de géographie, de langue, de littérature, d'économie, d'arts plastiques (dessin surtout) et de musique. Les lieux les plus fréquemment visités ont été, à quatre reprises, le « Centre international d'études pédagogiques » de Sèvres entre 1966 et 1971, et le Centro europeo dell'educazione de Frascati entre 1966 et 1969. Deux stages ont été organisés à Männedorf dans le canton de Zurich (octobre 1963 et juin 1969) et à Oxford (mars 1965 et mars-avril 1971). Au

<sup>13</sup> Les dix-neuf gouvernements ont répondu, ainsi que cinq Länder allemands, dix-sept cantons suisses, et vingt et un organismes privés. Soit un total de soixante-deux réponses qui ont été dépouillées.

<sup>14</sup> « Enquête sur l'enseignement civique dans les pays européens », numéro spécial du *Bulletin du CEC* n° 5, mai 1963.

<sup>15</sup> Suisse, France, Belgique, Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas, Autriche, Luxembourg, Royaume-Uni, Irlande, Danemark, Norvège, Malte.

total, les stages se sont donc déroulés dans vingt-quatre lieux différents<sup>16</sup>. Incontestablement, ils ont été l'épine dorsale de la campagne, sa « marque de fabrique », et c'est à travers eux qu'elle touchait le plus directement les enseignants, créant des liens et une sorte de réseau au sein de l'Association européenne des enseignants (AEDE). Cette formule avait également le plein soutien des partenaires institutionnels de la campagne.

C'est lors du stage inaugural, à Royaumont du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 1962, qu'a été discutée la méthode et le contenu de ces stages, autour des axes suivants proposés par Denis de Rougemont :

- Comment présenter l'enseignement civique *sous un angle européen* ?
- Comment expérimenter des méthodes nouvelles, plus dynamiques, avec des *leçons-types* ?
- Comment *former les participants à organiser eux-mêmes des stages* (formation des formateurs, effet multiplicateur).

Lors de la deuxième réunion du « groupe ad hoc » de pilotage (Zurich, 29 juin 1962), Jean Moreau a exprimé le souhait « qu'une note dominante soit apportée aux différents stages »<sup>17</sup>. C'est ainsi que chacun des stages sera concentré sur une problématique précise. Au total, sept stages de la campagne auront été consacrés à l'éducation civique européenne dans l'enseignement secondaire (dont trois destinés aux chefs d'établissement), six à des questions de contenu et de suivi de la campagne, deux aux actions possibles dans les écoles normales et les cursus de formation des enseignants, ce qui fait un peu moins de la moitié (quinze sur trente-deux) de l'ensemble des stages. Les dix-sept restants ont été, pour onze d'entre eux, consacrés à la manière d'aborder les questions européennes dans telle ou telle discipline (économie et société : quatre stages ; géographie : deux stages ; histoire, langues, littérature, activités musicales et artistiques, parascolaire : un stage chacune), pour quatre d'entre eux à des problèmes spécifiques (les stéréotypes nationaux, deux stages ; les questions d'actualité, un stage ; l'environnement, un stage). Enfin, un stage a été consacré à la situation de l'enseignement civique par rapport aux questions européennes dans les pays scandinaves (Oslo, août 1971), et un autre sur cette même thématique en Suisse (Männedorf, juin 1969).

Si l'on consulte les questionnaires remplis par les participants des dix-sept derniers stages (de Frascati en novembre 1967 à Malaga en octobre 1971)<sup>18</sup>,

<sup>16</sup> Belgique : Bruxelles, Bruges (Collège d'Europe), Ronchine. Pays-Bas : Oosterbeek, Amersfoort. France : Royaumont, Sèvres. Royaume-Uni : Oxford, Edinburgh. Allemagne : Tutzing, Calw, Berlin, Hambourg. Suisse : Männedorf, Sion. Espagne : Saint-Jacques-de-Compostelle, Malaga. Italie : Frascati. Autriche : Vienne. Luxembourg : Luxembourg. Irlande : Malahide. Norvège : Oslo. Danemark : Middelfart. Malte : St Julian's.

<sup>17</sup> Procès-verbal de cette réunion. IHEID, Fonds CEC, II-A-29, fourre n° 828.

<sup>18</sup> IHEID, Fonds CEC, classeur 592.

on constate que la tonalité dominante est la satisfaction. Les enseignants apprécient tout particulièrement la possibilité de se rencontrer pour prendre conscience en commun de certains problèmes. Ils reconnaissent que la majeure partie des conférences était de bon niveau. Certains auraient souhaité que des élèves puissent également participer. Parmi les points plus discutés figurent la répartition de l'horaire entre les conférences et le travail en commissions, ainsi que le temps parfois jugé trop court laissé aux échanges avec les experts. Un plus grand nombre de documents écrits distribués à l'avance est également souhaité, ainsi que davantage de traductions (prédominance du français). Il est souligné enfin la difficulté de parvenir à des conclusions opérationnelles à court terme.

### **Des ressources documentaires spécifiques**

Un « Service d'information de la Campagne » est peu à peu mis en place. Il sera pleinement opérationnel à partir de 1965. Initialement conçu en appui des stages, ce service vise à fournir aux enseignants, conformément aux besoins exprimés lors de l'enquête de 1962, une documentation leur permettant d'insérer dans leurs cours un contenu européen, de l'actualiser et de le renouveler constamment. A la différence d'autres initiatives conçues à la même époque (par exemple celle de créer, au sein du Conseil de l'Europe, un Centre de documentation sur l'éducation<sup>19</sup>), cette activité ne couvre pas l'ensemble des questions éducatives mais se spécialise sur la composante civique et européenne; d'autre part, elle n'est pas le fruit d'une mise en relation interétatique des ressources des ministères nationaux, mais se veut directement au service des enseignants. Elle a notamment pour but de les informer sur les questions européennes (pas seulement la construction européenne, ses obstacles et perspectives, mais aussi ses soubassements culturels, historiques, géographiques et les valeurs qui sous-tendent la civilisation européenne), de leur rendre accessible le matériel issu des stages et de leur fournir des exemples de leçons-types.

En 1965, paraît sur une base régulière (trimestrielle) la revue *Civisme européen* (sous-titrée « Documents et informations pour l'enseignement ») éditée par la campagne, dont le but est de diffuser des comptes rendus des stages, donner des nouvelles de la campagne et des informations sur l'Europe, proposer des canevas de leçons, fournir des bibliographies pertinentes. Format A5, couverture beige, sur laquelle figure le logo de la campagne: la

<sup>19</sup> Troisième Conférence des ministres responsables des problèmes de l'Éducation, Résolution n° 5, octobre 1962.

ramure stylisée d'un arbre<sup>20</sup>. Elle comprend en général un article de tête, suivi d'une importante section de « Documentation pédagogique » fournissant des informations en principe directement utilisables par les enseignants. Les trois premiers numéros donnent une idée de la diversité des thèmes couverts : 1. Les chemins de fer européens, facteur d'intégration ; 2. La Communauté Economique Européenne ; 3. L'art européen.

### Une conception dynamique de l'enseignement civique

Pour Denis de Rougemont, le civisme n'est pas une matière d'enseignement comme les autres. Selon lui, il « est une attitude à prendre face aux problèmes concrets de la communauté, qui peuvent être aussi bien économiques que psychologiques, ou historiques, ou politiques, ou sociaux. Il n'y a pas de problème civique en soi, et le civisme en soi ne peut être un objet d'enseignement isolé, mais il y a du civisme dans la manière de prendre position »<sup>21</sup>.

Cette définition se prolonge d'une réflexion conceptuelle sur la notion traditionnelle d'instruction civique. Lors de son discours introductif au stage inaugural de la campagne, à Royaumont le 30 mai 1962<sup>22</sup>, il opère ainsi la distinction suivante : alors que l'*instruction civique* transmet une connaissance passive des droits et des devoirs<sup>23</sup>, l'*éducation civique* développe la volonté d'agir.

L'« éducation civique » ainsi conçue se présente sous un aspect concret et dynamique, dans un effort de renouvellement – sinon de dépassement – des pratiques répertoriées au niveau national, relevant plutôt du modèle traditionnel de l'instruction publique (si critiqué par Rougemont depuis sa jeunesse) qui cherche avant tout à doter l'élève des bases descriptives et institutionnelles capables d'en faire un « bon » citoyen, c'est-à-dire, selon Rougemont, un citoyen-électeur essentiellement passif.

Les expériences en dehors d'Europe nourrissent également sa vision de l'éducation civique. On le voit bien à la lecture des premières pages du

<sup>20</sup> Une version anglaise paraîtra brièvement au début des années 1970, sous le titre de *Citizens of Europe*. Elle était réalisée en Angleterre par l'Atlantic Education Trust.

<sup>21</sup> Compte rendu de la 1<sup>re</sup> réunion du groupe ad hoc, réuni en vue de la préparation d'une campagne d'éducation civique européenne, Genève, 5 et 6 janvier 1962, p. 5. IHEID, Fonds CEC, II-A-29-c.

<sup>22</sup> Le texte dactylographié de son introduction se trouve dans les Archives du Centre. IHEID, Fonds CEC, II-A-29-a.

<sup>23</sup> Il écrit à la même époque que l'instruction « distribue, comme au hasard, une certaine « somme de connaissances », d'objets tout faits, avec leur mode d'emploi ». « La règle d'or, ou principe de l'éducation européenne », *Bulletin du CEC* n° 3, 1960-1961, p. 2.

*Guide européen de l'enseignement civique*, publié à l'hiver 1960-1961, dans le *Bulletin du Centre européen de la culture*, en collaboration avec l'AEDE, alors que la campagne est sur le point de débiter<sup>24</sup>. Si le modèle de l'éducation en URSS est écarté et vilipendé comme pur outil d'endoctrinement, en revanche, le modèle des Etats-Unis fait assez clairement office de référence en matière d'éducation civique concrète et active, opposée au modèle statonational de l'instruction publique. Le fait que les pratiques américaines se déploient dans un contexte fédéral constitue aussi un attrait à ne pas négliger. Ainsi, Rougemont, durant la première séance du groupe réuni à Genève en janvier 1962 pour préparer et concevoir la future campagne, oppose clairement le modèle américain (dont il s'inspire) au modèle en vigueur dans les Etats européens, lorsqu'il prend pour exemple – tiré d'un manuel d'éducation civique américain de 1948 – le problème concret de la création d'un aérodrome « dans votre ville », ce qui obligerait les élèves et l'enseignant à se pencher sur les implications et les solutions pour cette ville et pour le pays<sup>25</sup>. Il conclut : « Il faut toujours partir d'un projet qui puisse donner un intérêt concret et constructif à l'analyse. A partir de ceci et de cela qui existe, on vous propose l'Europe. Il faut donc partir de l'union en train de se faire, c'est un fait concret dont il reste à démontrer le pourquoi et le vers quoi. »<sup>26</sup> Cette approche au plus près du concret est soulignée aussi par une remarque, surprenante de sa part lorsqu'on connaît son attachement au Conseil de l'Europe, lorsqu'il dit qu'il faut adosser la campagne aux progrès effectués par le marché commun et les Communautés européennes<sup>27</sup>.

Dans le registre des problèmes spécifiques à l'Europe, le rejet du modèle étatique classique, d'après Rougemont fauteur de nationalisme, n'est toutefois pas le seul élément qui explique son engouement pour une conception plus dynamique et plus concrète de l'enseignement civique. Il y a aussi que l'Europe est un processus en devenir.

<sup>24</sup> « Guide européen de l'enseignement civique », *Bulletin du CEC* n° 4, 1960-1961.

<sup>25</sup> Voir aussi son introduction au « Guide européen de l'enseignement civique »..., p. 4.

<sup>26</sup> 1<sup>re</sup> séance du groupe ad hoc, réuni en vue de la préparation d'une campagne d'éducation civique européenne, Genève, 5 et 6 janvier 1962, p. 4. IHEID, Fonds CEC, II-A-29-c. Ce groupe, instance de pilotage de la campagne, s'est réuni à intervalles réguliers pendant toute la durée de son existence. La 2<sup>e</sup> réunion a eu lieu à Zurich, le 29 juin 1962, durant laquelle furent tirées les leçons du premier stage.

<sup>27</sup> Même si la Communauté économique européenne, issue d'un des deux Traités de Rome signés le 25 mars 1957, était aux côtés du Conseil de l'Europe l'un des deux partenaires institutionnels de la campagne, Rougemont a toujours vu dans la Communauté une forme d'intégration spécialisée dans le domaine de l'économie, et non dans le politique ou (encore moins) le culturel. La fin de la campagne au début des années 1970 l'a en tout cas rapidement rendu à son opinion initiale.

### Spécificités du civisme dans une Europe en création

Dans le compte rendu de cette même réunion inaugurale du « groupe ad hoc » de pilotage de la campagne en janvier 1962, on peut lire cet échange instructif entre Rougemont et Alfred Biedermann, alors secrétaire général de l'AEDE :

« [Rougemont] Dans les programmes scolaires, l'instruction civique consiste essentiellement en descriptions des institutions, surtout nationales. Nulle part les enseignants ne reçoivent une formation adéquate pour donner cet enseignement. [...] Il faut également réfléchir à ce que devra être le civisme et donc à ce que sera le citoyen européen dans une Europe une fois faite – c'est-à-dire dans quelques années. Il convient de distinguer entre la période actuelle, qui n'est qu'une période de transition vers l'union de l'Europe, et la période réellement créatrice d'un citoyen européen dans une Europe unie, les devoirs de ce citoyen étant définis par une double articulation : son appartenance à son propre pays et son appartenance à l'Europe.

– Alfred Biedermann pense qu'il est très difficile de faire de l'éducation civique européenne tant qu'il n'y a pas de citoyen européen, mais qu'un grand effort peut encore être déployé pendant la période transitoire. »<sup>28</sup>

Il est tentant de faire le rapprochement avec ce texte de Rougemont que l'on trouve, quelques années plus tard et à l'épreuve des faits, dans un dépliant grand public datant de 1968, et intitulé *La Campagne d'éducation civique européenne – une campagne pour l'Europe des citoyens* : « Or, comment devenir citoyen d'un pays qui n'en est pas encore un, puisqu'il n'y a pas encore de politique commune et d'organes gouvernementaux ? Point d'Europe sans citoyens européens. Mais point de citoyens européens, dit-on, sans une Europe politiquement constituée... Le moyen pratique pour sortir de ce cercle vicieux ne serait-il pas de s'appuyer sur quelque chose qui existe déjà bel et bien et qui joue déjà un rôle important dans la vie de chaque Européen : L'ECOLE ? Car l'Ecole fait des citoyens pour ce qu'elle veut. Longtemps elle a fait des citoyens pour la nation seulement, mais nous l'avons payé de deux guerres mondiales. Pourquoi ne ferait-elle pas, dorénavant, des citoyens pour une Europe stable et unie, condition essentielle de la paix mondiale ? »<sup>29</sup>

<sup>28</sup> 1<sup>re</sup> séance du groupe ad hoc, Genève, 5 et 6 janvier 1962, p. 2. IHEID, Fonds CEC, II-A-29-c.

<sup>29</sup> Cet argumentaire a été souvent repris dans les publications de la campagne. On trouve un texte identique publié dans le livre de Denis DE ROUGEMONT, *L'Avenir est notre affaire*, Paris, 1977, p. 333.

Les concepteurs de la campagne, et notamment Denis de Rougemont, distinguent clairement ainsi deux étapes : une Europe en train de se faire – situation contemporaine de la campagne – et l'Europe à-venir – celle qui sera constituée, si possible de manière fédérale – que Rougemont appelle de ses vœux et que dans un élan d'optimisme, il voit en 1962 poindre « dans quelques années »<sup>30</sup>. On est donc dans une période qualifiée de « transitoire ». Ceci permet en tout cas de mettre en évidence, derrière l'effort de promotion d'une éducation civique concrète et active, un principe sous-jacent...

Faire de nécessité vertu. Tel paraît être un bon résumé de ce principe, alors que l'on développe clairement l'analyse qu'une Europe en formation appelle un devoir de formation à l'Europe. Les choses commencent à bouger au front des palais. Et cette nécessité n'est pas ressentie qu'à Genève ni par Denis de Rougemont... A Nice, dans une même visée de promotion d'une Europe fédérale, son ancien compagnon des mouvements personalistes, Alexandre Marc, fonde, en 1954, le Centre international de formation européenne, dont la revue, née en 1960, s'appellera précisément : *L'Europe en formation*. On voit bien la contiguïté des deux thèmes<sup>31</sup>. Et c'est en fait l'empire de la nécessité qui va ainsi empêcher de concevoir la campagne sur le modèle de l'instruction civique en vigueur au même moment dans les Etats. Car ces derniers sont bel et bien constitués ; en leur sein il y a des citoyens conscients d'être tels, et en face d'eux des institutions bien établies et tout un réseau de droits et de devoirs liés à une citoyenneté qu'il faut alors surtout s'attacher à décrire et à expliquer. Mais rien d'identique en Europe, où demain est incolore, où tant les citoyens que les institutions ne sont qu'en formation, de même que les droits et devoirs attachés à cette citoyenneté en devenir... Ajoutons qu'aujourd'hui, ni la citoyenneté européenne, ni les institutions communes n'approchent encore ce que l'on constate au plan des Etats – et c'est ainsi que l'on peine à parler d'un *demos* européen au singulier<sup>32</sup>.

La situation prévalant au plan européen appelait donc à innover par rapport à ce qui se pratiquait au niveau national. C'est là où la nécessité devenait vertu. Mais il demeurerait tout de même une contrainte, en fin de compte non négligeable : faute de voir une autre solution, on décida en effet de passer par ces relais nationaux que sont les écoles des divers pays et leurs enseignants, formés aux programmes nationaux. Ce fut là une des limites, qui s'exprima dans les contacts parfois difficiles avec les ministères de l'Éducation, aux

<sup>30</sup> 1<sup>re</sup> séance du groupe ad hoc, Genève, 5 et 6 janvier 1962, p. 2. IHEID, Fonds CEC, II-A-29-c.

<sup>31</sup> On peut noter que c'est à l'occasion d'un stage du Centre international de formation européenne, organisé en mars 1956, qu'a été conçu le projet de créer l'Association européenne des enseignants, qui sera un partenaire-clé de la Campagne d'éducation civique européenne.

<sup>32</sup> Certains parlent donc, au pluriel, de « *demoi* ». Voir, entre autres, Kalypso NICOLAÏDIS, « European Democracy and its Crisis », *Journal of Common Market Studies* 51 (2), March 2013, pp. 351-369.



visions souvent étroitement nationales. Ainsi, Antoinette Ducimetière garde ce souvenir à Paris d'une fonctionnaire qui connaît pourtant bien les publications du Centre: «Accueil assez réservé. [...] J'ai l'impression que les problèmes européens ne la touchent guère et le civisme encore moins»<sup>33</sup>. Et cet autre, lors d'un voyage fin août 1961 où elle assiste au deuxième congrès statutaire de l'AEDE (durant lequel l'organisation décidera officiellement d'être partenaire): «Les questions dont on m'a bombardée [...] montrèrent combien les enseignants peuvent être accrochés lorsqu'on leur demande de faire quelque chose de concret, dans le cadre de leurs classes.»<sup>34</sup>

C'est pourquoi Rougemont, appliquant comme on l'a vu les termes de la mission confiée au Centre européen de la culture par le Congrès de La Haye et la Conférence de Lausanne, ne pouvait imaginer que la campagne pût être animée par autre chose qu'une ONG, et non par une organisation formée d'Etats, à l'exemple du Conseil de l'Europe ou des Communautés européennes. Il dut toutefois s'y résoudre au début des années 1970, pour des questions essentiellement financières et de capacité logistique, ce qui devait sceller assez rapidement la fin de l'expérience – du moins sous la forme qu'avait promue le Centre européen de la culture.

### **La transformation**

Insérer une dimension européenne dans le contenu des enseignements et la manière d'enseigner... vaste programme! Surtout s'il est porté par des organisations non gouvernementales faiblement dotées, et alors que l'opération se conduit depuis un lieu – Genève – excentré par rapport aux pôles désormais dominants du processus d'intégration du continent. Tout ceci a nui, notamment sous l'angle financier, à la pérennité de la campagne et précipité la fin de cette initiative. Car les moyens dépendaient presque entièrement de deux organisations gouvernementales, les Communautés européennes (Bruxelles) et le Conseil de l'Europe (Strasbourg), la Fondation européenne de la culture (Amsterdam) étant soucieuse de calquer son soutien sur celui des Communautés<sup>35</sup>.

<sup>33</sup> Voyage à Paris du 4 au 13 février 1962 (il s'agissait de demander au ministère de collaborer à l'enquête dont nous avons parlé sur la situation de l'enseignement civique dans divers pays européens). IHEID, Fonds CEC, «Journal du Centre européen de la culture», 1957-1963.

<sup>34</sup> Voyage du 26 au 30 août 1961 à Luxembourg et Strasbourg. IHEID, Fonds CEC, «Journal du Centre européen de la culture», 1957-1963.

<sup>35</sup> Ainsi, lorsque les Communautés tardaient à renouveler une décision concernant son soutien financier pour l'année suivante, la fondation faisait de même, ce qui a mis plusieurs fois la campagne en grande difficulté de trésorerie.

Suivant la loi d'airain du « qui paie commande », cette situation – où les centres de décision et de financement étaient largement ailleurs (et de plus en plus à Bruxelles) – a conditionné en bonne part la transformation profonde de la campagne et, dans un deuxième temps, sa disparition en tant qu'initiative autonome. Tout au long des années 1960, le programme était géré directement par le Centre européen de la culture, par le biais de son Département de l'éducation placé sous la responsabilité d'Antoinette Ducimetière. Il faisait une large place à l'organisation de stages sur le terrain, dans divers pays. Mais tout change à partir de 1970-1971, période où commence à s'opérer une transformation assez profonde. Antoinette Ducimetière quitte le Centre en juin 1970. En 1971, la campagne se réorganise et, bien que toujours liée au Centre et domiciliée dans les mêmes locaux à Genève, elle apparaît désormais sous son nom propre, et non plus comme une simple activité de son Département de l'éducation. Elle acquiert presque tous les attributs d'une personne juridique distincte, avec un budget propre auquel le Centre contribue financièrement ainsi que par des dotations en locaux et matériels. Dans cette nouvelle configuration, la campagne est désormais dotée d'un secrétaire général en la personne de Michel Govaers, par ailleurs secrétaire général adjoint de l'AEDE depuis 1964. C'est un enseignant de l'Institut Saint-Boniface à Bruxelles, qui a obtenu un congé pour « mission internationale » lui permettant de prendre ses nouvelles fonctions à Genève, dès le 4 janvier 1971.

L'organisation des stages est abandonnée à partir de 1972. Sous sa raison sociale propre, et à la demande semble-t-il du Conseil de l'Europe<sup>36</sup>, la campagne se concentre alors sur la production de matériel pédagogique et de documentation destinés aux enseignants et aux élèves en collaboration avec l'AEDE. Ainsi est créée en 1972 une nouvelle formule de la revue *Civisme européen*, avec en sous-titre « Documentation pour l'enseignement », qui paraît quatre fois par année<sup>37</sup>. A la demande d'enseignants français jugeant le titre peu adapté à leur pays, celui-ci devient, en 1973, *Documents pour l'enseignement*, sous-titré « Civisme européen ». La publication se présente à l'origine sous l'aspect d'une chemise cartonnée bleu clair de format A4, contenant des documents intérieurs numérotés et reliés par des agrafes. Ce n'est qu'en 1974 qu'elle adoptera un format (A5) et une présentation ressemblant plus à une revue. Son comité de rédaction est formé d'enseignants

<sup>36</sup> Pour toucher un plus grand nombre d'enseignants, était-il invoqué. Lors d'une réunion du Bureau de la Campagne à Bruxelles, le 20 juin 1973, Rougemont déplorera vivement la nouvelle orientation : « Cet abandon [des stages] s'est révélé regrettable car on a touché un plus grand nombre de personnes avec moins d'impact. Il manque les contacts humains ». IHEID, Fonds CEC, classeur 629.

<sup>37</sup> Dans le premier numéro de mars 1972 paraît un article de Denis de Rougemont intitulé « Le sort de l'an 2000 se joue dans nos écoles », qui sera repris quelques années plus tard dans son livre *L'Avenir est notre affaire...*, pp. 329-331.

belges, français, luxembourgeois et suisses. En langue anglaise est diffusée, là aussi à raison de quatre fois par année, la revue *Education for Europe – A Handbook for Teachers*, dont le comité de rédaction est composé d'enseignants britanniques et irlandais. Avec l'aide du CEVNO (une association d'enseignants des Pays-Bas), une version en néerlandais est également diffusée dès 1972, sous le titre *Europees Perspectief*<sup>38</sup>.

Le secrétaire général Michel Govaers faisait état, pour l'année 1973<sup>39</sup>, d'un budget de frs 100'000 réparti comme suit : Commission des Communautés européennes, frs 30'000 ; Fondation européenne de la culture, frs 30'000 ; Conseil de l'Europe, frs 20'000 ; Centre européen de la culture, frs 20'000 (auxquels s'ajoutaient des contributions en termes de locaux et de matériel évaluées à frs 15'000).

Mais l'équilibre financier est devenu précaire à partir de 1971-1972. Bruxelles (qui voulait préalablement réexaminer l'ensemble des subventions accordées aux ONG) hésite à s'engager pour 1972, et il faut une intervention du président de la Commission, Jean Rey, pour obtenir le renouvellement<sup>40</sup>. Le problème se pose à nouveau en 1973, et, nous l'avons dit, la Fondation européenne de la culture attend toute décision de la Commission pour s'engager elle aussi ! De plus, la campagne doit subir une forte réduction de la contribution du Conseil de l'Europe qui a décidé de privilégier les financements d'actions intergouvernementales et de rémunérer dorénavant la campagne sur la base de ce qu'il propose pour les ONG. Sa contribution passe ainsi de frs 52'000 en 1972 à frs 20'000 en 1973. Pour compenser ce manque à gagner, on demande alors à la Commission des Communautés européennes un effort supplémentaire sous forme d'une contribution extraordinaire. Mais à la grande surprise de Michel Govaers comme de Denis de Rougemont, cette contribution est refusée tout net. Il faut dès lors effectuer des économies en 1973, notamment en réduisant le taux d'activité du secrétaire général. C'est ainsi que Michel Govaers fait part à Denis de Rougemont de ses démarches auprès l'Institut Saint-Boniface pour demander à ce dernier de mettre fin, le 3 janvier 1973, à sa mission internationale à Genève qui aura donc duré deux ans. Govaers rentre ainsi à Bruxelles pour enseigner à temps partiel, le temps restant demeurant consacré à la campagne<sup>41</sup>. Cela signifie en tout cas que le secrétaire général de la campagne n'est plus à Genève...

<sup>38</sup> Il semble qu'une version en espéranto ait également circulé, et qu'une version en italien était prévue.

<sup>39</sup> Lettre du 10 octobre 1973. IHEID, Fonds CEC, carton 828.

<sup>40</sup> Voir la lettre de remerciement de Denis de Rougemont à Jean Rey, 24 août 1972. IHEID, Fonds CEC, carton 885/Campagne 1968-1975.

<sup>41</sup> Lettre de Michael Govaers datée du 28 novembre 1972, à J.-J. Gailly, directeur de l'Institut Saint-Boniface. IHEID, Fonds CEC, carton 885/Campagne 1968-1975, dossier Govaers.

## La fin

Les choses vont ensuite s'accélérer. Dès 1973, il est envisagé, dans le triangle Strasbourg-Bruxelles-Amsterdam, de rassembler au sein d'un même organisme, domicilié à Bruxelles, toutes les activités liées à la promotion de l'Europe au sein des écoles et des milieux de l'éducation. Il serait placé sous le haut patronage de la Commission des Communautés européennes (qui assure une partie de plus en plus significative du financement), de la Fondation européenne de la culture (dont l'engagement financier est conditionné par celui de la Commission et intervient en complément de celui-ci) et du Conseil de l'Europe. On voit que le Centre européen de la culture n'est plus vraiment dans la partie. Cela va se confirmer en mars 1974, lorsque le Recteur honoraire du Collège d'Europe de Bruges, Henri Brugmans, rend un rapport dactylographié de trente-sept pages intitulé *Éducation et ouverture européenne*<sup>42</sup>, fruit d'une enquête commanditée par la Journée européenne des écoles. La campagne y fait l'objet d'une brève évaluation, ses points faibles étant selon l'auteur d'avoir organisé des stages où l'on retrouvait assez souvent les mêmes personnes, et de prêcher un noyau relativement restreint de convertis. Le rapport se termine par la proposition de regrouper au sein d'un même organisme, qui conserverait peut-être le nom de « Campagne d'éducation civique européenne », ses activités ainsi que celles de la Journée et de l'AEDE. Après avoir brièvement examiné les mérites et inconvénients respectifs d'une localisation à Strasbourg, à Genève ou à Bruxelles, l'auteur du rapport plaide clairement pour cette dernière.

Michel Govaers se rallie à ces propositions. Il écrit à Rougemont que les refuser, « c'est condamner la Campagne actuelle à un budget annuel de 23'000 CHF et à l'arrêt à court terme ». Il ajoute que la localisation à Bruxelles est « une exigence des Communautés », « du principal bailleur de fonds »<sup>43</sup>. Dans une lettre du 3 avril 1974, le président de l'Association européenne des enseignants, le Belge André Alers, signifie lui aussi à Rougemont son soutien au projet : « oui, personnellement, je fais confiance à la CEE », écrit-il<sup>44</sup>. L'un des points cruciaux est l'engagement des bailleurs institutionnels, si ce montage se réalise, d'assurer un budget stable de frs 375'000 pour le nouvel organisme, dès 1975. Lâché de toutes parts, Rougemont n'a plus que son dépit à opposer à une telle entreprise. Pour lui, il est clair que tout ceci dissimule une tentative de prise de pouvoir de la CEE. Dans une

<sup>42</sup> IHEID, Fonds CEC, carton 885/Campagne 1968-1975.

<sup>43</sup> Lettre du 20 mars 1973. IHEID, Fonds CEC, carton 885. La dernière remarque prend en compte la situation découlant de la réduction de la subvention du Conseil de l'Europe et de l'alignement de la Fondation européenne de la culture sur les Communautés européennes.

<sup>44</sup> Lettre du 3 avril 1974. IHEID, Fonds CEC, carton 885.

lettre amère du 4 avril 1974, il écrit à Henri Brugmans qu'il s'agit en fait de lui enlever la campagne « pour la donner aux Communautés, dont je ne sache pas que la constitution, la doctrine, ni la pratique, soient profondément fédéralistes ». Selon lui, la seule explication serait « une pression exercée par la CEE, laquelle se voit obligée, me dit-on, de dépenser beaucoup de millions pour l'Éducation et la Culture, et qui ne sait trop où et comment le faire. [...] En termes capitalistes, cela s'appelle une OPA »<sup>45</sup>. Il ajoute qu'une telle chose mettra à l'avenir en danger la pérennité du Centre européen de la culture, la campagne en étant son activité la plus visible (et sans doute sa meilleure pourvoyeuse de ressources). Brugmans répond qu'il dit avoir proposé que le nouvel organisme conserve la raison sociale de la campagne, mais se déclare peu optimiste car « à ce sujet, j'ai rencontré des oppositions sérieuses »<sup>46</sup>.

Le 6 novembre 1974 est inauguré à Bruxelles-Anderlecht (Avenue Paul Janson, 84) le Centre d'éducation européenne (secrétaire général: Michel Govaers)<sup>47</sup> qui rassemble (fusionne) la Journée européenne des écoles, la Campagne d'éducation civique européenne, ainsi qu'une partie des activités de l'Association européenne des enseignants. De ce jour peut être datée la fin de la campagne. En juin 1975, Michel Govaers écrit à Denis de Rougemont pour organiser le déménagement à Bruxelles du service des publications de la campagne et l'installation dans cette ville de la personne qui en est chargée (Nicole Nicolas), le tout à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1976<sup>48</sup>. C'est également en 1975 que Denis de Rougemont fait état d'un groupe de réflexion sur les thèmes et méthodes de l'éducation européenne qu'il se chargerait de constituer, ajoutant (contre mauvaise fortune, bon cœur) se déclarer « enchanté » de cette « forme d'action intellectuelle qui est peut-être la seule efficace aujourd'hui »<sup>49</sup>. Au responsable de la presse et de l'information de la Commission des Communautés européennes, Jacques-René Rabier, il parle en juin 1975 d'un « groupe d'animation » qu'il est « chargé de constituer »<sup>50</sup>.

<sup>45</sup> Lettre du 4 avril 1974 à Henri Brugmans. IHEID, Fonds CEC, carton 885. Il faut noter que cette initiative intervient à un moment qui coïncide avec une réorganisation interne des services de la Commission s'occupant d'éducation ainsi que de presse et d'information.

<sup>46</sup> Lettre de Henri Brugmans à Denis de Rougemont, 6 avril 1974. IHEID, Fonds CEC, carton 885.

<sup>47</sup> Président: le Recteur Jean Capelle, professeur à l'Université de Nancy.

<sup>48</sup> Lettre du 12 juin 1975. IHEID, Fonds CEC, carton 828. Il est également dit que le Centre d'Éducation Européenne pourra utiliser une pièce du siège du Centre à Genève comme « bureau de liaison ».

<sup>49</sup> Lettre à Michel Govaers du 20 mars 1975. IHEID, Fonds CEC, carton 828.

<sup>50</sup> Lettre à Jacques-René Rabier du 16 juin 1975. IHEID, Fonds CEC, carton 828. On peut faire l'hypothèse que cela se soit d'une certaine façon matérialisé en 1976-1977 par la constitution autour de Denis de Rougemont d'un « groupe Cadmos », dont une des tâches esquissées tout au début était: « conseil, animation et critique concernant le Centre d'éducation européenne »

Le Centre d'éducation européenne, quant à lui, vivra encore cinq ans. Lors d'une réunion de son conseil tenue le 27 mars 1980, les Communautés comme le Conseil de l'Europe disent ne plus pouvoir continuer à en financer le secrétariat. En conséquence, Michel Govaers et son adjointe Nicole Nicolas sont licenciés au 31 décembre 1980 et, tant pour l'AEDE que pour la Journée européenne des écoles (qui retourne à Strasbourg auprès du Conseil de l'Europe), les choses reviennent au point où elles en étaient en 1974.

## Conclusion

Ainsi a vécu et s'est arrêtée, il y a déjà presque cinquante ans, la Campagne d'éducation civique européenne. Son animation était très largement le fait de militants. Aujourd'hui, le programme le plus connu de l'Union européenne dans le domaine éducatif, Erasmus+, dispose d'un budget d'environ 2,5 milliards d'euros par année, une somme qu'il est prévu d'augmenter à plus de 4 milliards par année entre 2021 et 2027. Les programmes du Conseil de l'Europe font pâle figure à côté, avec 3 millions d'euros pour « Une meilleure éducation pour des meilleures démocraties », qui met l'accent sur la promotion des droits de l'homme, de la démocratie, de la lutte contre la violence, du dialogue et du rejet des discriminations en milieu scolaire.

Tout comme le Conseil de l'Europe, l'UE a surtout, en matière d'éducation, des compétences subsidiaires: encourager la « coopération entre États membres » et, si nécessaire, compléter leur action<sup>51</sup>. Dans ce cadre, l'organisation de Bruxelles a développé les idées de « dimension européenne de l'éducation » ou d'« espace européen de l'éducation » en leur donnant un contenu axé essentiellement sur la mobilité<sup>52</sup> des plus de 18 ans et leur

(réunion constitutive, 29 janvier 1977). IHEID, Fonds CEC, classeur 750. Ce groupe se concentrera toutefois sur une autre des tâches prévues, à savoir la rédaction d'un *Rapport au peuple européen sur l'état de l'Union de l'Europe* qui paraîtra en 1979 (Paris, Stock).

<sup>51</sup> La base juridique est l'article 165 du Traité sur le « fonctionnement de l'Union européenne » (partie du Traité de Lisbonne) en vigueur depuis décembre 2009.

<sup>52</sup> Cette mobilité est facilitée par la reconnaissance des périodes d'études et des crédits obtenus à l'étranger, au titre du processus de Bologne pour l'enseignement supérieur, et du processus de Copenhague pour la formation et l'apprentissage. On a pu se réjouir, à l'instar de Sandro Gozi, de l'émergence d'une « génération Erasmus » (*Génération Erasmus: ils sont déjà au pouvoir*, Paris, 2016). Toutefois, outre que la mobilité intra-européenne ne concerne que 2,5 % de l'ensemble des populations (Maximos ALIGISAKIS, *Pouvoir et société en Europe*, Louvain-la-Neuve, 2017, p. 155) dont Erasmus ne représente qu'une petite partie, on ignore aujourd'hui avec précision, même s'il s'agit d'un facteur a priori favorable, son réel impact sur l'émergence d'une conscience européenne parmi les futures élites.

employabilité, de même que sur les compétences numériques et linguistiques. Le civisme européen n'est donc pas l'objectif premier. On peut en dire autant des deux grandes institutions européennes d'enseignement supérieur, à savoir le Collège d'Europe de Bruges (présent également à Natolin, au sud-est de Varsovie) et l'Institut universitaire européen de Florence, concentrés sur l'enseignement et (s'agissant notamment du second) la recherche académiques. Ils s'adressent aussi, comme Erasmus+, aux jeunes adultes et non aux tranches d'âge inférieur qui sont pourtant si essentielles en termes de sensibilité civique, parce qu'il est alors possible d'accompagner le développement de la curiosité, de la personnalité et de la sociabilité.

On le voit, si de nombreux programmes existent bel et bien aujourd'hui, subsistent encore de larges marges de développement pour de nouvelles initiatives tendant à constituer peu à peu ce que Denis de Rougemont appelait une « Education civique européenne »...

François SAINT-OUEN

Adresse de l'auteur: Global Studies Institute, Sciences II, quai Ernest-Ansermet 30, case postale, 1211 Genève 4, francois.saint-ouen@unige.ch



## **« INFORMATION N’EST PAS SAVOIR » L’INFORMATIQUE ET L’ÉDUCATION DES GÉNÉRATIONS À VENIR**

Plusieurs fois dans sa vie, Rougemont aura eu une lucidité visionnaire, mesurant les enjeux de son époque, par exemple le nazisme, la bombe atomique, ou l’écologie. A 75 ans, en 1981, il s’est appliqué à réfléchir sur l’informatique dans un essai intitulé « Information n’est pas savoir ». Bientôt 40 ans plus tard, les écrans se généralisent : sa pensée est-elle encore valide ?

Chargé de l’informatisation de l’œuvre de Rougemont (projet « Rougemont 2.0 »), actif dans le logiciel libre, je voudrais en profiter pour réfléchir sur ce que pourrait être une édition numérique respectueuse de sa pensée de l’informatique. Cet article sera ainsi illustré de quelques statistiques et graphiques tirés des premiers textes numérisés, afin de concevoir les instruments qui peuvent aider l’exploration de ses écrits.

« Information n’est pas savoir » est d’abord paru dans la revue philosophique *Diogène* en octobre 1981<sup>1</sup>. Le texte est ponctué de dix titres qui rythment un propos plus linéaire que découpé en rubriques. Au quatrième moment, Rougemont annonce un plan en trois parties : 1. définir l’informatique, 2. établir des critères d’évaluation d’une technologie, 3. évaluer l’informatique (selon ces critères). Chemin faisant, il développe une réflexion sur l’éducation : « L’école sans maîtres : « Plato » ou le gourou ? ».

Cette présente lecture se divisera en deux moment de trois sections : une analyse critique du concept d’informatique de Rougemont, qui sera l’occasion d’étudier sa logique philosophique ; puis on reprendra ses critères de précautions, pour les appliquer à la société informatisée actuelle, en terminant par des remarques sur l’emploi pédagogique de l’ordinateur.

<sup>1</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Information n’est pas savoir », *Diogène* n° 116, 1981, pp. 3-19. Une autre version est parue en décembre, dans la *Revue économique et sociale* : « Information n’est pas savoir », *Revue économique et sociale : bulletin de la Société d’Etudes* n° 39, 1981, pp. 310-320. Cette publication en apparence postérieure est présentée comme une conférence donnée le 24 avril 1981 aux « Journées du Mont-Pélerin », organisées entre autres, par la Société d’études économiques et sociales. Les deux versions diffèrent surtout par des conventions éditoriales, le texte à destination des philosophes a été augmenté d’une référence à Platon. Nous citons ici la version parue dans *Diogène*, et rééditée dans Denis DE ROUGEMONT, *Faire des Européens. Essais sur l’Ecole et l’Université*, Genève, 2019. Préface de Charles BEER. Textes présentés et annotés par Nicolas STENGER.

## Information n'est pas savoir, une ontologie

« Comprendre la vraie nature de l'innovation et ses visées, en vérifiant la définition de ses termes de base. [...] Pour une définition des termes relatifs à l'information en général et à l'informatique en particulier. »<sup>2</sup>

Rougemont aborde l'informatique selon une méthode philosophique traditionnelle, en osant arrêter une définition, à partir de laquelle il est possible de déduire et penser. Il affirme l'indépendance souveraine du *concept*, comme les hégéliens ou les marxistes, mais il ne reprend pas sans critique les termes d'une tradition où certains mots ne sont plus des concepts, mais plutôt le nom propre de dieux inaccessibles à la compréhension, comme *capital*, ou *Etant*. Rougemont est écrivain, il n'est pas le vassal d'une terminologie, il reprend ses mots au présent, pour penser le monde. Il cherche donc un concept opératoire de l'informatique.

Afin d'affirmer d'emblée l'ambition philosophique de Rougemont, on commencera par cet énoncé: « L'ordinateur sait beaucoup de choses, il peut même tout savoir, mais il n'est pas. » *L'ordinateur n'est pas*. Cette formule catégorique n'intervient pas dans la partie des définitions mais surgit dans une réflexion pédagogique: « Jaurès l'a très bien dit [...]: *On n'enseigne pas ce que l'on sait, mais ce que l'on est*. [...] L'ordinateur] n'est pas. Il est incapable de former les esprits, n'ayant pas de finalités à leur proposer. »<sup>3</sup> En posant une frontière *ontologique* entre machine et personne, Rougemont distingue les deux entités, mais surtout, explique ce qu'est *être* pleinement (selon lui).

L'ordinateur *existe*, chacun l'accorde, mais a-t-il une *existence*? Rougemont s'inscrit dans une métaphysique de la *personne*, seul être pleinement réalisé. Ainsi pour le droit, un robot, ou un logiciel, n'a pas de *personnalité* juridique. Une voiture autonome n'est pas une *personne*, elle ne sera pas reconnue responsable en cas d'accident, les charges se répartiront entre la personne morale du constructeur et les personnes physiques présentes. Un ordinateur ne sera jamais mis en procès, car il ne peut pas répondre de ses mobiles. Il ne peut pas se justifier, parce qu'il n'est pas libre, ses résultats sont le produit de son programme, la responsabilité est à trancher entre ses concepteurs, et ses utilisateurs. Irresponsable parce qu'il n'est pas libre, l'ordinateur n'est pas une personne, il n'a pas d'existence, pas de conscience.

Rougemont propose un critère plus précis pour distinguer l'ordinateur: « La prétendue mémoire d'un ordinateur se distingue radicalement de celle de l'homme en ceci: qu'elle n'est pas l'histoire d'un individu enregistrée

<sup>2</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 236.

<sup>3</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 245.

dans son cerveau, et encore moins celle de toute l'espèce, enregistrée dans ses gènes.»<sup>4</sup>

L'ordinateur n'a pas de corps, sinon un support électronique standardisé, et il n'a pas de vécu, sinon l'engrènement logiciel de son système. L'existence humaine est une acquisition continuelle d'expérience dont les impressions se superposent sur une matière organique qui oublie. L'ordinateur perçoit peu, mais n'oublie rien, il n'est qu'informations aux relations artificielles et jamais organiques. Le cerveau reçoit beaucoup plus que ce qu'il peut retenir, toute la vie est une réflexion pour chercher l'essentiel qui permet de conduire l'action. Le savoir est le résultat d'une histoire, l'ordinateur n'a pas d'histoire.

Les récents développements de l'informatique demandent à nuancer cette assertion. Sous le terme fourre-tout d'«intelligence artificielle», se développe actuellement beaucoup d'applications d'«apprentissage automatique» (*machine learning*). Ces logiciels sont des histoires, ils *apprennent*, ou plus exactement, ils enregistrent une trace statistique au contact de données massives (*big data*), afin de mieux résoudre des problèmes. Un exemple concret va mieux montrer comment l'«intelligence» de l'ordinateur progresse en imitant l'humain.

Afin de définir l'informatique, Rougemont s'est intéressé au mot *information*, dont il cherche la tension interne en passant par la traduction en anglais, qui oppose *data* (des informations, à l'article indéfini, qui répondent à des questions) et *news* (les informations, à l'article défini, un fluide social qui insère les citoyens dans une actualité).

Est-ce que la traduction automatique actuelle est consciente d'une telle nuance?

Dans un moteur de recherche réputé<sup>5</sup>, si vous demandez à traduire en anglais le mot français *informations* (au pluriel), vous obtenez dans l'ordre: *data* et *news*. La machine n'a pas assez de contexte pour choisir la bonne traduction. Mais si vous entrez une phrase, par exemple: entendre les informations à la radio, vous obtenez: *hear the news on the radio*. Par contre, écouter les informations à la radio est traduit par: *listen to information on the radio*<sup>6</sup>.

Le lexique interne au traducteur automatique a mémorisé les relations du français *informations* vers l'anglais *data*, *news*, mais aussi, de manière cachée, *information*. Cette mémoire a été entraînée sur une grande masse de textes traduits issus d'Internet (sites multilingues), et a retenu une forte corrélation entre *entendre-hear* et *news*. Par contre, le score est moins fort avec

<sup>4</sup> «Information n'est pas savoir (1981)», *Faire des Européens...*, p. 238.

<sup>5</sup> Google Translate (<https://translate.google.com/>).

<sup>6</sup> Cette erreur ne sera pas nécessairement reproductible à la date de publication de ce texte, parce que ces traducteurs en ligne sont en évolution continue, mais l'explication de cette erreur observée restera valide.



## Informer et savoir, linguistique philosophique

« Quand quelqu'un dit : "Je sais maintenant ce que c'est que la peur!" ou "Je sais maintenant ce que c'est que l'amour!", il ne parle pas d'une information qu'il viendrait de recevoir, mais d'une expérience qu'il vient de vivre. »<sup>8</sup>

La réflexion de Rougemont sur l'informatique ne s'arrête pas à retrouver le cadre personaliste de sa pensée, il multiplie les instruments linguistiques pour mieux définir *information* et *savoir*. Outre le dictionnaire de Littré, et le détour par l'anglais, il convoque un arbitre assez oublié depuis l'âge classique : l'usage. Quand quelqu'un dit : « je sais », que dit-il au juste ? Quelles pensées suscite le mot ?

### *Informer*

Rougemont développe peu son idée, nous allons ici poursuivre l'enquête avec des moyens théoriques et techniques plus élaborés. Nous allons chercher à compléter les définitions de l'auteur en les confrontant aux emplois qu'il fait de ces mots dans d'autres textes. La démarche sera illustrée avec un petit corpus cohérent de textes de Rougemont sur l'éducation : *Faire des Européens. Essais sur l'Ecole et l'Université*, en attendant d'avoir l'œuvre complète numérisée.

En réfléchissant sur l'énoncé « Je *sais* maintenant ce que c'est que la peur ! », Rougemont emploie une méthode qui s'est beaucoup codifiée depuis les années 1970 et la linguistique de Chomsky. Il s'agit d'explorer les énoncés qui peuvent ou non « se dire » afin de découvrir des lois de la langue. Cette technique a un potentiel philosophique encore peu exploité qui va nous faire découvrir beaucoup de nuances entre *informer* et *savoir*.

Rougemont laisse entendre que la personne qui dit « je sais une chose », « ne parle pas d'une information »<sup>9</sup>. Le verbe établirait une différence de nature entre les choses dont on *informe*, et celles que l'on *sait*. Il suffit de faire l'expérience. Peut-on dire : « je vous informe de ce qu'est la peur », ou « je vous informe de ce qu'est l'amour » ? Du point de vue strictement grammatical, oui, même si ces phrases ont assez peu de sens. Rougemont a peut-être manqué la clé qui aurait renforcé son argument.

<sup>8</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 237.

<sup>9</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 237.

Une personne sait une chose, ou une action (*je sais nager*), mais on ne sait pas une personne, ou alors on la chosifie (*je sais par cœur La Fontaine* [le texte]). Une personne (et certaines choses, comme une lettre) peuvent *informer* une personne d'une chose, mais on *n'informe* pas une chose (ou alors on la personnifie: *informer la défense*). Informer n'accepte pas de construction de type *informer+verbe*, on ne peut pas dire *\*j'informe faire* ou *\*je n'informe pas nager*<sup>10</sup>.

Les verbes *informer* et *savoir* se distinguent par leurs constructions, nous allons voir si cette grammaire a des effets sémantiques.

Rougemont aime insister sur l'étymologie d'*in-former*, nous allons montrer qu'elle est assez artificielle en français.

« Pour le mot *information*, Littré donne cette définition: "Terme de philosophie. Action d'informer, de donner une forme." Exemple: "L'homme est l'information suprême et comme la vivante synthèse des forces créatrices du globe." »<sup>11</sup>

« [Les démocraties] méritent leur nom dans la mesure même où, soit par l'Ecole, soit par la morale familiale et sociale, soit par d'autres moyens pratiques (campagnes électorales, partis, presse, mass-media), elles réussissent à informer et à former des citoyens. »<sup>12</sup>

*Informatio* signifiait « dessin, esquisse, idée, conception », ce mot savant est assez rare en latin, il correspondait au grec εἶδος (*eidōs*, « idée, moule »). Il est difficile de se figurer le sens courant que pouvait avoir ce mot dans l'antiquité. Dans Homère, *eidōs* signifiait l'apparence générale d'une personne, sa beauté, sa personnalité. Nous n'avons plus le même rapport à notre *forme*, sinon dans cette expression étrange si on y pense un peu: *être en forme*. On peut la comprendre comme la sensation de bien remplir son moule, d'être pleinement soi.

Quelle *forme* aurait alors une personne *formée*? Lui imposer une *forme* serait plutôt la *déformer*, car sa liberté diminuerait. La *formation* pourrait être comparée à un entraînement sportif. Une intelligence qui se *forme* est comme un corps qui sort de l'informe enfantin, nouant plus ses courbes, et dressant un caractère. *Former* une personne, c'est éveiller sa personnalité.

Mais est-ce bien l'*information* qui *forme*, comme le voudrait l'étymologie?

<sup>10</sup> L'astérisque en début de phrase est une convention en linguistique générative (inspirée de Chomsky) pour signaler les exemples forgés qui sont volontairement a-grammaticaux (qui ne se disent pas).

<sup>11</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 236.

<sup>12</sup> « L'enseignement civique en Europe (1961) », *Faire des Européens...*, p. 117.



« Les philosophes les mieux informés de ce temps s'accordent sur un point : le salut de l'Europe est lié à la naissance d'une nouvelle attitude de l'âme. »<sup>13</sup>

Dans l'expression *un philosophe informé*, l'anglais aurait dit *aware*, c'est-à-dire conscient de son époque, dans son temps. *Inform*er une personne d'une chose, c'est moins lui donner une forme que la rendre *informée* : la *mettre au courant* d'un fait, l'inclure dans le groupe qui sait.

Le français a assimilé le mot *informé*, mais la langue courante n'exploite pas son étymologie savante, la métaphore ne file pas. Être *informé*, c'est un état qui a perdu son rapport avec *forme*, ou *formation*. Un ordinateur n'est pas *informé* sans un abus de langage, les *informations* qu'il contient n'en modifient pas l'état. La distinction que Rougemont voulait faire est fragile.

### *Savoir*

Le corpus comporte vingt-neuf occurrences de *savoir* comme substantif. Ces emplois ne posent pas de grandes questions sémantiques. En revanche, les emplois de *savoir* comme verbe (70) sont plus nombreux que pour *informer*, plus difficiles à ordonner, et donc plus intéressants.

La mise à plat des entrées d'un dictionnaire peut donner l'impression que tous les mots se valent, pourtant, leurs fréquences sont très inégales (dans des proportions logarithmiques). Généralement, plus un mot est fréquent, plus il est court, plus il a un rôle grammatical, comme *à* ou *de*, et plus sa définition est longue et complexe. Plus un mot est rare, plus sa définition est univoque, et généralement attachée à une réalité concrète, par exemple *bivouac*.

Ainsi, le spectre des verbes commence avec les auxiliaires *être* et *avoir*, qui ont surtout une fonction grammaticale. Ensuite, on passe aux verbes modaux, comme *pouvoir*, ou *devoir*, généralement employés avec un autre verbe dont ils modifient la portée sans en changer le sens (*je peux le faire*). Puis on parle de semi-auxiliaires, qui peuvent entrer dans des tournures en voie de grammaticalisation, comme par exemple *je vais bientôt manger*, où *aller* porte la marque du futur sans le sens d'un mouvement spatial. Le bas du classement est occupé par des verbes purement sémantiques, comme par exemple *bivouaquer*.

Dans notre sélection de Rougemont, la liste des verbes fréquents, ramenés à leur infinitif, est dans l'ordre : *être*, *avoir*, *faire*, *pouvoir*, *dire*, *savoir*,  *falloir*, *voir*, *vouloir*, *agir*, *aller*... La fréquence des verbes *dire*, *voir* ou *agir* résulte d'un effet

<sup>13</sup> « Les Méfaits de l'instruction publique (1929) », *Faire des Européens...*, p. 65.



de genre et de tournures rhétoriques (*si j'ose dire, nous allons voir, il s'agit...*) si bien que *savoir* est dans la même couche de fréquence que les verbes modaux et les semi-auxiliaires. Dans l'économie de la signification, la banalité désémantise.

*Savoir* participe ainsi à de nombreuses constructions presque figées :

« Un peu de rigueur dans la pensée empêcherait souvent des catastrophes que beaucoup de rigueur morale ne saurait même pas prévoir. »<sup>14</sup> ; « le but ne saurait être d'instaurer une branche de plus dans l'enseignement pléthorique du second degré »<sup>15</sup>. On ne peut pas dire que la rigueur morale, ou le *but*, que quelque chose *sait* quelque chose ; le verbe *savoir* a ici perdu toute sa signification et porte un trait modal, proche du verbe *pouvoir*.

Dans les occurrences du corpus, Rougemont *sait* plusieurs verbes (*lire, écrire, réaliser, mâter...*), mais il ne *sait* aucune chose, il *sait si, ce que, quoi...* il sait des propositions.

« [Il faut] savoir si l'an 2000 de l'Europe ouvrira une apocalypse du genre humain ou sera capable de présenter au monde le modèle d'une civilisation post-industrielle équilibrée. »<sup>16</sup>

Le français semble kantien, il *sait* des énoncés vérifiés ou réfutables sur des choses, mais il ne *sait* pas la chose même. Quelques tournures rares sont des exceptions qui confirment cette règle.

Quand on *sait le français*, on ne prétend pas en savoir tout le dictionnaire et les grammaires, *on sait le parler*, le français est entendu comme une capacité. Quand *on en sait une qui se cache bien* [une personne], ou bien qu'*on sait des gens peu recommandables*, ou encore quand *on sait sa gentillesse*, on ne sait pas ces personnes, on en sait quelque chose (*on sait qu'elle se cache bien, qu'ils sont peu recommandables, qu'elle est gentille*), des propositions.

De même, les choses dont on *informe* sont aussi des propositions. Dans les emplois de type *quelqu'un informe quelqu'un de quelque chose*, *informer* peut presque toujours être remplacé par *faire savoir*. Ainsi, *informer* et *savoir* peuvent partager les mêmes objets, mais certains objets de *savoir* ne peuvent pas être objet d'*information*.

Les objets de *savoir* sont principalement des propositions (*tu sais que je nage bien*), ou des capacités (*je sais nager*). On n'*informe* pas de capacités (*\*je t'informe nager*), mais de propositions (*je t'informe que je nage bien*). La langue courante ne permet pas de distinctions évidentes entre les propositions de *savoir* et d'*information*. Le propre du *savoir* est d'être à la fois théorique et pratique (proposition et capacité), l'*information* est seulement théorique.

<sup>14</sup> « *Les Méfaits de l'instruction publique (1929)* », *Faire des Européens...*, p. 71.

<sup>15</sup> « Pour un petit livre rouge européen (1970) », *Faire des Européens...*, p. 206.

<sup>16</sup> « Le sort de l'an 2000 se joue dans nos écoles (1977) », *Faire des Européens...*, p. 221.

*Inform*er est un acte qui relie deux personnes, avec transmission d'une chose : « par la présente je vous informe de ma démission. » L'information doit être comprise à l'instant même où elle est énoncée. *Savoir* est une relation durable entre une personne et une chose, qui finit par affecter cette personne. Dans la phrase « j'ai su pour votre démission », le sujet « ne parle pas d'une information neutre qu'il viendrait de recevoir, mais d'une expérience qu'il vient de vivre »<sup>17</sup>. L'analyse confirme en partie l'intuition linguistique de Rougemont, à la réserve que la différence entre *information* et *savoir* résulte moins de la nature de la connaissance que de la relation que la personne entretient avec elle.

Rougemont conçoit l'*informatique* comme la mécanisation, et donc la normalisation, d'*informations*, au sens de propositions détachées du sujet. Son efficacité résulte justement de la dépersonnalisation, de l'objectivation de connaissances. L'ordinateur ne *sait* pas.

### **Informatique, essai de concept**

« En permettant de calculer et combiner, en lieu et place de nos cerveaux, tout ce qui peut être exprimé en termes logiques et chiffrables, elle [l'informatique] nous fait entrer dans un monde où les ordinateurs, ayant "traité" nos problèmes, nous restitueront une réalité toujours mieux réduite au rationnel. »<sup>18</sup>

La définition des termes aide certainement à se figurer les effets d'une innovation. Rougemont nous encourage ainsi à affirmer la sagesse de l'écrivain contre l'ingénieur, cependant, l'expérience de la chose ne nuit pas à sa connaissance, et permet d'en perfectionner la définition. Traditionnellement, le concept est le résultat d'une réflexion pour faire coïncider durablement l'idée et la perception que l'on a d'une chose. Plutôt que de partir des mots, qui risquent de produire une idée indépendante du réel, nous allons profiter de notre connaissance de l'informatique pour mesurer ce que Rougemont aurait manqué.

Un ordinateur est essentiellement un processeur, avec une vitesse ; et de la mémoire, avec une capacité. Pour vendre un ordinateur, on dit ainsi généralement : « processeur 2,30 GHz, mémoire vive 8 Go » ; le giga (G) est un multiplicateur (un milliard), le hertz (Hz) est une unité de fréquence qui indique le nombre d'opérations élémentaires que peut faire un processeur à la seconde, l'octet (o) est une unité d'information (8 *bits*, 8 *binary digit*,

<sup>17</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 237.

<sup>18</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 243.

8 informations élémentaires : 0 ou 1). La valeur d'un ordinateur tient aussi à d'autres périphériques importants, par exemple la capacité du disque dur (la mémoire de masse), ou la puissance de la carte graphique (son nombre de processeurs), mais on remarquera justement que cela s'exprime encore en termes de mémoire et de vitesse. Ce sont les deux dimensions principales de l'informatique que Rougemont n'a pas manqué dans l'analyse mais peut-être pas inscrit dans le concept.

Le terme *ordinateur* a été forgé par IBM France en 1955, afin d'élargir l'image de ses machines et ne pas les restreindre aux calculateurs scientifiques. La firme était surtout réputée alors pour ses machines à écrire électriques (la *Selectric*), qui sont devenues les claviers des premiers traitements de textes ; et de ses appareils de mécanographie, qui permettaient de traiter des cartes perforées (applications pour paies, stocks, factures, comptes bancaires...). Les premiers processeurs remplaçaient des aiguillages mécaniques complexes pour trier et classer les fiches. Cette histoire persiste dans l'importance des algorithmes de tris et classements aux fondements de l'informatique<sup>19</sup>. Ainsi un *ordinateur* doit être un *calculateur*.

Mais l'ordinateur n'est pas juste une machine à calculer ou à classer, plus souple et plus rapide que la mécanique. Turing a théorisé sa singularité : elle est programmable. Sa mémoire ne contient pas seulement des données à traiter, elle contient aussi les programmes d'instructions à leur appliquer. Le processeur suit le programme, qui lui demande de lire, déplacer ou modifier les données.

Un programme se conçoit initialement comme l'optimisation de moyens en vue d'une fin. Mais toutes les fins ne peuvent pas être atteintes avec les moyens à notre disposition. Les moyens du programme affectent les fins, et finissent par les produire.

Ce renversement des fins et des moyens affecte aussi les programmes informatiques. Très peu de problèmes peuvent être résolus avec un ordinateur. Par exemple, aucun robot ne sait faire le ménage ou s'occuper d'un malade, il n'y a pas de croissance de la productivité attendue dans ces métiers « féminins » (de fait), sauf par la baisse des salaires et des statuts (ce qui se passe en effet). La croissance économique promue par la *startup nation* ne concerne que ce qu'un ordinateur peut faire, par exemple, les *fintechs* (finance), ou la voiture autonome. Une telle politique subordonne l'humain aux fins qu'une technique peut atteindre.

Le problème des fins est au cœur de la pensée de Rougemont, et notamment dans sa réflexion sur la technologie. « Il semble bien [...] qu'à aucun des stades de son développement, l'informatique n'ait répondu à l'appel d'une

<sup>19</sup> Donald E. KNUTH, *The Art of Computer Programming*, Boston, 1965-2011.

finalité, fût-elle de paix, de bonheur, d'équilibre, de liberté et de responsabilité accrues de la personne. »<sup>20</sup> Cependant, il n'a peut-être pas mesuré jusqu'à quel point il avait raison, si l'on considère que l'informatique est l'industrie du programme, et qu'elle a fini par fabriquer ses propres fins autour desquelles s'organisent les pouvoirs.

Si la notion de *programme* confirme Rougemont dans ses conclusions sur l'*informatique*, elle montre par contre les limites de sa méthode. La « *définition des termes de base* » ne suffit pas à « comprendre la vraie nature d'une innovation et [de] ses visées »<sup>21</sup>.

L'ordinateur est une machine programmable. Sa mémoire binaire *sait* des choses, et *sait* en faire; elle a des connaissances, et des capacités. Rougemont n'a pas manqué de le voir, quoiqu'un peu confusément. « La prétendue mémoire d'un ordinateur se distingue radicalement de celle de l'homme en ceci: [... c'est] un simple stockage d'informations ponctuelles [...] »<sup>22</sup> Ce terme d'*information ponctuelle* peut assez bien désigner l'atome informatique: le bit (mais le texte n'insiste pas sur l'identité de nature entre les données et les instructions).

Rougemont suppose, à l'époque, que les informations de l'ordinateur sont toujours significantes, que ce sont des propositions logiques combinant des *termes*. Il n'a pas imaginé ce qui deviendrait notre quotidien, que les images ou les sons par exemple, sont désormais une suite de nombres. La numérisation est bien une réduction, mais l'atome en est si petit, et le nombre en est si grand, que l'on assiste à la production d'un monde virtuel sensible, mais trop large pour être intelligible.

L'univers numérique ainsi produit a des lois, c'est une physique, qui démultiplie les moyens de l'humain, dans une proportion comparable à une nouvelle énergie (comme le nucléaire), « l'information [...] augmente nos pouvoirs physiques »<sup>23</sup>.

Cette objectivation du calcul est une rupture anthropologique avec l'animal-machine de Descartes. Une machine a été jusqu'ici comme un élargissement du corps, sous le contrôle de l'âme. L'humain a longtemps cru que le calcul était une faculté intellectuelle supérieure, qui relevait de son âme et qui le distinguait ainsi des bêtes et l'approchait du divin. Aucun autre animal ne possède en effet la faculté algébrique que nous tirons du langage, mais l'ordinateur peut simuler cette faculté, nous obligeant à trouver un autre motif de supériorité. La matérialité de l'informatique force l'humain à redéfinir ce qui est spirituel.

<sup>20</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 232.

<sup>21</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 235.

<sup>22</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 238.

<sup>23</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 237.

Se situant dans une anthropologie chrétienne, Rougemont n'a pas de difficulté à restaurer la spiritualité humaine face à sa machine. L'ordinateur aura beau tout « savoir », (Internet a en effet fait exploser ce que l'on pouvait imaginer mémoriser et traiter), l'humain reste le seul responsable. L'ordinateur ne le dispense pas mais au contraire lui rappelle encore plus qu'« il devient impératif et vital d'augmenter simultanément et en proportion notre sagesse morale et spirituelle, qui est le sens des fins dernières auxquelles doivent s'ordonner nos moyens ».

Le concept de l'informatique ne se suffit pas d'une définition *en langue*, il importe aussi d'en connaître la chose. Sa nature a été conçue, en 1936, par Alan Turing, qui cherchait un cadre théorique de démonstration mathématique pouvant représenter tout type de calcul. Cette machine théorique a été pensée avant qu'un ordinateur puisse être construit; il fallut attendre une guerre mondiale et 10 années: « le premier ordinateur, l'ENIAC, construit et terminé en 1946 à l'université de Pennsylvanie. »<sup>24</sup> Le principe est d'avoir identifié les données et les instructions à un même atome d'information, le bit, ce qui rend la mémoire de l'ordinateur programmable.

Il en résulte que l'informatique est une physique, avec des lois, par exemple le théorème d'échantillonnage de Shannon (1949, à propos de la numérisation du son ou des images). L'ordinateur matérialise des opérations de l'intelligence humaine, ce qui force en conséquence à mieux définir ce qui est spirituel, qui est notamment pour Rougemont, d'assigner des fins aux moyens, et non de se laisser entraîner par ce que les moyens peuvent faire.

## Sept critères de précaution

Rougemont propose sept critères pour évaluer les conséquences d'une technique, afin de déterminer s'il ne faut pas en réfréner le développement. Afin de s'en faire une première idée, nous les appliquerons à l'automobile, à laquelle Rougemont réfléchit depuis longtemps, notamment dans son essai sur « le Péril Ford » (1928)<sup>25</sup>.

**1. Massification :** si une technique est généralisée, ses effets sont-ils acceptables? « Lorsque Henry Ford inaugura, en 1899, la première fabrique d'automobiles, personne n'eut l'idée de prévoir ce que serait l'avenir dans cette hypothèse – alors très peu probable – d'un succès total de cette machine. »<sup>26</sup>

<sup>24</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 231.

<sup>25</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Le péril Ford », *Foi et Vie* n° 4, février 1928, pp. 189-202.

<sup>26</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 239.

Notons qu'en 1928, Rougemont non plus n'avait pas imaginé ces conséquences, il était plutôt concentré sur les effets moraux et spirituels<sup>27</sup>. En 1981, il dénonce : « Personne n'imagina nos villes éclatées, embouteillées, irrespirables, nos campagnes bétonnées, [...] et le sort de toute l'industrie occidentale suspendu aux décisions de quelques émirs du golfe persique »<sup>28</sup>

**2. Liberté :** une technique porte-t-elle atteinte à la liberté humaine ? La production industrielle de voitures conduit nécessairement au machinisme, au travail à la chaîne, qui instrumentalise des humains que l'on prive de leur liberté au travail. Une voiture artisanale est difficilement concevable. Le fonctionnement de l'engin demande à coordonner de nombreuses tâches autour de pièces normalisées. Rougemont n'hésite pas à citer Marx et la morale kantienne. Notons cependant que la robotisation a progressé dans l'industrie automobile, que la qualification des métiers s'y élève, augmentant l'autonomie du travailleur. En 1928, Rougemont a peut-être un argument encore plus fort contre l'aliénation de la marchandise : « si Ford relâche les ouvriers et leur donne une apparence de liberté, c'est pour mieux les prendre dans son engrenage. L'emploi de leurs loisirs est prévu. Il est déterminé par la réclame, les produits Ford qu'il faut user. »<sup>29</sup> La critique est plus large que la seule voiture, et dénonce les apparentes libertés de la société de consommation qui servent à reconstituer la force de travail, et surtout, à écouler la production.

**3. Responsabilité :** une technique renforce-t-elle des pouvoirs qui désresponsabilisent les personnes ? L'industrie automobile, sous le régime de la propriété intellectuelle, conduit à une concentration du capital et des brevets en quelques firmes mondialisées. En 1928, Rougemont constatait : « Ford est le plus puissant industriel du monde ; le plus riche, au point qu'il peut parler d'égal à égal avec beaucoup d'Etats. »<sup>30</sup> Presqu'un siècle après, l'homme Ford est mort, mais sa firme lui a survécu, les concurrents qui se sont ajoutés forment un oligopole mondial toujours aussi puissant. En 2019, un ministre français des finances prétend négocier avec Ford pour conserver une usine à Blanquefort, en vain. L'industriel est plus fort qu'un Etat et suffit à ruiner une région. Ce déséquilibre des puissances rend irresponsable. Un élu local, par exemple, ne peut plus décider de la politique économique de son territoire, il peut juste vanter la docilité de ses habitants et offrir des

<sup>27</sup> Sur ce point, voir Nicolas STENGER, « Denis de Rougemont et l'écologie : une crise spirituelle d'abord », *Écologie & politique* n° 1, 2012, pp. 55-65. <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2012-1-page-55.htm>

<sup>28</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 239.

<sup>29</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Le péril Ford »..., p. 194.

<sup>30</sup> Denis DE ROUGEMONT, « Le péril Ford »..., p. 191.

cadeaux fiscaux. Ces organisations industrielles subordonnent les individus au déterminisme de projets que plus personne ne peut orienter ou arrêter.

**4. Environnement :** une technique risque-t-elle de polluer jusqu'à empêcher la vie? La voiture individuelle a pris son essor dans l'immense territoire américain, promettant de libérer les isolés. L'augmentation des vitesses et de l'autonomie a mis les grandes villes à la portée de tous, produisant une métropolisation dont souffre désormais l'Europe. Sans la voiture, la désertification des campagnes n'était pas possible. Désormais, le territoire n'est plus une surface, mais un réseau de points subordonnés à quelques grandes villes qui attirent et projettent les personnes et les marchandises. Ces masses circulent avec des moteurs diesels dont les fumées se concentrent au-dessus des villes et étouffent les urbains.

**5. Finalités :** une technique détourne-t-elle l'humain de ses buts? Si la voiture n'était qu'un faux besoin, l'illusion serait facile à dissiper, sauf si le rêve vendu répond à quelques désirs réels. Le voyage est un profond besoin humain. Acheter une voiture semble pouvoir le combler au prix de quelques mois de crédit. Mais le véhicule ne donne pas pour autant le temps et les moyens de partir, il faut aussi de la détermination, et surtout un but pour que ce voyage ne soit pas qu'une errance. Un produit technique ne crée pas de faux besoins, ou sinon il ne se vendrait pas, mais il excite des désirs réels qu'il ne suffit pas à combler.

**6. Rythmes :** une technique nuit-elle à la vie spirituelle? La machine multiplie la puissance humaine, au sens presque physique du terme. En conséquence, un même travail peut être réalisé plus rapidement. Ainsi la voiture permet de déplacer plus de masse, et plus vite. Est-ce que cette accélération nuit à l'esprit? Rougemont n'incrimine pas directement l'automobile, mais plutôt le machinisme industriel qui impose son rythme jusque dans l'intimité du corps ouvrier.

**7. Dépendance :** l'addiction à une technique rend-elle vulnérable? L'automobile a tellement aménagé le territoire que beaucoup de gens ont besoin d'un véhicule, comme le montre actuellement la crise des gilets jaunes. La dépendance ne résulte pas d'un vice ou d'une paresse des individus, mais des conséquences d'une massification devenue structurante. La société accepte des milliers de morts prématurées à cause de la route et de ses conséquences (pollution), le coût semble apparemment plus supportable que l'effort collectif nécessaire pour s'en passer. Aurions-nous pu ne pas aller si loin? Beaucoup de personnes ont alerté depuis longtemps, mais l'inertie des groupes, l'emprise des intérêts des firmes, n'ont pas permis que la conscience passe à l'action.



## Les risques informatiques

Rougemont propose de réfléchir aux conséquences de l'informatisation de la société, avec le même sérieux que pour les risques nucléaires. Avec quarante années supplémentaires de recul, les perspectives sont plus inquiétantes, il est plus qu'utile de soumettre les « nouvelles technologies » à ses sept critères de précaution.

**1. Massification.** « Dans la société entièrement informatisée qu'on nous prépare, c'est la saveur même de la vie que l'homme n'aura plus le temps de goûter, et qu'on ne pourra lui rendre, même au prix de milliards de bits à la seconde. »<sup>31</sup> Nous sommes désormais dans cette société où les personnes ont la tentation continuelle d'une activité numérique plus excitante que l'existence physique. Le réseau de téléphonie 5G va permettre d'avoir dans la poche une fenêtre sur des « milliards de bits à la seconde » (des gigabits).

Mais Rougemont a peut-être une critique un peu abstraite de la vitesse. Il est au contraire frappant de voir que, depuis les années 1980 déjà, les ordinateurs sont capables de saturer l'attention et donner l'impression de l'imédiateté, avec des vitesses bien moindres qu'aujourd'hui. Ils nous prennent effectivement du temps, mais pas par leur vitesse, par la séduction. Ils plaisent parce qu'il sont fait par des humains, pour plaire à des humains. Le risque de la massification de l'informatique est donc plutôt l'envahissement des esprits, la colonisation de l'attention, qui nous retire le temps de goûter les choses.

**2. Liberté.** Rougemont, à son époque, avait déjà pris conscience du risque juridique des données personnelles. La première loi française « Informatique et libertés » date de 1978.

Malgré les avertissements de l'époque, des consommateurs consentent aujourd'hui à une captation massive d'informations sur leur vie privée, par des multinationales qui possèdent une puissance de calcul inégalée pour les analyser. Le totalitarisme est évité, mais par hasard. Il y a plus d'une firme en concurrence, il reste de la liberté dans le jeu entre les puissances, et elles veulent juste leur profit, dominer les personnes serait un coût.

Mais comment tant d'individus conscients peuvent ainsi accepter cette atteinte à leur liberté? C'est un problème important qui ne s'explique pas seulement par l'ignorance et la négligence. Les plus grosses industries sont organisées pour capter l'attention, inévitablement, elles finissent par obtenir quelques résultats, ou sinon auraient fait faillite. La génération précédente souffrait d'une addiction mentale à la télévision, le *smartphone* est un perfectionnement qui a condensé la télécommande et l'écran dans un seul objet, dont on peut ne plus jamais se séparer.

<sup>31</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 243.

**3. Responsabilité.** Rougemont craignait la monopolisation des technologies dans des organisations massives qui déresponsabiliseraient la personne. « Une certaine "robotisation" des esprits est à redouter; un conformisme rationalo-matérialiste, et la perte de tout esprit de résistance aux états-majors des puissances stato-nationales ou industrielles, commerciales ou bancaires, qui auraient su monopoliser l'informatique et la télématique. »<sup>32</sup>

Contrairement à ce que l'on pouvait croire à cette époque du *minitel*, la concentration n'est absolument pas une contrainte technique de l'informatique et de la télématique. Internet est justement un réseau décentralisé, conçu par une nation américaine fédérale pour résister à des attaques nucléaires. Le protocole a été imaginé pour susciter l'initiative d'acteurs locaux qui ont investi dans l'infrastructure avec le profit venu de la vente d'un accès. Internet est dans son principe technique un réseau décentralisé et redondant. Cette couche matérielle a suscité une foule d'initiatives très diversifiées, chacun pouvant être théoriquement émetteur et récepteur avec un simple ordinateur, contrairement aux mass-medias comme la radio ou la télévision, demandant un lourd investissement pour les acteurs.

Malgré cette structure hautement décentralisée, on assiste, depuis 2005, à de très fortes concentrations. Le monopole d'un *Facebook*, par exemple, ne résulte pas d'une supériorité technique. Il est assez facile de programmer un équivalent. Ainsi *Google* a essayé d'imposer un concurrent, *Google+*, mais l'argent investi n'a pas suffi, cette alternative a perdu, illustrant le théorème économique du *winner takes all* (le gagnant raffe les mises).

*Facebook* ne contraint personne à l'utiliser, son monopole ne relève pas de la coercition stato-nationale, et pourtant, il faut se retenir de ne pas y tomber. La ressource de *Facebook*, ce sont les échanges entre les personnes. Qui veut être privé d'amis? Les réseaux sociaux sont comme des compagnies de téléphone qui ne permettraient pas à leurs clients de téléphoner à leurs amis abonnés à une autre compagnie. Inévitablement, comme les fleuves vont à l'océan global, tous les clients vont aller se retrouver dans le plus grand réseau, le faisant grossir d'autant; et il sera presque impossible à un concurrent d'attirer vers lui la masse critique pour offrir un service équivalent. Les monopoles informatiques n'ont pas besoin de contraindre leurs clients pour les garder, ils y sont poussés par le seul poids des habitudes.

Systèmes d'exploitations, suites bureautiques, navigateurs, l'industrie logicielle aboutit à des concentrations comparables pour une raison similaire. Il ne suffit pas d'une idée géniale pour écrire un bon logiciel, il faut encore satisfaire les utilisateurs, organiser la remontée des besoins et des bugs pour que le programme soit continuellement adapté. L'organisation la plus grande est la plus propre à assurer la plus grande fiabilité de son service.

<sup>32</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 244.

Prendre aujourd'hui ses responsabilités à l'égard de l'informatique, pour préserver les libertés de la personne, c'est contourner les géants mondiaux en favorisant le logiciel libre et les fournisseurs d'accès alternatifs. Il suffirait de changer des habitudes, mais on découvre alors la force de leur inertie. La servitude vient de l'habileté de tels services à jouer de nos faiblesses.

**4. Environnement.** Rougemont considérait que l'informatique n'était pas polluante: la situation a bien évolué. On considère que le numérique consomme 10 à 15 % de l'électricité mondiale, l'équivalent de 100 réacteurs nucléaires, et cette consommation double tous les 4 ans.

L'informatique est aussi une pollution matérielle. Ainsi par exemple, les téléphones tactiles nécessitent des métaux rares en quantité limitée sur terre, et les procédés de fabrication (alliage et amalgames complexes) ne permettent pas le recyclage. L'idéologie numérique entraîne l'économie autour d'un terminal dont la production n'est pas soutenable, et qui pollue les pays censés les retraiter.

Les bienfaits de l'informatique seraient compatibles avec une économie qui ne prend pas plus à la planète que ce qu'elle lui rend, mais à la condition d'une sobriété systématique, tant dans les terminaux, la suppression de toute publicité (surtout animées), et même le choix des algorithmes.

**5. Finalités.** Comme pour la voiture de Ford en son temps, la croissance de la société de consommation est entraînée actuellement par le désir de produits informatiques qui ne satisfont pas vraiment l'humain. Mais il serait trop superficiel de laisser penser que l'immense majorité se trompe.

Les écrans plaisent, et même servent très utilement. Il faut se féliciter de la puissance énorme d'information que nous avons en poche. Nous ne savions pas que nous la voulions avant qu'elle n'apparaisse, c'est vrai, mais en la voyant, nous avons su qu'elle nous plaisait. La seule erreur, c'est que ces biens et services ne nous comblent pas, et risquent même de nous laisser énervés et insatisfaits.

**6. Rythmes.** Les atteintes de l'informatisation aux rythmes humains sont nouvelles; contrairement à ce que Rougemont suggère, elles ne relèvent pas de la vitesse. La rapidité informatique n'est pas sentie. Ainsi par exemple, plus une caméra est rapide, plus elle peut filmer au ralenti. Les événements sportifs sont captés avec des cadences de 1 000 images par seconde, ce qui permet de ralentir une séquence 40 fois sans saute d'image. La vitesse numérique permet paradoxalement la lenteur.

Déjà, l'aliénation du machinisme ne se résumait pas aux cadences infernales imposées. Plutôt que de regarder Charlot dans *Les Temps modernes*, il vaut mieux lire Simone Weil dans la *Condition ouvrière* (1937), pour comprendre que la contrainte la plus difficile, ce sont les dysfonctionnements, les pièces mal conçues qui blessent, les caisses qui manquent, ainsi que les

collègues et les petits chefs. Les logiciels mondialisés ne souffrent pas des défauts de la petite industrie d'alors, leur atteinte à la vie de l'esprit est plus insidieuse.

Parmi les plus grandes capitalisations mondiales et les plus gros investissements en intelligence artificielle, Amazon invente un nouvel enfer du travail dans ses entrepôts logistiques. Les agents sont conduits par un casque où une voix synthétique leur indique le chemin le plus court pour aller chercher chaque commande, en s'ajustant très exactement à tous les rythmes. Marche, pauses, gestes, fatigue, tout fonctionne parfaitement. Mais peu de salariés supportent ce nouveau fordisme. Ils accusent particulièrement la voix de synthèse qui hante jusqu'à leurs rêves, il est insupportable d'être trop bien conduit, par une perfection aseptisée.

Les chauffeurs Uber pourraient se croire plus indépendants : ils sont libres de refuser les courses, de prendre leurs congés à leur convenance ; mais la machine omnisciente calcule les prix pour le meilleur ajustement de l'offre à la demande, évitant que les travailleurs gagnent trop, mais tout de même assez pour qu'ils ne changent pas de travail, les retenant par le réseau social et la compétition.

Tous les dépendants à leur téléphone se préparent volontairement à cette stimulation continue d'alertes et de notifications. Ils entrent dans un cocon numérique entièrement ajusté à leurs envies. Quand l'enveloppe se serre un tout petit peu, juste pour orienter leur plaisir au profit d'un employeur, ils commencent à étouffer dans cette connaissance que l'on a d'eux, ils ont alors mécaniquement besoin de fuir, de détruire, de faire quelque chose d'inattendu.

Le risque de l'informatique pour les rythmes humains, ce n'est plus de les contraindre, mais de trop bien les connaître.

**7. Dépendance.** En 1981, Rougemont alertait déjà sur la fragilité d'une société informatisée. Le bug de l'an 2000 n'a pas été la catastrophe numérique attendue, on annonce régulièrement des cyberattaques par de nébuleuses « puissances étrangères », ou des virus sans remèdes connus à ce jour, mais on constate au contraire une grande résilience des réseaux et des machines.

Comme la civilisation de la machine à vapeur ou du cheval, l'informatique a produit de nombreux métiers qui colmatent les brèches avant qu'elles n'apparaissent. Les prophètes de malheur ont toutes les chances d'avoir raison, un jour, comme les pendules arrêtées donnent l'heure juste au moins deux fois par jour, mais l'informatique n'est pas une apocalypse intrinsèque, au contraire.

La numérisation est un moyen de préserver et démultiplier les documents. Certains aiment à dire que le livre est plus robuste qu'un texte numérique.

On peut laisser un volume cinquante ans sur une étagère, on est sûr de pouvoir encore l'ouvrir : pour un fichier, rien n'assure que le logiciel existera encore. La réflexion sur des formats ouverts et documentés est menée depuis longtemps, et les premières bibliothèques numériques auront bientôt 50 ans. Non seulement les fichiers sont encore lisibles, mais ils ont même été régulièrement mis à jour et enrichis. Par ailleurs, le coût de conservation des données digitales est bien moindre que l'équivalent papier, qui demande des locaux et de l'entretien. Et pour les plus inquiets, il suffit d'imprimer sa bibliothèque idéale sur de la terre cuite, si l'on veut absolument traverser des millénaires sans électricité.

L'informatique ne risque pas trop la panne générale pour des fragilités intrinsèques, en revanche elle dépend d'une civilisation complexe et intégrée. Pourrons-nous transmettre notre expérience aux siècles à venir qui devront s'adapter aux changements climatiques et à la fin du pétrole ? La culture antique de l'écrit a subi une longue éclipse pendant le repli rural du haut Moyen-Age. Il faut peut-être dès maintenant penser à utiliser toute notre puissance de calcul pour établir des résultats mémorables, permettant à nos successeurs de repartir avec moins de technologie s'il le fallait.

Les sept critères de Rougemont pour évaluer les risques d'une technologie aiguissent un instrument précis pour ordonner et creuser des idées qui auraient pu rester des impressions éparses. Néanmoins, les menaces ont beaucoup évolué, le risque actuel le plus préoccupant est l'addiction à nos objets connectés. Il suffirait d'un peu d'hygiène mentale pour se laisser moins tenter, pour avoir plus de goût au réel qu'au virtuel, et surtout préférer ce que l'on fait à ce qu'on nous sert. L'utilisateur devrait reprendre sa liberté de s'assigner ses propres fins plutôt que de se laisser occuper par celles des autres.

« C'est bien peu de chose, me dira-t-on. Un effort non mesurable, une décision tout invisible de l'esprit. Mais il est bien probable que de ce peu, de ce très peu, dépend le sort de notre civilisation occidentale. »<sup>33</sup>

### **Les EdTechs**

Est-ce que l'introduction de l'informatique dans l'enseignement mesure bien les risques pour la personne future ? Toute personne cultivée aura été consternée d'apprendre que le gouvernement français veut faire de la France la *EdTech Nation*, en incitant des *startups* à innover dans les techniques

<sup>33</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 251.

éducatives<sup>34</sup>. En 1981, Rougemont ironisait déjà sur l'optimisme menteur d'un entrepreneur voulant placer son produit, PLATO (*Programmed Logic for Automatic Teaching Operation*), une plateforme d'enseignement assisté par ordinateur, pour une « école sans maîtres ».

Quand l'Etat français espère imposer ses *EdTechs*, c'est un cynisme comptable pour payer moins d'enseignants, ce poste étant le plus important du budget national. Le métier de professeur a cet inconvénient économique qu'aucun gain de productivité n'est possible. Pour donner une heure de cours, il faut être présent. On essaie bien d'augmenter le nombre d'élèves par classe, mais cela diminue le rendement de l'apprentissage, alors des technocrates rêvent de remplacer les humains par des écrans qui ne tombent jamais en dépression.

Ce projet pédagogique a plus d'un siècle, commencé avec le conditionnement de Pavlov, et continué avec la machine à apprendre du psychologue behaviouriste Skinner. Il s'agit d'automatiser l'apprentissage par la distribution de récompenses et de sanctions selon les progrès dans les étapes d'un programme. Le modèle repose sur la croyance qu'apprendre est une relation strictement individuelle entre un élève et un savoir, et que les connaissances peuvent être entièrement définies et évaluées. La mode actuelle prétendra faire mieux, parce que les intelligences artificielles s'adapteront mieux aux singularités des cerveaux organiques. C'est une idéologie politique qui convient aussi bien au capitalisme dirigiste qu'au capitalisme boursier.

Rougemont n'a pas manqué de retrouver ses principes personnalistes.

« Les élèves des ordinateurs seront devant l'appareil en état de passivité croissante, et disposeront de moins en moins des possibilités de doute, de questions au maître, de critique et de discussion avec les copains, qui constituaient hier encore l'essentiel de la formation par l'école. »<sup>35</sup>

L'essentiel des cours est interstitiel : ce sont les rencontres.

Retirer les maîtres aux élèves, c'est un projet de société. Dans les années 1960 américaines, quand PLATO fut conçu, c'était une utopie libertarienne ; dans la France d'après 2017, c'est une coupe budgétaire.

Mais quand l'informatique ne sert pas à remplacer les humains, elle peut apporter à la pédagogie. Rougemont rappelle qu'un logiciel « n'est pas une école sans maîtres, puisque ce sont en fait des maîtres qui ont programmé les ordinateurs »<sup>36</sup>. Ces enseignants-développeurs s'évitent certes de répondre de leur enseignement devant des élèves, mais comme les programmes et

<sup>34</sup> <https://edtechfrance.fr/>

<sup>35</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 246.

<sup>36</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 245.

les manuels, cela peut être la socialisation d'une expertise qui peut élever le niveau général de leurs collègues.

Rougemont développe l'argument que l'informatique sert « à remplacer la mémoire des élèves par des gadgets », selon sa définition incomplète de l'ordinateur comme stockage de données. Contre PLATO, il invoque Platon et sa critique de l'écriture qui peut procurer le discours apparent de la connaissance sans en avoir la réelle expérience. Cette critique a manqué sa cible.

La plateforme PLATO était un réseau, certes fermé, mais qui a permis le développement de plusieurs innovations toujours d'actualité, sur les périphériques (écran tactile, 1964), les réseaux sociaux (messagerie instantanée, 1973), et surtout des dizaines de jeux (simulateur de vol, 1974 ; bataille multi-joueurs, 1974...). Rougemont n'avait pas imaginé que l'école sans maîtres était surtout une cour de récréation électronique. La stratégie commerciale n'était pas sans malice, on promettait au directeur de payer moins de professeurs, les élèves ne se plaignaient pas parce qu'ils s'amusaient, et en plus ils décrochaient ensuite de bons boulots parce qu'ils étaient à la pointe de l'innovation. Le succès pédagogique de PLATO résultait de la rareté des écrans à l'époque, l'enjeu aujourd'hui est plutôt que les élèves sortent le nez de leur écran.

Il reste un point toujours actuel, qui a motivé la réflexion de Skinner. L'espace sonore de la salle de classe physique est difficile à partager, multiplier les interactions est rapidement bruyant. L'informatique peut ouvrir d'autres canaux de relations humaines. Les professeurs contribuent beaucoup à l'apprentissage de leurs élèves quand ils sont joignables par courriel pendant un travail à la maison. En cours de langue, il est difficile de faire parler chacun plus de quelques minutes, d'où l'utilité d'un dispositif comme les laboratoires de langues. Des classes équipées d'un tableau interactif et de tablettes individuelles permettent des exercices collectifs corrigés en temps réel, généralisant le principe de la séance traditionnelle de calcul mental avec ardoise. Bien d'autres usages peuvent être développés.

Ce qui est dangereux dans l'informatisation de la classe, c'est de prétendre lui imposer une révolution qui remplace les personnes. Il faut connaître sa tradition pour la perfectionner. L'innovation pédagogique ne viendra pas de *geeks* incultes, mais d'humanistes engagés, toujours critiques, qui voyant les failles du présent y cherchent modestement quelques remèdes.

Contre la rationalisation pédagogique des connaissances qu'intensifie l'informatisation, Rougemont rappelle au caprice du gourou, « directeur de méditation et médiateur de la transcendance »<sup>37</sup>, qui enseigne par sa singularité.

<sup>37</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 246.



Cet exemple mérite un peu plus d'analyse avant d'être donné en modèle. « La formule de l'ashram hindou »<sup>38</sup> s'inscrit dans une société de castes où l'individu perdait ses droits civils (mariage, propriété...) s'il sortait de sa communauté de naissance, qui est aussi la juridiction qui lui assure la personnalité. En entrant dans un *ashram*, le disciple quittait sa caste, le gourou avait tout pouvoir sur lui. Certes, Gandhi ou Sri Aurobindo furent des éveilleurs qui n'ont pas abusé d'un tel pouvoir, d'autant que la colonisation anglaise commençait à inscrire le droit des personnes dans les mœurs, mais on ne peut pas transplanter une institution en faisant abstraction de son contexte économique et social.

Mais relativiser un argument n'annule pas la proposition. Nous sommes des animaux d'imitation. Même les mathématiques gagnent à être enseignées par une personne. On peut buter très longtemps sur une explication écrite, et tout comprendre quand quelqu'un nous explique. Avec son corps, son timbre de voix, les hésitations de son élocution, un professeur montre comment il est humainement possible de comprendre des idées aussi abstraites.

Quand des élèves disent qu'ils détestent les maths parce qu'ils n'aiment pas leur prof, ce ne sont pas des enfantillages, c'est au contraire une profonde intelligence de la pédagogie. Un enseignant incarne sa discipline, il se doit d'en présenter les aspects aimables, de donner envie de lui ressembler pour qu'on le suive.

Un phénomène actuel sur Internet conforterait Rougemont, le succès des vidéos pédagogiques chez les jeunes. Ils aiment apprendre. Ils n'ont pas toujours envie de digérer ce qu'on leur sert au moment où la société en décide, mais ils se plaisent à entendre ceux qui savent.

## Conclusion

Les idées de Rougemont résistent bien au temps. En s'ancrant dans son actualité, sans compétence en informatique, il a pris le risque de disperser son propos par les limites de sa compréhension. Des textes de la même époque peuvent comporter moins d'erreurs factuelles mais n'avoir plus aucun intérêt aujourd'hui. De cette expérience, j'aurai aussi tiré quelques idées pour l'informatisation de son œuvre. Il s'agit évidemment d'un projet collectif, qui doit répondre à toutes sortes de curiosités, mais j'aurai retenu l'apport d'algorithmes linguistiques pour compléter l'intelligence d'un texte par les autres. Il ne s'agit pas que le moteur de recherche remplace la mémoire, mais qu'il

<sup>38</sup> « Information n'est pas savoir (1981) », *Faire des Européens...*, p. 246.

ramène plus vite à l'attention ce qui est oublié, ou ignoré. Une interface ne remplace pas le temps de la lecture de l'œuvre, elle donne au contraire l'envie de prendre le temps de lire plus de textes.

Frédéric GLORIEUX

Adresse de l'auteur : 20, rue des Hortensias, 59160 Lille (France), [frederic.glorieux@fictif.org](mailto:frederic.glorieux@fictif.org)



DERNIERS NUMÉROS THÉMATIQUES  
PARUS DANS LA REVUE HISTORIQUE NEUCHÂTELOISE

- 2017, 3-4: **200 ans: les Ponts et Chaussées d’hier à aujourd’hui**
- 2017, 1-2: **En marge de la grande histoire  
Mélanges d’histoires ordinaires offerts à Jacqueline Rossier**
- 2016, 3-4: **La juste et parfaite Loge  
La Bonne Harmonie à l’Orient de Neuchâtel 1791-2016**
- 2016, 2: **Etienne Besancenet du Locle**
- 2015, 2-3: **Le sport dans le canton de Neuchâtel**
- 2014, 4: **Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes  
neuchâteloises, ASPAM, un demi-siècle d’activités**
- 2014, 1-2: **L’histoire contemporaine et les écrits personnels en Suisse  
romande (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)**
- 2013, 3-4: **Neuchâtel et le royaume de Bourgogne – Colloque SHAN, 2011**
- 2013, 1: **Autour de Vauthier de Rochefort**
- 2012, 3-4: **Rousseau, un citoyen neuchâtelois**
- 2012, 1-2: **Dubied, une entreprise neuchâteloise, 1868-1988**
- 2011, 3-4: **Autour d’un millénaire: les plus anciennes sources  
neuchâteloises (937-1154)**
- 2011, 1: **Le temple maçonnique de La Chaux-de-Fonds**
- 2010, 3-4: **Se nourrir en Suisse romande du Moyen-Age au XX<sup>e</sup> siècle –  
Colloque SHAN, 2005**
- 2009, 4: **Saint Guillaume de Neuchâtel: nouveaux documents,  
nouvelles perspectives – Colloque 2008**
- 2009, 1-2: **Autour des Archives de la vie ordinaire – Les écrits personnels et  
le retour de l’individu dans l’histoire**

	Pages
NICOLAS STENGER, FRANÇOIS SAINT-OUEN, JONATHAN WENGER, <i>Introduction</i> .....	5
JACQUELINE ROSSIER, <i>Une correspondance inédite, ou la vie en pointillé</i> .....	9
MARTIN ROSE, <i>La naissance du penseur de la « personne »: Regard d'un théologien</i> .....	27
JONATHAN WENGER, <i>La naissance de l'écrivain</i> .....	47
FRÉDÉRIC MOLE, <i>Contextes d'un procès de l'instruction publique</i> .....	63
NICOLAS STENGER, <i>Ecrire l'histoire de l'Europe : Ambitions et limites d'une œuvre engagée</i> .....	71
RAPHAËLLE RUPPEN COUTAZ, <i>Introduire l'Europe dans l'Ecole à la fin des années 1950: Une collaboration entre le Centre européen de la culture et l'Association européenne des enseignants</i> .....	89
FRANÇOIS SAINT-OUEN, <i>Faire l'Europe sans oublier les Européens: La Campagne d'éducation civique européenne (1961-1974)</i> .....	105
FRÉDÉRIC GLORIEUX, <i>« Information n'est pas savoir »: L'informatique et l'éducation des générations à venir</i> .....	123

